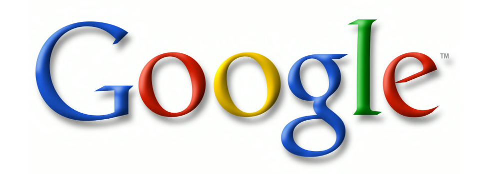
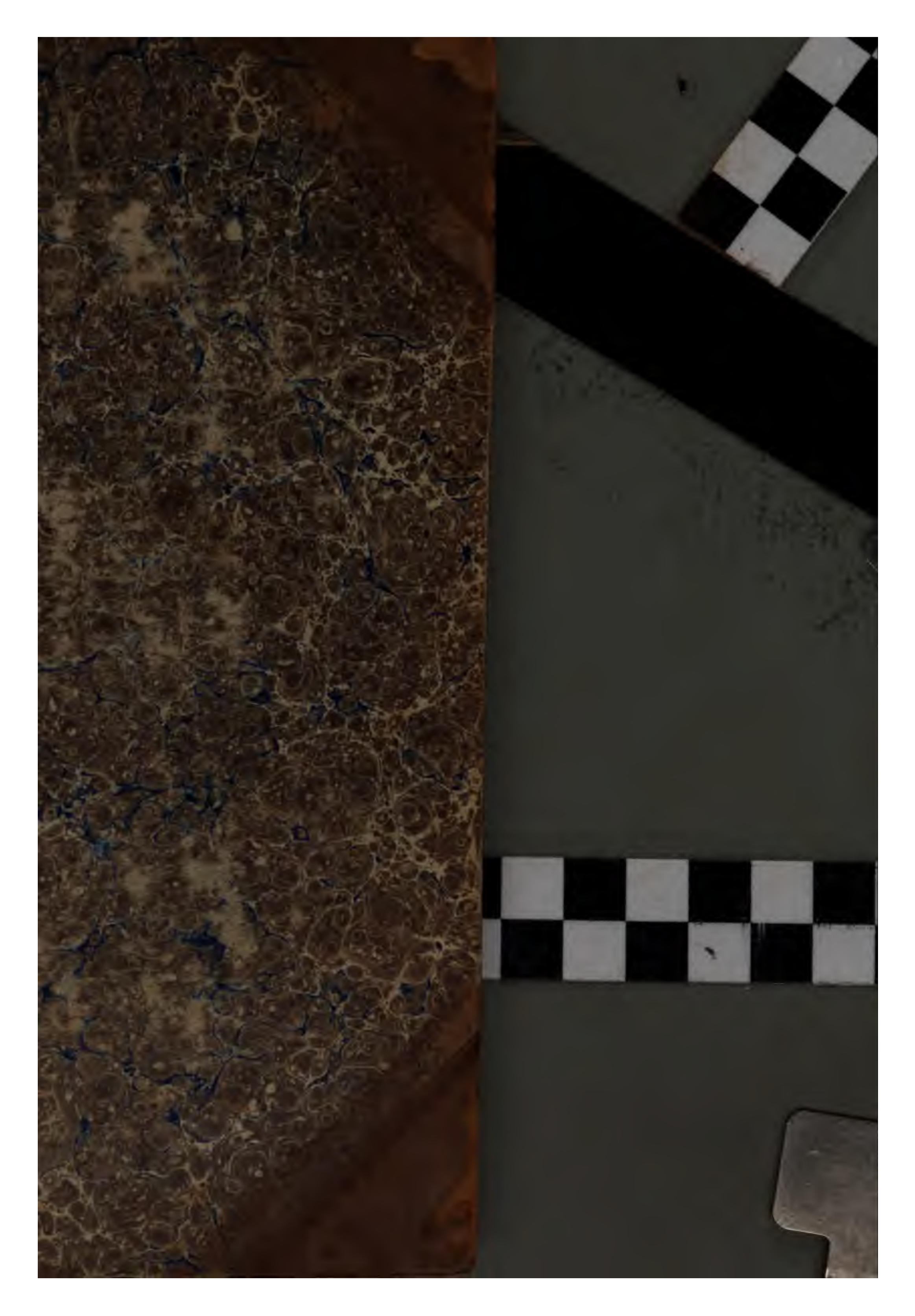
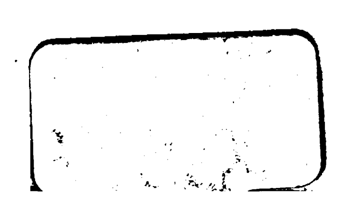





600010224F



HOMÈRE

ET SES ÉCRITS.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

HOMÈRE

ET SES ÉCRITS,

PAR

M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES, DE CELLE DES BIBLIOPHILES FRANÇAIS, DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, DES ACADÉMIES DE ROME, DE NAPLES, DE BRUXELLES, DE FRANCFORT SUR LE MEIN, DE WETTÉRAVIE, D'AVIGNON, DE MARSEILLE, DE MONTPELLIER, DE NÎMES, DE TOULOUSE, ETC.

PARIS,

CHEZ H. FOURNIER Je, LIBRAIRE,

RUE DE SEINE, N° 29.

1832.


BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

AVERTISSEMENT.

Admis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 17 décembre 1830, j'ai commencé par écouter les savans qui avaient bien voulu me recevoir parmi eux, et ce n'est que le 24 juin de cette année qu'ayant entendu attaquer l'existence d'Homère et l'authenticité de ses ouvrages, j'ai cru devoir y répondre. Occupé depuis un grand nombre d'années de l'étude de l'antiquité, j'ai pensé que je pourrais remplir cette honorable tâche avec quelque apparence de succès. J'ai été écouté avec indulgence, j'ai reçu quelques avis dont j'ai profité avec reconnaissance et j'ose publier mon mémoire, dans l'espoir qu'il sera

utile pour arrêter une opinion déjà beaucoup trop répandue.

J'ai divisé ce mémoire en plusieurs articles assez courts, que j'ai numérotés afin de pouvoir les citer plus facilement. J'ai suivi mon ortographe, dont j'ai donné les principes dans un ouvrage intitulé : Nouveau Sistème de Bibliographie alfabétique ; Paris, 1822. Ceux qui connaissent la langue italienne ne seront pas surpris de lire Égipte au lieu d'Égypte, sistème au lieu de système, et j'en ai donné les raisons dans l'ouvrage cité.

Paris, 27 *octobre* 1831.

LE MARQUIS DE FORTIA.

SUR L'EXISTENCE
D'HOMÈRE
ET
SUR L'AUTHENTICITÉ DE SES OUVRAGES.

CHAPITRE PREMIER [1].

INTRODUCTION.

DE L'USAGE DE L'ÉCRITURE DANS LA GRÈCE.

Confiance due à l'Histoire.

I. L'OBJET de ce mémoire est d'examiner un point de critique très-important, puisqu'il y sera question de fixer nos idées sur l'existence d'Ho-

(1) Un extrait de ce mémoire avait été lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres le 24 juin 1831. L'usage est à cette Académie que l'on fasse une seconde lecture des mémoires qui y sont lus. Dans cette seconde lecture commencée le 25 août suivant, j'ai développé mes preuves, ainsi qu'on va le voir. J'ai cru qu'il était inutile de publier mon premier mémoire, dont le contenu se trouve tout entier dans celui-ci.

mère et sur l'authenticité de ses ouvrages. Il s'agit de combattre une disposition malheureusement trop commune aujourd'hui, qui nous fait révoquer en doute tout ce qu'ont cru nos ancêtres. Le tems, en éclaircissant quelques vérités, en obscurcit d'autres, et les événemens qui s'éloignent de nous, deviennent souvent plus difficiles à comprendre. La probabilité diminue à mesure que les faits vont se placer à une plus grande distance, et la raison de cette décroissance peut être facilement expliquée.

D'abord, cet affaiblissement paraît incontestable quand la probabilité s'appuie sur un simple témoignage verbal de génération en génération, de même qu'un fait arrivé de notre tems et dans l'ordre le plus commun, est d'autant moins certain pour nous, qu'il se trouve plus de personnes entre celui qui raconte et celui qui dit avoir vu. Car, pour croire ce fait, il faut supposer que chaque témoin intermédiaire l'a réellement ouï dire à celui qui le lui a transmis; puisque s'il en est un seul qui ne l'ait réellement pas ouï dire, dès lors la chaîne de la tradition est rompue: il est donc évident que les raisons de douter se multiplient à mesure qu'il y a plus de témoins intermédiaires. Or, le même motif de doute a lieu pour les faits qui sont transmis de bouche d'une génération à l'autre; il est même plus fort dans le second cas, parce que les témoins intermédiaires n'existant plus, comme ils existent dans l'hipo-

thèse d'un fait arrivé de notre tems, il est impossible de s'assurer s'ils ont dit en effet ce qu'on leur attribue.

Il n'en est pas de même quand le fait est transmis par écrit. Tout se réduit alors à savoir si l'ouvrage qui nous le transmet n'est ni supposé, ni altéré; car alors cet ouvrage doit obtenir de nous la même croyance que si l'auteur nous racontait directement le fait dont il est ou dont il prétend avoir été le témoin. Il ne s'agira plus ensuite que d'examiner quel degré de confiance on doit à ce témoin. Ce degré doit être mesuré sur la nature du témoin et sur celle du fait qu'il raconte. Dès qu'on ne pourra raisonnablement douter que Tite-Live, par exemple, n'ait écrit son histoire, l'existence de Scipion ne sera guère plus douteuse dans dix siècles, qu'elle ne l'est aujourd'hui (1).

Je conviendrai sans peine que les traditions sont quelquefois altérées par l'addition de circonstances merveilleuses, et même absurdes, si l'on veut; mais en même tems, je demanderai si l'on est en droit pour cela de les rejeter absolument. Avec cette dialectique qui permet ainsi de généraliser les conséquences, on rejettera bientôt aussi les témoignages contemporains; car enfin l'histoire, fondée sur ces témoignages, n'est pas à couvert d'un tel reproche: le merveilleux et les fables dont elle est souvent remplie empêchent-ils que

(1) Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, par d'Alembert. Amsterdam, 1767. tome V, p. 81-84.

l'on ajoute foi à ce qu'elle contient de vraisemblable? Agissons-en de même avec la tradition historique: rejetons ce qu'elle contient de merveilleux, d'incroyable et d'absurde, ne recevons que ce que nous y verrons de raisonnable; mais pensons que si nous récusions absolument son témoignage, parce qu'il ne faut pas le recevoir sans quelque précaution, le même motif nous obligerait aussi à rejeter absolument celui de l'histoire (1).

Séparons du récit principal ces circonstances incroyables que l'amour du merveilleux ajoute presque toujours aux grands événemens; mais ne distinguons point sur cet article la tradition de l'histoire. Rejetons également, dit le savant Fréret, les fables mêlées à l'histoire de Sémiramis, de Thésée, de Romulus, de Cirus, d'Alexandre, de Scipion, de Mahomet, de Genghiskan, de Tamerlan, de Fernand Cortez, et de presque tous les grands hommes que leurs exploits ont rendus célèbres; mais ne nions pas le reste de leur histoire.

Des monumens incontestables nous apprennent que, du tems d'Alexandre, de Scipion et de Genghiskan, les peuples ajoutaient foi aux fables qui donnaient une origine divine à ces héros. Pour Alexandre, on le voit dans Plutarque, Arrien, etc.; pour Genghiskan, consultez l'histoire d'Arménie,

(1) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. VI, 156 et 157. Mémoire de Fréret.

du moine Hayton, et l'ouvrage de Marco Polo, tous deux presque contemporains de ce conquérant. Enfin, pour Scipion, dans Tite-Live (1), qu'on lise le discours prononcé par Publius Scipion Nasica devant le peuple, dans lequel il dit, en parlant de celui dont il s'honorait de porter le nom, qui était même son parent très-proche, puisqu'ils étaient fils de deux frères (2): « Scipion « l'Africain a tellement surpassé la réputation de « son père, qu'il a fait croire que son origine de- « vait être rapportée non pas à un homme, mais à « un Dieu » : *Publium Africanum tantùm paternas superavisse laudes, ut fidem fecerit non sanguine humano, sed stirpe divinâ satum se esse.*

Malgré ce témoignage bien formel, nous rejetterons cette opinion populaire, comme celle qui fesait Thésée fils de Neptune, Romulus fils de Mars, et Sémiramis fille de Dercéto. Mais aussi, de même que ces fables mêlées à l'histoire d'Alexandre, de Scipion et de Genghiskan, ne nous font point regarder comme fabuleux les autres événemens de leur vie, qui ne contiennent rien de semblable, de même aussi les fictions qui ont embelli et défiguré la vie de Sémiramis, celle de Thésée et celle de Romulus, ne nous feront point rejeter la tradition constante et unanime des peuples qui les croyaient fondateurs d'un grand em-

(1) Livre XXXVIII, chap. 55-58.
(2) Et non pas frères comme le dit Fréret.

pire, et de deux états aussi célèbres que ceux d'Athènes et de Rome (1).

§ I.

De l'amour du merveilleux.

II. L'amour du merveilleux a régné dans tous les tems avec une égale force : il n'a varié que pour se conformer aux différens goûts des hommes. Tite-Live entasse les prodiges dans son histoire, et rapporte exactement ceux même dont il nous apprend la fausseté. Tacite affecte de répandre sur les événemens un merveilleux politique qui fait dépendre le succès de cette prudence scélérate que Machiavel a réduite en sistème. Les écrivains postérieurs à l'établissement du christianisme, je dis même les plus vertueux et les plus religieux, comme Grégoire de Tours, ont rempli leurs ouvrages de miracles quelquefois puérils. Faudra-t-il, parce que le témoignage de ces écrivains est le plus souvent faux sur les faits d'une certaine espèce, le rejeter indistinctement sur toutes sortes d'événemens? On ne doit pas craindre que les esprits vraiment justes tombent dans ces excès; mais la tradition est comme l'histoire: elle a besoin de la même précaution, et sans admettre ni rejeter indistinctement son auto-

(1) Mémoire de Fréret dans le tome VI des mémoires de l'Académie des Inscriptions, p. 167.

rité, les faits qu'elle rapporte obtiendront ou n'obtiendront pas notre croyance, suivant que ces mêmes faits, examinés avec attention et sans préjugé, nous paraîtront la mériter. Il faut examiner tout, peser les divers degrés de probabilité, rejeter le faux, et assigner à chaque fait le degré de vérité ou de vraisemblance qui lui appartient: les soupçons vagues et généraux ne doivent pas nous induire à tout rejeter, mais seulement à ne recevoir pas tout indistinctement. Il y a plusieurs traditions fausses, il y en a d'incertaines et de douteuses; mais toutes ne le sont pas; et il y en a peut-être telle qui, par son universalité, opère en nous une persuasion aussi forte dans son genre que celle de beaucoup de faits établis sur des témoignages contemporains (1).

Il arrive même quelquefois que nous sommes obligés de reconnaître la vérité de plusieurs récits qui nous avaient paru absurdes. Telles sont les pluies de pierres que nous rapportait Tite-Live, que nous ne pouvions concevoir, que nous refusions d'admettre, et dont une expérience réitérée nous a démontré la possibilité, en sorte que notre incrédulité, en cette occasion comme en plusieurs autres, n'a prouvé que notre ignorance.

Nous avons tous lu dans notre jeunesse les Métamorphoses d'Ovide: les fables intéressantes que raconte ce poète sur un grand nombre de perso-

(1) Mémoire de Fréret dans le tome VI des mémoires de l'Académie des Inscriptions, p. 158.

nages, ne sont certainement pas vraies, du moins pour la plupart; mais les personages n'en ont pas moins presque tous existé. Il nous parle, par exemple, fort au long d'Orphée (1), fils d'Œagre, roi de Thrace. La fable de sa descente aux enfers et de sa mort tragique sur les bords de l'Hèbre, est rapportée par Apollodore (2), par Diodore de Sicile (3), par Pausanias (4), par Diogène-Laërce (5), et par plusieurs autres auteurs. Apollonius de Rhodes, Valérius Flaccus, Apollodore et Higin, mettent Orphée au nombre des Argonautes. Au retour de la fameuse expédition de Colchos, il gouverna les Thraces, leur donna des lois, et leur apprit à respecter le sang humain dont ils se nourrissaient; ce qui fit dire, comme l'observe Horace, qu'il avait su apprivoiser les tigres et les lions. On croit que, le premier, il établit dans la Thrace des dogmes, des mistères, un culte; qu'il composa des prières et des himnes en l'honneur des Dieux, et qu'il réunit la dignité de pontife à celle de roi. C'est surtout par l'établissement d'une religion, frein nécessaire aux passions, et plus sacré, plus puissant que les lois, qu'Orphée devint le bienfaiteur des hommes.

Selon Diodore de Sicile, qui vivait sous Jules

(1) Livre X, vers 3 et suivans.
(2) Livre I, c. 7.
(3) Livre IV.
(4) Livre IX, c. 30.
(5) Livre I, c. 5.

César (1), Orphée devait être placé au-dessus de tous les mortels dont les noms étaient alors connus. Il avait voyagé en Égipte, il s'y était fait initier dans les mistères d'Isis et d'Osiris (Cérès et Bacchus chez les Grecs); il apporta des bords du Nil dans la Grèce le dogme consolateur des expiations; celui de la nécessité des sépultures, et d'autres usages qu'il mêla à la religion des Grecs, et qu'il consacra dans ses poésies; Pausanias ajoute son témoignage à celui de Diodore. Selon ce savant voyageur, Orphée enseigna que les hommes pouvaient effacer leurs crimes par le repentir, apaiser par des purifications les dieux qu'ils avaient irrités par des injustices.

Suivant Apollodore, Orphée fut enterré à Piérie, ville de Macédoine. Les habitans de Dion, autre ville de la même contrée, les Libéthriens, et les Thraces se vantaient d'avoir son tombeau. Les Thraces disaient, au rapport de Pausanias, que les rossignols qui avaient leur nid aux environs du tombeau d'Orphée chantaient avec plus de force et de mélodie que les autres, ce que l'on n'est pas obligé de croire.

Après sa mort, Orphée fut mis au rang des Dieux (2). Ce mélange du merveilleux avec l'histoire est sans doute le motif par lequel Aris-

(1) Il écrivit l'an 60 avant l'ère chrétienne, selon la Biographie universelle.

(2) S. Augustin, *de Civitate Dei*, liv. XVIII, ch. 14, et Albricius. *de Deorum imagin*. c. 18.

tote fut conduit à croire qu'Orphée n'exista jamais, et que les vers qui lui étaient attribués sont l'ouvrage d'un pithagoricien, nommé Cercops. Cette assertion, un peu hazardée, nous est rapportée par Cicéron (1), qui, dans le même endroit, parle d'Homère comme d'un personage historique; ce passage prouve donc qu'Aristote n'a du moins élevé aucun doute sur l'existence d'Homère, ni sur l'authenticité de ses ouvrages, quoiqu'il parût si incrédule sur l'existence d'Orphée.

§ II.

Invention de l'écriture.

III. Afin de constater cette existence, il est nécessaire de rechercher à quelle époque les Grecs ont connu l'écriture, véritable source de toutes les sciences historiques, et même de toutes nos connaissances. Les hommes, rassemblés en famille, se communiquèrent leurs pensées par l'usage de la parole. Le besoin de conserver le souvenir de certains faits, l'invention des arts utiles qu'ils craignaient d'oublier, les vertus des grands hommes qu'ils voulaient transmettre à leur postérité comme des exemples encore vivans, leur firent chercher l'art de se communiquer leurs idées sans le secours des sons. Au moyen des bois, des pierres, des marbres et des métaux, ils tracè-

(1) *De natura deorum*. C. 38.

rent quelques signes de convention qui représentaient les objets, ou qui en étaient l'emblème. C'est ce que nous appelons l'*écriture des pensées*, bien différente de l'écriture des sons, puisque celle-ci se prononce et que l'autre ne peut point s'articuler (1).

L'écriture des pensées signifiait donc, au lieu de sons, un ensemble d'objets, une action, un événement avec toutes ses circonstances, et quelquefois même, au moyen de certaines nuances, le jugement qu'on en devait porter. On peut distinguer plusieurs sortes d'écritures de pensées; l'une était *hiérogliphique représentative:* voulait-on faire concevoir l'idée d'une montagne, d'un fleuve, d'un arbre? on peignait ces objets. Celle-ci, ainsi que la suivante, ne pouvait s'exercer que sur les choses matérielles, l'autre était *hiérogliphique imitative:* ainsi un cercle signifiait le soleil; un croissant, la lune, en quelque état qu'elle se trouvât. Une troisième était *hiérogliphique caractéristique:* ainsi l'hippopotame signifiait l'impudence et la cruauté. Les notations chronologiques peuvent être placées dans cette classe. Or M. Champollion affirme que ces notations chronologiques ont été employées dans le dix-neuvième siècle avant notre ère, telles qu'elles l'ont été depuis; et il le prouve par des monumens encore existans. Une quatrième était *simbolique et emblématique*, ou

(1) Dictionnaire raisonné de diplomatique, par Dom de Vaines. Paris, 1774, art. Écritures L, 412 et 413.

de toutes ces idées, pour ainsi dire, partielles, formait l'idée parfaite et composée qui devait être exprimée. Ainsi *re-volu-tio* signifiait une action (*tio*) par laquelle un certain objet fait un mouvement de rotation (*volu*), au moyen duquel il revient au point d'où il est parti (*re*); *con-tribu-tio* exprimait l'idée d'une action (*tio*) par laquelle plusieurs se réunissent (*con*) pour prendre part à une certaine dépense (*tribu*). La langue allemande possède le même avantage, mais à un degré bien supérieur: toutes ses racines sont monosillabiques; chaque sillabe de plus, ajoutée à la fin du mot, est tantôt un simple crément qui indique un rapport de déclinaison ou de conjugaison; tantôt elle exprime une modification qui fait prendre à l'idée radicale le caractère d'une action ou d'une qualité, ou désigne l'instrument de l'action, ou la cause de la qualité, et qui fait paraître alternativement le mot comme substantif, adjectif, adverbe ou verbe. Un grand nombre de particules ajoutées au commencement de la sillabe radicale modifient aussi l'expression; la réunion de plusieurs racines exprime une idée composée. On en trouvera plusieurs exemples dans l'ouvrage cité. Cet avantage de la langue allemande est aussi celui de la langue grecque et des langues plus anciennes.

§ III.

Usage de l'Écriture chez les Grecs.

IV. Il n'est pas facile de connaître à qui l'invention de l'écriture appartient primitivement. Cependant on peut dire que de toutes les écritures alfabétiques, la caldaïque, l'égiptienne et la samaritaine ou phénicienne sont les seules qui puissent entrer en lice pour disputer l'antiquité (1). On est d'accord que l'alfabet arabe actuel n'est autre chose dans son origine que l'alfabet *siriaque*, introduit à la Mekke et à Médine vers l'an 530 de notre ère; on convient encore que le siriaque d'alors n'était qu'une altération ou une variété du *babilonien* ou *caldéen* qui est notre hébreu présent, et que, plus anciennement, les uns et les autres ne furent que l'altération du phénicien, représenté par le caractère dit *samaritain*, lequel a été l'hébreu primitif dont s'est servi Moïse, et dont l'usage a subsisté comme national jusqu'à la captivité de Babilone (2). Tous ces faits sont prouvés par le *Talmud de Babilone*, traité du Sanhédrin, chapitre II, qui désigne le samaritain par *khétab Jbri* כתב עברי, et l'hébreu par *khétab Assyri* כתב אשורי · Voici ses propres paroles :

אמר מר זוטרא ואומימה מר עוקבא · בתחלה נתנ

(1) Dictionnaire raisonné de diplomatique I, 414 et 415.
(2) Œuvres complètes de Volney, Paris 1821, VIII, 363.

תורה לישראל בכתב עברי ולשון הקדש · חזרה ונתנה להם בימי עזרא בכתב אשורי ולשון ארמי · וברדו להם לישראל כתב אשורי ולשון הקדש · והניחו להדיוטות כתב עברי ולשון ארמי : מאן הדיותות · אמר רב חסדאי כותאי (שמרונים) :

Voyez aussi Azarias de Robeïs, *Méor Anaïm*, chapitre 56, page 178 *recto* de l'édit. de Mantoue, 1574, in-4°.

Cnéus Gellius, cité par Pline le naturaliste (1), et Diodore de Sicile (2) attribuent l'invention des lettres au célèbre Toth, appelé Hermès par les Grecs, et Mercure par les Latins. Mais il paraît que les Égiptiens ont employé l'écriture hiérogliphique plus mistérieuse, et par cela même plus convenable à leur caractère. Voyez sur ce sujet la seconde partie du tome V des *Annales du Hainaut*, page 345. Les Phéniciens, plus communicatifs, ont mieux mérité notre reconnaissance en transmettant leur écriture alfabétique aux Grecs, de qui nous la tenons, ainsi que les Romains. C'est une justice que rend Lucain à ce peuple, lorsqu'il dit (3):

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux ieux,

(1) Livre VII, ch. 56.

(2) Livre I, ch. 16 dans l'édition de Wesseling. Cicéron *de natura deorum*, livre III, c. 22, compte cinq Hermès; mais il n'attribue à aucun l'invention de l'écriture.

(3) Pharsale, livre IV, vers 220-221, traduction de Brébeuf. Paris 1659, p. 89.

Et par les traits divers des figures tracées
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

L'écriture fut en effet enseignée aux Grecs par les Phéniciens plusieurs siècles avant le siège de Troie, l'an 1428 avant notre ère, si l'on admet la chronologie d'Eusèbe qui fixe sous cette année l'arrivée de Cadmus à Thèbes, fondé sur l'autorité de Castor (1), d'après laquelle Cadmus est né vers l'an 1479 avant notre ère. M. Petit-Radel, notre savant collègue, préférant l'autorité des marbres de Paros, fait naître Cadmus l'an 1540 (2). Il en résulte une différence de soixante-un ans qui est peu considérable pour des tems aussi éloignés. Il serait trop long de la discuter ici, où il me suffit de prouver que les Phéniciens ont enseigné l'écriture aux Grecs. C'est ce que nous apprend Hérodote dans sa grande histoire (3), où il dit :

« Pendant le séjour que firent en ce pays, » c'est-à-dire dans la Béotie, « les Phéniciens qui avaient « accompagné Cadmus, et du nombre desquels « étaient les Géphiréens, ils introduisirent en « Grèce plusieurs connaissances, et entre autres « des lettres, qui étaient, à mon avis, inconnues « auparavant dans ce pays. Ils les employèrent d'a-

(1) *Eusebii chronicon. Mediolani*, 1818, p. 135, 286 et 191. Voyez la note 1.
(2) Examen analitique Paris, 1827, p. 142.
(3) V. 58.

« bord de la même manière que tous les Phéni-
« ciens. Mais dans la suite des tems, ces lettres « changèrent avec la langue, et prirent une autre « forme. Les pays circonvoisins étant alors occu-« pés par les Ioniens, ceux-ci adoptèrent ces let-« tres dont les Phéniciens les avaient instruits; « mais ils y firent quelques légers changemens. « Ils convenaient de bonne foi, et comme le vou-« lait la justice, qu'on leur avait donné le nom de « lettres phéniciennes, parce que les Phéniciens « les avaient introduites dans la Grèce. Les Ioniens « appellent aussi, par une ancienne coutume, les « livres des *diphtères* (ou parchemins), parce « qu'autrefois, dans le tems que le *biblos* était « rare, on écrivait sur des peaux de chèvre et de « mouton; et encore à présent », dit toujours Hérodote qui écrivait dans le cinquième siècle avant notre ère, « il y a beaucoup de barbares « qui écrivent sur ces sortes de peaux. »

Le *biblos* dont Théophraste et Pline nous ont laissé la description (1) est la même chose que le *papyrus*. M. Bernard de Jussieu et M. le comte de Caylus ont très-bien expliqué (2) comment les Égiptiens s'en servaient pour fabriquer du papier. Les barbares, c'est-à-dire les peuples qui n'étaient pas Grecs, auraient pu faire venir du papirus

(1) Voyez la note de M. Larcher sur Hérodote, livre II, § 92, note 325.

(2) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXVI, p. 267.

d'Égipte comme les Grecs; mais ils étaient accoutumés à écrire sur des peaux préparées que nous appelons parchemins. « Il n'y a pas long-tems, » dit Pline le naturaliste (1), qui écrivait plus de cinq cens ans après Hérodote, « qu'on a découvert qu'il croît du papirus dans l'Euphrate, « aux environs de Babilone, et que l'on peut en « faire du papier, de même qu'on en fait du papirus d'Égipte; et cependant les Parthes aiment « encore mieux à présent écrire sur des peaux. » Hésichius nous apprend (2) que les Celtes écrivaient aussi sur des peaux de chèvre. L'ancienne écriture, connue sous le nom de *runique*, était gravée sur des planchettes, et le plus souvent sur des rouleaux ou bâtons de bois bien lissés (3).

Hérodote ne se contente pas de dire que les Grecs avaient puisé leurs lettres chez les Phéniciens; il le prouve par des monumens qu'il a vus et qui existaient encore de son tems, monumens très-antérieurs au siège de Troie.

« Moi-même, » dit-il, « j'ai vu aussi à Thèbes en « Béotie, des lettres cadméennes dans le temple « d'Apollon Isménien; elles sont gravées sur des « trépiés, et ressemblent beaucoup aux lettres « ioniennes. Sur un de ces trépiés, on voit cette

(1) Livre XIII, chap. 2.

(2) Art. Βαρακαναι.

(3) Voyez sur cette écriture des détails curieux dans le Cours d'histoire de M. Schœll. Paris 1830, II, 291 et suiv.

« inscription : Amphitrion m'a dédié à son retour « de chez les Téléboens. Cette inscription pour« rait être du tems de Laïus, fils de Labdacus, « dont le père était Polidore, fils de Cadmus.

« Le second trépié dit en vers hexamètres : « Scaios, victorieux au pugilat, m'a dédié à Apol« lon pour lui servir d'ornement. Ce Scaios pou« vait être le fils d'Hippocoon (1), contemporain « d'Œdipe, fils de Laïus, si véritablement c'est « lui qui a consacré ce trépié et non un autre « Scaios, de même nom que le fils d'Hippo« coon (2).

« On lit aussi sur le troisième, en vers hexa« mètres : Le tiran Léodamas a dédié ce trépié à « Apollon, afin de servir à son temple. Sous ce « prince, fils d'Étéocles, les Cadméens, chassés « par les Argiens, se réfugièrent chez les Enché« léens (3). »

§ IV.

Anciennes inscriptions grecques.

V. Les trois inscriptions, rapportées par Hérodote, remontent plus haut que le siège de Troie.

(1) Ce Scaios fut tué avec son père par Hercules. Voyez la Bibliothèque d'Apollodore, livre III, chap. 10, § 5.

(2) Hérodote, livre II, § 60.

(3) Hérodote, livre II, § 61.

Il en existe une actuellement encore plus ancienne que celles-là sur le frontispice du temple d'Onga, nom donné à la Minerve des Béotiens et des Laconiens. Cette inscription porte (1) que ce temple, existant encore tout entier à Amycles, où l'abbé Fourmont l'a vu, fut consacré à Onga, par Eurotas, roi des Ictéocratéens. Ces Ictéocratéens étaient les anciens Laconiens, comme l'a très-bien expliqué Hésychius (2). Eurotas était le troisième roi de Lacédémone, de la dinastie qui régna dans ce pays avant la conquête des Héraclides, vers l'an 1522 avant notre ère (3), vingt-sept ans après l'arrivée de Cadmus à Thèbes, si l'on adopte le calcul de M. Larcher (4). Il n'en serait pas de même si l'on préférait la date que j'ai tirée du chronologiste Castor (art. III).

Il devait y avoir une foule d'inscriptions de ce genre, dès les tems les plus reculés, dit avec raison M. Larcher (5); il ne se passait pas une action remarquable, qu'on ne l'écrivît dans les fastes de la ville qui avait donné le jour à son auteur, avec son nom et celui de son père. On le gravait sur le marbre et sur l'airain. Un particulier quelconque

(1) Mémoires de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Tome XV, p. 403. Mémoires de l'abbé Fourmont, lu en 1740.

(2) De l'édition d'Alde et de Schrével. Celle d'Alberti est fautive sur ce point. M. Larcher le prouve clairement p. 355 de sa Chronologie d'Hérodote.

(3) Chronologie d'Hérodote, par M. Larcher, p. 356.

(4) Id. p. 327.

(5) Id. p 553.

ne remportait pas un prix à un jeu public, que son nom et celui de son père ne fussent gravés sur le trépié qui avait été le prix de la victoire. Comme les dignités, les postes les plus éminens, dans la religion et dans le civil, étaient attachés à certaines maisons, on cessera d'être surpris du soin religieux que prenaient les Grecs pour conserver leur filiation. C'est ce que prouvent les trois inscriptions rapportées par Hérodote (1).

Celle d'*Amyclæ*, appelée aujourd'hui *Schabochori*, est un témoignage irrécusable, et l'on voit par ces exemples qu'il est incontestable que l'écriture a été connue des Grecs plusieurs siècles avant Homère. Nous allons voir qu'ils ont eu des écrits tracés en lettres phéniciennes, à peu près à la même époque. M. Clavier, que l'Académie regrettera lorsqu'il sera question de la Grèce, a très-bien défendu la cause que je soutiens (2), et fait aussi valoir en sa faveur l'ancienne inscription de Sigée. M. Dureau de Lamalle, notre savant confrère, qui a aussi rempli la même tâche, de manière à me laisser bien peu de choses à dire (3), prouve qu'il est certain que les lettres et l'écriture étaient usitées chez les Pélasges et les Hellènes, avant le déluge de Deucalion et l'arrivée de Cadmus.

(1) Chronologie d'Hérodote par M. Larcher, p. 327.

(2) Histoire des premiers temps de la Grèce. Paris, 1822, p. 15.

(3) Géographie de la mer Noire par A. Dureau de Lamalle. Paris, 1807, p. 230.

§ V.

Écrits des Grecs avant Homère.

VI. Diodore de Sicile (1), sur l'autorité de Denis de Milet (2), ancien poète ciclique, affirme que Linus fut le premier des Grecs qui employa dans ses écrits les lettres que Cadmus avait portées de Phénicie. Il les employa pour décrire les exploits du dieu de Nisa et pour faire d'autres récits. Ces lettres furent d'abord nommées phéniciennes, à cause de leur origine; on les appela depuis pélasgiennes, parce que les Pélasges sont les premiers chez lesquels elles furent en usage. On dit que Linus écrivit en lettres pélasgiennes les exploits du premier Dionusos, et qu'il avait laissé dans ses commentaires plusieurs autres récits. On prétend, dit toujours Denis de Milet, que ces caractères pélasgiens furent employés par Orphée, disciple de Linus, Pronapidès, précepteur d'Homère, excellent musicien, et Thumoitès, fils d'un Lacédémonien du même nom qui vivait du tems d'Orphée. A ces quatre auteurs, sur lesquels M. Du-

(1) Biblioth. III, 66, édit. de Wesseling.

(2) Comme le dit Heyne, *de fontibus hist. Diodori*, en tête du premier volume de l'édition de Wesseling. L'abbé Terrasson le confond avec Denis de Mitilène, bien plus récent. Voyez la note ci-après p. 86.

reau de Lamalle nous fournit des détails curieux, il en ajoute plusieurs autres (1).

Diodore de Sicile dit ailleurs (2) que, suivant les mithologistes crétois, les muses reçurent d'Apollon leur père, non-seulement le talent des compositions poétiques, mais aussi l'art d'écrire. Ils conviennent que, d'après quelques auteurs, les Siriens sont les inventeurs des lettres qu'ils ont transmises aux Phéniciens, que ceux-ci les apportèrent de la Phénicie lorsqu'ils suivirent Cadmus à son passage en Europe; et que, par cette raison, les Grecs eux-mêmes nomment phéniciens les caractères de l'écriture; mais ils prétendent que les Phéniciens n'ont réellement point inventé les lettres, et que la dénomination de phéniciennes vient seulement de ce que les Phéniciens ont changé l'ancienne forme de ces lettres en une autre que la plupart des peuples ont adoptée.

En effet, lorsque Cadmus arriva dans ce pays, qui fut appelé de lui la Cadméide, les Pélasges, que Pline (3) dit avoir apporté les lettres dans le Latium, les avaient déjà portées dans le Péloponèse, puisque Prométhée, selon Eschile (4), avait enseigné à ses concitoyens l'art de tracer des ca-

(1) Géographie de la mer Noire, p. 238.

(2) V. 74 dans l'édition de Wesseling.

(3) Histoire naturelle de Pline, livre VII, chapitre 55. J'ai rapporté et commenté ce passage dans mes Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du Globe, VII, 14.

(4) Tragédie de Prométhée enchaîné, acte III, scène I.

ractères. Or, Prométhée peut être placé sous l'an 1606 avant notre ère, puisque, selon les marbres de Paros, son fils Deucalion commença, l'an 1573, à régner en Licorie, près du mont Parnasse (1). Son écriture est peut-être celle que nous appelons l'écriture étrusque, dérivée aussi de l'écriture phénicienne, mais moins bien formée que l'écriture grecque.

Si les poètes préférèrent l'écriture phénicienne, comme l'assure Denis de Milet, s'ils écrivirent des livres long-tems avant Homère, Homère a donc pu écrire comme eux. Les inscriptions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, quoique plusieurs remontent à plus de trente-trois siècles, autorisent à croire que, dans les beaux tems de la Grèce, il en existait une suite non interrompue, qui facilitait aux historiens la connaissance des anciens faits. Les particuliers d'une naissance distinguée conservaient avec soin leurs généalogies. Hécatée de Milet, historien qui a précédé Hérodote d'un petit nombre d'années, fesait remonter sa généalogie (2) à seize générations; et quoiqu'il crût ou feignît de croire que son seizième aïeul était un dieu, on ne doit pas en conclure que sa généalogie ne fût qu'un tissu de fables. Il faut seulement supposer que son quinzième aïeul était un personage illustre. C'était peut-être le premier qui

(1) L'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne. III, 140.
(2) Hérodote, livre II, § 143.

se fût distingué; et comme on ignorait quel avait été son père, la vanité de cette maison lui avait fait imaginer qu'il devait sa naissance à un dieu (1). Toutes ces généalogies furent recueillies avec le plus grand soin par les écrivains critiques sur lesquels on peut consulter M. Heyne (2), et dont le recueil vient d'être publié en Allemagne par M. Muller (3). Ces ouvrages étaient alors très-connus, et c'était dans ces sources que puisaient les poëtes et surtout les tragiques. Les historiens eux-mêmes, et d'autres écrivains en prose, ne dédaignaient pas de les consulter (4). Homère a aussi consulté leurs écrits, et a écrit comme eux. On voit avec quelle attention ses héros, dans les discours qui précèdent leurs combats, rappellent le nom de leurs ancêtres.

Ses ouvrages peuvent être considérés comme une espèce d'enciclopédie, et l'art d'écrire n'y a point été oublié. On connaît ce passage du sixième livre de l'Iliade, où il est parlé des dépêches que Prœtus chargea Bellérophon de porter en Licie, et qui renfermaient l'ordre secret de le mettre à mort. On observera que Prœtus vivait deux générations avant la guerre de Troie. Il ne faut pas le confondre avec celui qui monta sur le trône d'Ar-

(1) Chronologie d'Hérodote, p. 357.
(2) *Excurs.* I. *ad lib.* II. *Æneidos.*
(3) *Lipsiæ,* 1830 in-8. Journal des Savans de novembre 1830, p. 700.
(4) Chronologie d'Hérodote, p. 358.

gos, l'an 1358 avant notre ère (1). Voici les deux vers d'Homère :

Πέμπε δέ μιν Λυκίηνδε, πόρεν δ'ὅγε σήματα λυγρὰ,
Γράψας ἐν πίνακι πτυκτῷ θυμοφθόρα πολλά (2).

Le *Mètaphraste*, manuscrit de la Bibliothèque Royale, explique les deux vers en ces termes : παρέσχετο δὲ οὕτως σήματα λυπηρὰ (*vel potiùs* χαλεπὰ *ut emendatum est*) γράψας ἐν πινακιδίῳ ἐσφραγισμένῳ καὶ δεινὰ πλεῖστα. Ce précieux manuscrit est du treizième siècle (3). La même explication se trouve en glose interlinéaire dans un exemplaire de l'édition d'Homère, par Chalcondyle, en 1488, dont les marges sont chargées de notes manuscrites. Eustathe, archevêque de Thessalonique, qui vivait sous l'empereur Manuel Comnène, dans le douzième siècle, s'étend beaucoup sur ce passage (4), et prétend que les dépêches de Prœtus étaient en caractères hiérogliphiques. Tous les scoliastes imprimés ou manuscrits s'accordent à expliquer σήματα, γράμματα (5).

(1) 658 d'Abraham. *Eusebii chronic. Mediolani* 1818, p. 289. Voyez sur la différence de ces deux Prœtus la note de M. Clavier sur Apollodore. Paris 1805. II, 227.
(2) Iliade, vers 168 et 169.
(3) Il est coté 2766.
(4) Tome II, p. 638.
(5) Magasin encyclopédique, 3e année, t. III. Paris 1797, p. 200.

§ VI.

Explication des vers d'Homère sur Bellérophon.

VII. Les véritables lettres, dit le savant Dacier (1), peuvent fort bien être appelées poétiquement des signes, σήματα, parce qu'en effet elles sont les signes et les marques des pensées. On voit même, ajoute-t-il, qu'on leur a donné ce nom; car on trouve dans les anciens, Φοινικικά σήματα Κάδμου, les signes phéniciens de Cadmus, c'est-à-dire les lettres que Cadmus porta de Phénicie en Grèce (2).

Aussi, Mme. Dacier n'hésite point à traduire les deux vers que je viens de rapporter: « Prœtus (3), « déguisant son ressentiment contre Bellérophon, « l'envoie en Licie, et lui donne pour le roi, son « beau-père, des lettres bien cachetées, où il lui

(1) Remarques sur l'Iliade. Paris, 1756. II, 189.

(2) Henri Étienne, p. 763. G. σῆμα, il rapporte le passage de l'Iliade qu'Ovide traduit ainsi : *ad fratrem scriptas exarat illa notas*, et d'après cette autorité Henri Étienne traduit σήματα par *notæ*. Ce vers d'Ovide est dans son *epist.* II, *lib.* III, vers 90, où il s'agit d'une lettre écrite par Iphigénie à Oreste. En cela Ovide est parfaitement d'accord avec Euripides, qui, dans son Iphigénie en Tauride, parle avec beaucoup de détail (vers 589-596) des lettres écrites en Grèce par Iphigénie, en employant les mots ἐπιστέλλαι et γράμματα.

(3) Je supprime dans la traduction *Roi d'Argos* qui n'est pas dans le texte, et qui est contre la vérité de l'histoire.

« marque l'injure qu'il a reçue, et prie ce prince « de le défaire d'un traître qui a voulu le déshonorer. »

M. Dugas-Montbel a préféré de traduire : « Prœtus envoya Bellérophon dans la Licie, et lui « remit des signes funestes. Ayant gravé sur des « tablettes jointes avec art plusieurs indices de « mort, il lui commanda de les montrer à son « beau-père, afin que Bellérophon perdît la vie. »

Je demande laquelle de ces deux traductions paraît la plus simple et la plus conforme à l'esprit du texte. Apollodore d'Athènes dit formellement (1) que Prœtus chargea Bellérophon de porter au roi de Licie une lettre (ἐπιστολάς) dans laquelle il écrivait(ἐνεγέγραπτο)à ce prince de le faire périr. J'aime bien mieux reconnaître ici l'exactitude scrupuleuse d'Homère, et en croire Eustathe, qui dit que Prœtus, roi de Corinthe, d'une ville éminemment commerciale, n'employa pas dans sa lettre l'écriture des Phéniciens qui était la plus usitée, mais l'écriture hiérogliphique des Égiptiens, portée en Grèce par Cécrops et par Danaüs, plusieurs siècles avant Bellérophon, mais réservée aux collèges mistérieux des prêtres. Ainsi le mot σήματα était véritablement le mot propre. C'est dans ce langage de la pensée qu'ont été puisées cette foule d'images qui animent les récits de l'Iliade et de l'Odissée. Mais si Homère a connu l'écriture

(1) Bibliothèque, livre I, chap. 3.

hiérogliphique, comme il le prouve par ce passage, il n'a pas ignoré l'écriture phénicienne qu'il a employée pour ses ouvrages. C'est ce que prouve Denis de Milet que Suidas dit avoir vécu 520 ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire quarante ans avant Hérodote (1). C'est ce que nous diront Hérodote, Plutarque, Diodore de Sicile, et tous les Anciens qui seuls peuvent nous enseigner l'histoire ancienne (2).

Au lieu de placer Homère dans l'enfance des sociétés, contentons-nous de le placer dans l'enfance de la Grèce qui, civilisée par les Égiptiens et les Phéniciens, puisait chez ces deux peuples tout ce qui devait l'éclairer un jour. La philosophie a dû venir plus tard que la poésie; mais Homère qui a connu, qui a étudié les deux nations, a dû naître avant Hérodote et Platon. Il a dû se créer le premier un stile original qui, par les circonstances heureuses où il est né, a produit deux poëmes immortels, que nous comprendrons mieux lorsque nous en connaîtrons mieux l'auteur, et que nous n'en admirerons pas moins.

(1) Voyez Heyne *excursus* I *ad* librum II *Æneidos*, dans son Virgile *Lipsiæ volumen secundum*, p. 356. Denis de Milet avait écrit Μυθικὰ, Ἀργοναυτικὰ, Τροϊκῶν Βιβλία Γ et Κύκλον ἱστορικὸν ἐν Βιβλίοις ζ' Il avait fait aussi τὰ Περσικὰ et τὰ μετὰ Δαρεῖον, qui peut-être ne composaient qu'un seul ouvrage.

(2) Voyez encore ci-après l'article XXXVIII.

CHAPITRE SECOND (1).

Sur l'existence et la vie d'Homère.

VIII. Après avoir prouvé que l'écriture était connue dans la Grèce habituellement plusieurs siècles avant la guerre de Troie, il me sera facile de faire voir qu'Homère a existé et qu'il a composé les deux poëmes que nous avons sous son nom, car ici ce n'est pas un historien qui nous parle : c'est Homère lui-même qui vient nous prouver son existence par deux ouvrages admirables. Vingt fois j'ai lu l'Iliade avec un vif intérêt, je n'ai pu en quitter la lecture lorsqu'une fois je l'ai eu commencée : je l'ai lue en grec, en latin, en français, en italien, en anglais; j'ai reconnu et partagé l'admiration que tous les peuples ont ressentie pour ce chef-d'œuvre de la poésie héroïque. L'auteur m'a toujours paru honorer l'hu-

(1) Ce chapitre a été lu à l'Académie dans la séance du 2 septembre 1831.

manité ; me dire qu'il n'a jamais existé, c'est m'affliger, c'est vouloir me persuader que je ne dois pas voir ce que je vois, que je ne dois pas sentir ce que je sens.

La vie d'Homère a été écrite par le premier historien de la Grèce, qui vivait quatre ou cinq-cens ans après lui. Si cette Vie, écrite avec un grand caractère de vérité, est authentique, elle doit fixer notre opinion. Quatre ou cinq siècles ne sont pas un intervalle assez long pour que l'histoire ne se conserve pas dans le pays où les événemens ont eu lieu. Hérodote était né dans l'Asie Mineure, comme Homère ; il parlait la même langue ; il était en quelque sorte de la même famille. Comment aurait-il pu se tromper sur des faits qu'il racontait à ses concitoyens? il se nomme en tête de son ouvrage. Il faut donc supposer un faussaire pour ne pas le lui attribuer, et ce faussaire serait bien ancien; car un des premiers auteurs dont la religion chrétienne invoque le témoignage, Tatien, né aussi dans l'Asie Mineure, l'an 130 de notre ère, cite la vie d'Homère, composée par Hérodote. Étienne de Bizance, Suidas, Eustathe, Tzetzès, en ont fait autant. Strabon même, bien plus ancien que tous ces auteurs, semble avoir puisé un fait important (1) dans cette vie d'Homère. Il existe un long essai sur la vie et les ouvrages d'Homère, attribué à Plutarque (2), lequel, en attestant aussi

(1) Livre XIV, p. 638 de l'édition de Casaubon.

(2) Il paraît en effet que Plutarque avait composé une vie d'Ho-

l'existence de notre poëte, ne cite point Hérodote; il préfère l'historien Éphore, d'après lequel il raconte quelques circonstances omises par Hérodote dont il a critiqué la grande Histoire, qui n'en est pas moins authentique parce que Tacite ne l'a pas connue. L'accusation intentée par Plutarque contre Hérodote (1) ne devait pas lui faire bien soigneusement rechercher les ouvrages de cet historien.

J'observerai que, dans sa vie d'Homère, Hérodote dit que ce poëte eut pour maître Phémios, que Denis de Milet appelle Pronapidès (2). Plutarque répète le même fait d'après Éphore, et Homère lui-même le confirme en parlant de ce maître avec éloge. Les instructions de Phémios ne purent qu'être utiles à son jeune disciple.

Hérodote dit aussi (3) qu'un maître de navire, appelé Mentès, instruit dans les lettres et savant pour ce tems-là, se chargea de faire voyager Homère pour son instruction. Le poëte s'étant em-

mère, et Aulu-Gelle en cite des passages; mais comme ils ne se trouvent pas dans celle qui nous reste sous le nom de Plutarque, on a cru cet ouvrage supposé; il a cependant un grand caractère d'antiquité, et n'est pas indigne de l'écrivain auquel il est attribué. Quelques critiques ont cru reconnaître qu'il renferme des morceaux de deux écrivains différents qu'on aura réunis en un seul (Histoire de la littérature grecque par M. Schœll. Paris, 1823. I, 138). Quoi qu'il en soit, cet essai est attribué à Plutarque.

(1) Traité de la malignité d'Hérodote.

(2) Diodore de Sicile, III, 63. Théodose lui donne le même nom *in schol. ad Dionys. thrac* Fabricius dans sa *Bibliotheca græca* distingue Phémios de Pronapidès. Je crois que c'est sans raison.

(3) Vie d'Homère, chap. 6.

barqué, examina par lui-même toutes les particularités des pays où il abordait, et s'en instruisit avec le plus grand soin par les questions qu'il fesait aux uns et aux autres. Il est même naturel d'imaginer, ajoute Hérodote, qu'Homère mit par écrit ce qui lui parut plus digne de remarque.

On sent combien cette circonstance est utile pour expliquer l'exactitude des détails géographiques contenus dans l'Iliade et l'Odissée. Notre savant confrère, M. Dureau de Lamalle, dans son ouvrage curieux intitulé : *Géographie phisique de la mer Noire, de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée* (1), vante cette exactitude et discute avec étendue (2) les connaissances géographiques qu'Homère avait de l'Orient, ainsi que des rivages de l'Afrique sur la mer Méditerranée.

Long-tems avant M. Dureau de Lamalle, le géographe Strabon avait prouvé qu'Homère a été le plus exact de tous les géographes et qu'il a enseigné la méthode de cet art à ceux qui l'ont suivi : car ce poète ne s'est pas contenté de bien désigner la situation des lieux ; il en a marqué la nature, et a parfaitement caractérisé leurs habitans, en nous apprenant les habitudes, les inclinations et les coutumes des peuples, en spécifiant même souvent quels étaient leurs vêtemens. Il a parfaitement bien distingué toutes les nations de la

(1) Paris, 1807, p. 43.
(2) id. p. 47 et suivantes.

Grèce(1). Ces éloges donnés par Strabon à l'exactitude d'Homère sont tels que, considérées seulement sous ce rapport, l'Iliade et l'Odissée prouvent la vérité des récits d'Hérodote. Cet historien était bien plus voisin d'Homère que Plutarque, qui a écrit la vie de Thésée, antérieur de deux siècles à Homère. Plutarque, qui vivait quatre ou cinq siècles après Hérodote, a eu bien moins de moyens encore de connaître son héros. Nous ne contestons cependant pas l'existence de Thésée. Celle d'Homère peut-elle donc paraître douteuse?

Les autres particularités que l'on trouve dans sa vie, telle que nous la donne Hérodote, ne sont pas moins utiles pour faire voir comment s'est développé le talent de ce poëte. Aussi le laborieux traducteur d'Hérodote, M. Larcher, n'a pas négligé de comprendre la vie d'Homère dans son Hérodote traduit du grec. Mais, entraîné par l'autorité de Vossius (1), il n'a cependant point admis l'authenticité de cet ouvrage. Examinons les fondemens sur lesquels s'appuient les soupçons de ces deux critiques.

(1) Préface de l'Iliade par Mad. Dacier. Paris, 1756. I, p. 52.

(2) *De Historicis Graecis. Cap. III, in fine.*

§ I.

Réponses aux critiques de la vie d'Homère par Hérodote.

IX. On lit à la fin de la biographie d'Homère par Hérodote ce paragraphe, le seul qui contienne une date précise, et qui donne lieu à quelques difficultés. Je répète les propres expressions de M. Larcher (1), qui traduit en général avec plus d'exactitude que d'élégance, mais qui a cependant omis ici dans sa version une demi-phrase assez importante, que j'ai cru devoir rétablir.

« J'ai rapporté ce qui regarde la naissance, la « vie et la mort d'Homère; il me reste à parler du « tems où il a vécu. On le déterminera facilement « et avec exactitude, sans crainte de se tromper, « si on l'examine de cette manière-ci. L'île de Les- « bos n'avait pas encore de villes; on y en fonda « cent trente ans après l'expédition de Troie, où « commandaient Agamemnon et Ménélas. Cumes « (Cumê), ville Éolienne, appelée aussi Phriconis, « fut fondée vingt ans après Lesbos; et dix-huit « ans ensuite, Smirne (Smurnê) le fut par les Cu- « méens. Ce fut en ce tems-là qu'Homère vint au « monde. Il y a 622 ans de la naissance de ce poëte « jusqu'au passage de Xerxès en Grèce, de ce Xer- « xès qui, ayant fait construire des ponts sur les

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802. VI, 188.

« deux rives de l'Hellespont, passa d'Asie en Eu-
« rope avec son armée. Depuis cette époque, il
« est plus facile de calculer la suite des tems par
« les archontes. Il est donc prouvé qu'Homère est
« né 168 ans après la prise de Troie. »

Ces deux phrases, « il y a 622 ans de la naissance de ce poëte jusqu'au passage de Xerxès en « Grèce, de ce Xerxès qui, ayant fait construire « des ponts pour joindre les deux rives de l'Hellespont, passa d'Asie en Europe avec son armée. « Depuis cette époque, il est plus facile de calculer les tems par la suite des archontes » sont évidemment interpolées, puisqu'elles coupent le raisonnement de l'auteur; en effet la phrase suivante: « Il est donc prouvé qu'Homère est né 168 ans « après la prise de Troie » est évidemment la conséquence de la période précédente, puisque le nombre 168 se compose des nombres 130, 20 et 18.

Une seconde raison non moins forte, qui prouve l'interpolation, c'est la date qu'elle donne à la prise de Troie; en effet, si l'on adopte le calcul du scoliaste qui a fait cette interpolation, il faut placer la naissance d'Homère 622 ans avant le passage de Xerxès, fixé sans contestation sous l'an 480 avant notre ère (1). Homère sera donc né l'an 1102 avant notre ère, et Troie aura été prise l'an 1270. Or cette date paraît fausse.

Avant l'institution des olimpiades, les Grecs avaient sans doute des traditions plus ou moins

(1) Histoire d'Hérodote, traduite du grec. Paris 1802. VII, 144.

vraies et quelques monumens historiques; mais ils n'avaient pas encore d'annales : ils n'eurent même des historiens que deux siècles après (1). Les premiers marchèrent tous à l'aide du calcul des générations; Hellanicus de Lesbos seul prit pour base du sien la suite des prêtresses de Junon à Argos, et rapporta la date des événemens aux années de leur sacerdoce. On sait combien Hérodote profita de cet ouvrage, et quels efforts il fit pour ne pas laisser égarer ses lecteurs dans le vaste champ qu'il offre à leurs ieux (2). Il admit dans son ouvrage la chronologie des Égiptiens, bien plus ancienne et bien plus exacte que celle des Grecs. Mais il ne put pas l'étudier aussi bien que lorsque les conquêtes d'Alexandre eurent soumis l'Égipte à la Grèce, et lorsque les Ptolémées eurent en quelque sorte transporté la Grèce en Égipte.

Ce ne fut qu'alors que la date de la prise de Troie put être fixée avec quelque exactitude. Je crois donc que l'on peut s'en rapporter à Ératosthènes, né 276 ans avant notre ère et par conséquent 208 ans après Hérodote. Il fut appelé à Alexandrie par Ptolémée III ou Évergète, qui lui donna la direction de sa bibliothèque, place qu'il exerçait encore sous Ptolémée V ou Épiphane. Ce savant très-distingué réunissait à un degré peu commun plusieurs genres de connaissances. Il fut

(1) Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand. Paris 1804. p. 577.

(2) Id. p. 578.

géomètre, astronome, géographe, philosophe, grammairien et poëte. Il perdit la vue dans sa vieillesse, et en conçut un tel chagrin qu'il se laissa mourir de faim, à l'âge de quatre-vingts ans (1). Parmi le grand nombre d'ouvrages qu'il avait composés, il y en avait un sur la chronologie. Clément d'Alexandrie (2) nous en a conservé le passage suivant : « De la prise de Troie au re« tour des Héraclides, il y a 80 ans; de là à la colo« nie Ionienne, il y a 60 ans; de là jusqu'à la tutèle « de Licurgue, 159 ans; de là à la première année « de la première olimpiade, 108 ans. » Ces sommes réunies donnent 407 ans d'intervalle entre la prise de Troie et la première olimpiade : donc Troie a été saccagée, selon le sistème d'Ératosthènes, 1183 ans avant notre ère.

Cependant Apollodore, qui florissait 148 ans avant notre ère et qui connaissait bien les ouvrages d'Ératosthènes, évalue à 408 ans l'intervalle entre la prise de Troie et la première olimpiade (3). Il place donc la prise de Troie sous l'an 1184 avant l'ère chrétienne.

D'un autre côté, Denis d'Halicarnasse ayant dit (4) que Caton avait placé la fondation de Rome 432 ans après la prise de Troie, ajoute que si l'on

(1) Biographie universelle. Paris 1815. XIII, 236. Art. Ératosthène par M. Delambre.

(2) *Stromata, lib.* I, p. 402.

(3) Diodore de Sicile, livre I, § 5.

(4) *Antiquit. Rom. lib.* I, § 74, p. 59.

mesure ce tems selon la chronologie d'Ératosthènes, on atteindra la première année de la septième olimpiade : donc Ératosthènes croyait, selon le témoignage de Denis d'Halicarnasse, qu'il y avait entre le saccagement de Troie et la première olimpiade 408 ans d'intervalle, et conséquemment la prise de Troie a eu lieu 1184 ans avant notre ère. Cette dernière opinion paraît la plus vraisemblable, parce qu'il est naturel de penser qu'Apollodore, qui est postérieur à Ératosthènes, s'il eût voulu s'écarter de cet écrivain, ne l'eût pas fait pour une différence aussi légère que celle d'une année (1).

On peut donc affirmer qu'Ératosthènes, Apollodore et Denis d'Halicarnasse ont placé la prise de Troie sous l'an 1184 avant notre ère. Ainsi Hérodote, qui fait naître Homère 168 ans après, place la naissance de ce poëte sous l'an 1016. Quant au calcul du scoliaste, les calculs de notre savant collègue M. Saint-Martin, adoptés par M. Petit-Radel dans le travail neuf et curieux qu'il a publié sur les généalogies (2), prouvent clairement que la date de 1270 ne peut être admise. A la vérité, ils reculent de quinze ans la date de 1184, qu'ils portent en 1199; mais cette différence, que je ne discuterai point ici, est peu importante à une époque aussi reculée. L'opinion de l'abbé Barthélemi qui, dans ses tables de l'*Ana-*

(1) Chronologie d'Hérodote, par M. Larcher, p. 375.
(2) Examen analytique, imprimerie royale, 1827, p. 63.

charsis (1), met la prise de Troie en 1282, ne paraît pas soutenable. Dans tous les cas, il est clair que la date donnée par Hérodote diffère beaucoup de celle de son scoliaste; et M. Larcher, qui le reconnaît, aurait dû soupçonner l'interpolation que je crois avoir prouvée.

§ II.

Nouvelle preuve de l'interpolation faite dans la vie d'Homère par Hérodote.

X. Personne jusqu'à présent n'ayant énoncé aucun soupçon sur l'interpolation faite dans la biographie d'Homère par Hérodote, je n'ai pas cru devoir m'en tenir aux deux raisonnemens que je viens de faire, et qui sont cependant bien simples et bien concluans. J'ai examiné le texte grec de cette biographie. Je n'ai pas voulu m'en rapporter à mon propre jugement, craignant d'être prévenu par une opinion déjà formée. J'ai consulté sur ce sujet le meilleur helléniste qu'il y eût à Rome où j'étais en 1813, lorsque cette observation m'est venue à l'esprit; c'est l'abbé Amati, employé à la bibliothèque du Vatican, où sont les meilleurs manuscrits de l'Europe, si l'on en exceptait alors notre Bibliothèque portant à cette époque le nom d'Impériale. Je vais rapporter textuellement sa réponse écrite en latin. Cette longue

(1) Ces tables ont été rédigées par M. de Sainte-Croix.

citation est trop importante pour qu'il me soit permis d'y rien supprimer.

Finis vitæ Homeri per Herodotum ex codice Palatino-Vaticanæ 310, qui est bonæ ætatis, p. 4, r°.

Τὰ μὲν οὖν ὑπὲρ τῆς γενήσεος, καὶ τελευτῆς, καὶ βίου, δεδήλωταί μοι· περὶ δὲ ἡλικίης τοῦ Ὁμήρου, ἐκ τῶν δ' αὖτις ἐπισκηπτάμενος, ἀκριβῶς καὶ ὀρθῶς λογίζοιτο· ἀπὸ γὰρ τῆς εἰς Ἴλιον στρατείης (1) ἣν Ἀγαμέμνων καὶ Μενέλαος ἤγειραν ἔτεσιν ὕστερον ἑκατὸν καὶ τριήκοντα (2), Λέσβος ᾠκίσθη, κατὰ πόλεις, πρότερον ἐοῦσα ἄπολις. Μετὰ δὲ Λέσβον οἰκισθεῖσαν ἔτεσιν ὕστερον εἴκοσι Κύμη ἡ Αἰολῖῶτις καὶ Φρικῶτις καλεομένη, ᾠκίσθη, μετὰ δὲ Κύμην ὀκτωκαίδεκα ἔτεσιν ὕστερον, Σμύρνα ὑπὸ Κυμαίων κατῳκίσθη· καὶ ἐν τούτῳ γίνεται Ὅμηρος. Ἀφ' οὗ δὲ Ὅμηρος ἐγένετο, ἔτεα ἐστὶν ἑξακόσια εἴκοσι δύο, μέχρι τῆς Ξέρξεω διαβάσεως· ἣν στρατευσάμενος ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας καὶ ζεύξας τὸν Ἑλλήσποντον, διέβη ἐκ τῆς Ἀσίας εἰς τὴν Εὐρώπην. Ἀπὸ δὲ τούτου ῥηϊδίως ἐστὶν ἀριθμῆσαι τὸν χρόνον τῷ ἐθέλοντι ζητεῖν ἐκ τῶν ἀρχόντων τῶν Ἀθήνησι. Τῶν δὲ Τρωϊκῶν ὕστερον γεγένηται Ὅμηρος, ἔτεσιν ἑκατὸν ἑξήκοντα ὀκτώ.

Et ità legit codex alter ejusdem bibliothecæ Palat. 179. *Si ergò periodus illa assumentum est ex margine, ut clarissimo viro videtur, assumentum istud jàm longo à tempore codices insedit. — Examinetur in bibliothecâ imperatoris Parisiensi*

(1) Schweighæuser écrit στρατιίας.
(2) Il écrit τρίηκοντα.

codex Vaticanus 305 *qui fortassè his nostris antiquior, etc.*

Meo sanè judicio scholion, ut fit, in textum intrusum, incipit à verbis ἦν στρατευσάμενος, *etc. usquè ad* Ἀθήνησι. *Nullus enim in illis adest Ionismus, si fortassè illud* ῥηϊδίως *excipias, quod etiàm malè jacet, atque res ipsa et phraseos structura Herodoto prorsùs indigna.—Quis prætereà non videat illud ipsum* ῥηϊδίως, *faciliùs, supputationem inferre ab illâ Herodoti diversam, ac proindè ab adnotatiunculâ marginali manifestè promanasse?*

HIERONYMUS AMATIUS.

Je soumets ces observations aux savans hellénistes qui se trouvent dans l'Académie, et je ne doute pas qu'elles ne leur paraissent ajouter une très-grande force aux miennes. Les deux phrases incidentes n'ont été omises dans aucun des manuscrits de la vie d'Hérodote, l'insertion du scolie étant évidemment antérieure à tous ces manuscrits; ces deux phrases appartiennent à un ancien scoliaste, et ont passé de la marge dans le texte. L'interpolation a été faite par un copiste maladroit. Elle commence évidemment plus haut que ne l'a cru M. Amati, c'est-à-dire aux mots ἀφ'οὗ δὲ, etc. Cela est nécessaire pour que la contradiction très-bien observée par M. Amati lui-même entre Hérodote et son scoliaste existe. En effet, si l'on supprime dans le texte d'Hérodote de M. Amati, le même que celui de l'Hérodote grec

et latin d'Henri Étienne (1) et celui de M. Schweighæuser (2), l'interpolation qui y a été faite, il en résultera ce qui suit :

« J'ai rapporté ce qui regarde la naissance, la « vie et la mort d'Homère, il me reste à parler du « tems où il a vécu. On le déterminera facilement « et avec exactitude, sans crainte de se tromper, « si on l'examine de cette manière-ci. L'île de Les« bos n'avait point encore de villes; on y en fonda « 130 ans après l'expédition de Troie, où comman« daient Agamemnon et Ménélas. Cumes, ville Éo« lienne, appelée aussi Phriconis, fut fondée vingt « ans après Lesbos; et dix-huit ans ensuite, Smirne « le fut par les Cuméens. Ce fut en ce tems-là « qu'Homère vint au monde. Il est donc prouvé « qu'Homère est né 168 ans après la prise de Troie. »

§ III.

Réfutation de deux argumens contre la vie d'Homère.

XI. De la même manière que je viens de prouver l'interpolation faite au texte d'Hérodote par la différence des stiles, Wesseling a voulu démontrer que la Vie d'Homère qui porte le nom d'Hérodote n'est pas de cet historien. Il compare le stile de cette biographie à celui de la grande Histoire d'Hé-

(1) P. 637.
(2) IV, 339.

rodote, et trouve celui-ci différent. Hemsterhuys et le savant philologue hollandais Louis-Gaspard Walckenaer, sont cités pour avoir été du même avis (1). Je respecte infiniment leur opinion : mais en adoptant celle de M. Amati pour un passage interpolé coupant et contrariant le raisonnement de son auteur, je crois pouvoir le contester pour deux ouvrages d'une nature très-différente, dans lesquels Hérodote n'a pas dû avoir le même stile, et qu'il a pu composer à des âges divers. Comparez les premières pièces de Corneille et de Racine aux dernières, *Agésilas* à *Cinna*, *Athalie* aux *Frères ennemis;* vous croirez lire deux auteurs différens. Ne retrouve-t-on pas d'ailleurs cette belle simplicité de l'historien grec dans le début de sa biographie?

« Hérodote d'Halicarnasse, ne cherchant que la « vérité, a composé cette histoire de la naissance « et de la vie d'Homère. »

Il me reste à examiner la difficulté chronologique qui a frappé Vossius et M. Larcher.

Si l'on abandonne la note du scoliaste, opposée au texte d'Hérodote et à la chronologie, si l'on admet la date de la prise de Troie, telle que l'ont admise Ératosthènes, Apollodore, Diodore de Sicile, et Denis d'Halicarnasse, (*art.* IX) sous l'an 1184 avant notre ère, Hérodote fera naître Homère 168 ans après, c'est-à-dire l'an 1016. On peut

(1) *Herodoti musæ. Argentorati.* 1816 VI, 321. Wesseling sera combattu à l'article XVII.

croire, dit M. Larcher (1), que ce poëte mourut vers la soixante-troisième année de son âge, puisqu'il était encore assez fort pour entreprendre le voyage de la Grèce. En adoptant cette conjecture, l'époque de la mort d'Homère doit être placée sous l'an 953.

M. Larcher, qui place la naissance d'Homère beaucoup plus tard, s'appuie sur un passage de la grande Histoire d'Hérodote; et comme cet historien ne lui paraît pas avoir pu se contredire lui-même, il en conclut que la Vie d'Homère n'est pas d'Hérodote. C'est le raisonnement qu'avait fait Vossius, et le seul qui ait été allégué avec quelque apparence de raison en faveur de cette opinion.

En effet Hérodote, au second livre de son Histoire (2), dit qu'Homère et Hésiode ne vivaient que quatre cens ans avant lui; et comme la naissance d'Hérodote est placée par Aulu-Gelle (3) 53 ans avant la première année de la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire l'an 484 avant notre ère (4), la naissance d'Homère n'aurait eu lieu que sous l'an 884, c'est-à-dire cent trente-deux ans après l'époque ci-dessus fixée si l'on prend l'époque de la naissance, et seulement soixante-neuf ans si l'on prend celle de la mort. Mais comme le tems de l'existence des deux poëtes est comparé par Héro-

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. II, 285.
(2) § 53.
(3) Livre XV, chap. 29.
(4) Chronologie d'Hérodote, p. 664.

dote au tems de la sienne, il semble que c'est l'année de la naissance des uns qui doit être comparée à celle de la naissance de l'autre; et alors la différence est véritablement de plus d'un siècle.

On peut répondre qu'Hésiode n'était point contemporain d'Homère, comme Hérodote semble le dire ici. Cet historien ne s'explique pas d'une manière assez claire sur ce sujet, pour que l'on doive regarder ce passage comme une autorité décisive. Quelques écrivains, et notamment l'auteur des Marbres de Paros (1), prétendent qu'Hésiode était le plus ancien. Mais M. Larcher lui-même croit plus sûr de suivre le sentiment de Cicéron (2), qui assure qu'Homère l'a devancé de plusieurs siècles. On peut en effet en apporter des preuves, ajoute M. Larcher. La première sillabe du mot καλὸς est toujours longue dans Homère. Or, comme on trouve ce mot plus de deux cent soixante-dix fois dans cet auteur, c'était donc une prononciation de son siècle. Dans Hésiode, cette première sillabe est tantôt longue et tantôt brève. Homère fait toujours longue la pénultième du mot ὀπωρινὸς, au lieu qu'Hésiode la fait toujours bréve avec les modernes; ce qui prouve que lui-même était moderne en comparaison d'Homère (3).

Au reste, les historiens ne sont pas infaillibles

(1) Époques 29 et 30.
(2) *De Senectute*. C. 15.
(3) Voyez Samuel Clarke sur l'Iliade d'Homère, liv. II, vers 43.

sur les dates. Qui croirait que dans *Le siècle de Louis XIV*, ouvrage composé avec beaucoup de soin par Voltaire, pendant la vie duquel on l'a réimprimé plus de vingt fois, il s'est glissé une faute répétée dans toutes les éditions, et qu'aucun de ses nombreux critiques n'avait observée avant moi. Il dit que Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Chartres et depuis régent du royaume, n'avait pas quinze ans lors du combat de Steinkerque, tandis que ce prince avait alors dix-huit ans accomplis (1); conclura-t-on de cette erreur que *Le siècle de Louis XIV* n'a pas été écrit par Voltaire?

Il n'est donc pas surprenant que les Anciens n'aient pas été d'accord entre eux sur l'époque de la mort d'Homère; l'unanimité de leurs témoignages en cette occasion comme en tant d'autres serait beaucoup plus étonnante.

§ IV.

Sur l'époque de la vie d'Homère.

XII. Nous avons une troisième biographie d'Homère, qui fesait partie de la Chrestomathie de Proclus; il en existe deux autres que Léon Allatius (Allazzi) a publiées avec celle-là dans son traité *De patriâ Homeri*, *Lugduni*, 1649, in-8°, et plus correctement M. Tychsen, d'après un manuscrit

(1) Voyez ma dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal. Paris, 1811, page 128.

de l'Escurial, dans *Bibliothek der alten litt. und Kunst*, n° 1. Les auteurs de ces deux vies sont anonimes. Une troisième, dont l'auteur est aussi anonime, a été trouvée dans un manuscrit de Madrid : elle est fort courte, mais renferme quelques données que les autres n'ont pas ; elle a été placée par Jean Iriarte dans son *Catal. manusc. græc. biblioth. matrit.*, vol. 1er, p. 233 (*Hist. de la Littérature grecque*, par M. Schoell. *Paris*, 1823, I, 139). Il n'est pas étonnant que ces six ouvrages (1) ne soient pas toujours d'accord entre eux, quoique tous les six concourent à prouver l'existence d'Homère.

Plutarque, ou l'auteur de l'Essai sur la vie et la poësie d'Homère qui lui est attribué, convient qu'on n'est pas d'accord sur l'époque à laquelle a vécu l'auteur de l'Iliade. Aristarque dit qu'il vivait à l'époque du départ de la colonie Ionienne ; or, cette colonie alla s'établir dans l'Asie soixante ans après le retour des Héraclides dans le Péloponèse, et ce retour n'eut lieu que quatre-vingts ans après le siège de Troie. Cratès dit qu'il vivait avant le retour des Héraclides dans le Péloponèse, moins de quatre-vingts ans après le siège de Troie. Mais l'opinion la plus accréditée, dit qu'il était postérieur à ce siège d'un peu plus de cent ans, et qu'il vivait un peu avant l'établissement des Jeux olim-

(1) L'une d[illegible] [illegible]e à Dion. Voyez ci-après l'article XXIX.

piques, époque depuis laquelle on a compté les olimpiades (1).

Cet énoncé de Plutarque est bien peu concluant. En admettant que la prise de Troie a eu lieu sous l'an 1184, le retour des Héraclides, qu'Aristarque plaçait quatre-vingts ans après, a été effectué l'an 1104, et la colonie Ionienne l'an 1044. C'est un peu trop tôt selon la vie d'Homère par Hérodote. Cratès fait naître Homère encore plus tôt. L'opinion commune, telle que l'énonce Plutarque, se rapproche beaucoup de celle d'Hérodote.

Éphore de Cumes, dans l'ouvrage intitulé : *De l'Histoire de ma patrie*, cherchant à prouver qu'Homère était de Cumes, dit que cette ville vit naître trois frères, Atellès, Maeon et Dios. Ce dernier, étant accablé de dettes, quitta le pays et alla s'établir à Ascra, bourg de la Béotie; il y épousa Pucimède, et il en eut un fils qui fut Hésiode. Atellès mourut à Cumes, laissant une fille nommée Crithéis, qu'il confia aux soins de Maeon, son frère; celui-ci, l'ayant séduite, et craignant que ses concitoyens ne s'en aperçussent et ne le punissent, la donna en mariage à Phémios, maître d'école à Smirne. Crithéis, allant un jour laver son linge dans le fleuve Mélès, fut surprise par les douleurs de l'enfantement, et accoucha d'Homère sur les bords de ce fleuve; ce fut pour cela qu'on le nomma d'abord *Mélésigènes*. Il changea par la

(1) Essai sur la vie et la poésie d'Homère, par Plutarque, § 3.

suite, lorsqu'il eut perdu la vue, ce nom en celui d'Homère, nom que les habitans de Cumes, et les Ioniens en général, donnaient aux aveugles, parce qu'ils ont besoin de quelqu'un pour les conduire (τῶν ὁμηρευόντων). Voilà le récit d'Éphore (1), selon Plutarque, et ce récit est assez conforme à celui d'Hérodote.

En effet, cet historien appelle aussi Crithéis la mère de notre poëte; mais il ne nomme point son père. Il dit seulement que Crithéis, ayant été surprise par les douleurs de l'enfantement sur les bords du Mélès, accoucha d'un fils auquel elle donna le nom de Mélésigènes, parce qu'il était né sur les bords du fleuve. Elle épousa ensuite Phémios, qui enseignait les belles-lettres et la musique, et qui se chargea de l'éducation de son fils, qu'il adopta. Seulement Éphore diffère d'Hérodote en ce qu'il appelle Ménalopos le père de Crithéis et Cléanax, d'Argos, le tuteur de cette fille. Ces différences prouvent qu'Éphore n'avait pas puisé aux mêmes sources qu'Hérodote, à qui il était postérieur, puisqu'il mourut vers l'an 300 avant l'ère chrétienne (2). Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il fait Hésiode plus ancien qu'Homère, puisque le premier était fils de Dios, et le second petit-fils d'Atellès, frère de Dios. C'est donc vraisemblablement sur cette autorité que le rédacteur de la Chronique des Marbres a prétendu qu'Hésiode florissait l'an

(1) Vie d'Homère attribuée à Plutarque, § 2.

(2) Biographie universelle, art. Éphore.

943 avant notre ère, sous l'archonte Mégaclès, et Homère, l'an 906, sous l'archonte Diognète. Mais cette dernière date paraît beaucoup trop rapprochée de nous, et Pausanias, qui écrivait dans le deuxième siècle de notre ère (1), cinq cents ans après Éphore, nous dit qu'ayant recherché avec le plus grand soin l'époque à laquelle Homère et Hésiode avaient vécu, il n'avait pas cru devoir écrire sur ce sujet, sachant combien de querelles cela avait excité entre plusieurs personnes, et surtout parmi ceux de ses contemporains qui s'occupaient de poësie (2).

Aussi Eusèbe, dans l'édition Arménienne, parle d'Homère, sous l'an 915 d'Abraham (3), équivalant à l'an 1201 avant notre ère; mais il rapporte plusieurs opinions copiées fidèlement par le Sincelle (4). Velléius Paterculus (5) place la naissance d'Homère sous l'an 969. « Il n'y a qu'environ neuf « cent cinquante ans qu'Homère florissait, » dit-il, l'an 30 de l'ère chrétienne, et il date de l'an 31. Il ajoute : « Et il n'y en a pas mille depuis sa nais« sance jusqu'à nous. » Cette date de l'an 969 ne s'éloigne pas beaucoup de celle qui a été donnée dans la vie d'Homère par Hérodote qui lui attribue alors quarante-six ans.

(1) Biographie universelle, article Pausanias.
(2) Pausanias, Voyage en Béotie, chap. 39.
(3) Édition de Milan. 1818, p. 302.
(4) Édition de Bonn. 1829, p. 339.
(5) Livre I, chap. 5.

Suidas (1), d'après Porphire, est d'accord avec les Marbres de Paros auxquels il donne aussi le nom de Marbres d'Oxford; il place la naissance d'Homère sous l'an 907, cent neuf ans plus tard qu'Hérodote. Mais je prouverai facilement dans le chapitre suivant (2) que cette date est fautive, quoique puisée chez l'historien Éphore, si ma conjecture est juste.

Quant à la date donnée par Hérodote dans sa grande histoire, peut-être cet historien, en confondant Hésiode avec Homère dans le passage que j'ai rapporté (*art.* XI), tiré de sa grande Histoire, et voulant abréger les tems pour se rapprocher d'eux autant qu'il lui était possible, n'a véritablement parlé que de la naissance d'Hésiode. Ce sera conséquemment ce dernier poëte, qui, selon lui, sera né l'an 884 avant notre ère, cent trente-deux ans après la mort d'Homère, en adoptant la date fixée par Hérodote, qui m'a paru la plus vraisemblable. Au reste, cette diversité d'opinions n'a fait jeter aucun doute sur l'existence d'Homère. Elle prouve seulement que la Grèce n'avait pas de chronologie à cette époque, et qu'Homère n'était pas un personage assez considérable de son tems pour avoir laissé à la postérité des monumens de son passage dans cette vie. Les grands hommes jouissent bien rarement de leur gloire, et ce n'est qu'après leur mort que leur réputation leur crée une nouvelle vie.

(1) Art. Ὅμηρος.
(2) Art. XVI.

c'est néanmoins de cet état naissant de son art, qu'il prend occasion d'en faire le plus grand éloge. Ulisses, dans le huitième livre de l'Odissée, voulant mettre à l'épreuve les talens de Démodocus, après lui avoir entendu chanter quelques exploits des Grecs, lui dit : « Il semble que vous ayez vu « ces choses, ou du moins qu'on vous en ait bien « instruit ; mais chantez sans aucune exagération « la conduite d'Ulisses au sujet du cheval de bois, « et j'avouerai que les dieux vous ont enseigné vos « chants. » Démodocus commence ; Ulisses écoute, s'attendrit, répand des larmes, et avoue qu'il est satisfait. Ces prétendues inspirations du ciel qui animaient les chanteurs, ne pouvaient se mettre en crédit qu'à la faveur d'une extrême ignorance. Homère les supposa de son chef : la poésie, s'en trouvant bien, s'est maintenue dans le privilège d'être inspirée, et même de prédire. Mais personne avant lui n'avait porté le titre de poëte dans la Grèce, titre que les hommes n'ont pas cessé de lui donner comme n'appartenant par excellence qu'à lui (1). A côté de ces chanteurs, que l'on peut regarder comme d'anciens troubadours, et qui récitaient leurs propres compositions, se placèrent de jeunes chanteurs, qui d'abord de concert avec les auteurs, et ensuite avec le simple secours de leur mémoire, gagnèrent l'argent du

(1) Préface de l'Homère anglais par Pope, p. 390-392, dans le tome 1er des OEuvres diverses de Pope. 1754.

était pas moins un vrai chant; et lorsqu'on examine avec attention tout ce qu'ont écrit les Anciens sur leurs poësies, on ne peut pas révoquer en doute cette vérité. C'est donc à la lettre qu'il faut prendre ce qu'Homère, Hésiode et d'autres ont dit au commencement de leurs poëmes. L'un invite sa muse à chanter la fureur d'Achilles; l'autre va chanter les muses elles-mêmes. Ce langage est très-exact, parce que leurs ouvrages n'étaient destinés qu'à être chantés. L'expression n'est devenue figurée que chez les Latins, et depuis parmi nous (1). On vantait en Orphée, en Musée, en Linus, le merveilleux pouvoir de leurs chansons et de leur musique. Le savant Fabricius, dans sa *Bibliothèque grecque*, a compté soixante et dix poëtes qui avaient écrit avant Homère; mais leurs ouvrages ne s'étant pas conservés, l'excellence qu'on leur suppose n'a été sentie que par leurs contemporains. On peut en juger par l'idée que donne Homère de son Démodocos (Odissée, liv. I) et de son Phémios (Odissée, livre VIII), dont le premier paraît inventé pour faire honneur aux poëtes, mais dont le second était le maître et le père adoptif d'Homère. Leurs chefs-d'œuvre étaient des vers faits et chantés à table par des personnes qui savaient un peu de musique et de poësie; le nom de poëte n'était pas même connu; Homère ne l'a pas employé une seule fois dans ses écrits;

(1) Encyclopédie, art. Chant.

et fesaient un tout. Les anciens poëtes allaient de contrée en contrée et de ville en ville, instruire et amuser les peuples par le chant de leurs poësies, On leur rendait de grands honneurs, et la libéralité des peuples leur fournissait d'abondantes ressources pour subsister. C'est ce que nous voyons dans la vie d'Homère, composée par Hérodote (1). Le plus ancien rhapsode que l'on connaisse est ce Phémios, qu'Homère, qui avait été son disciple, a immortalisé dans son Odissée (2). Platon lui donne le nom de rhapsode (3). J'ai déjà conjecturé (*art.* VIII) qu'il est le même que Denis de Milet appelle Pronapidès.

Ces anciens poëtes, chantres, rhapsodes, qui récitaient et chantaient des vers de leur composition, portaient-ils une baguette ou une branche de laurier? C'est un fait controversé entre les critiques. L'opinion la plus probable est qu'en chantant leurs propres pièces ils tenaient à la main une branche de laurier, surtout quand ils n'accompagnaient pas leurs poësies du son des instrumens. « On voit par les vers même d'Hésiode, » dit Pausanias, (4) « qu'il récitait ses vers en tenant « à la main une branche de laurier. »

Les rhapsodes de la seconde espèce, c'est-à-dire

(1) § 10.

(2) Livre I, vers 153, 154, 155.

(3) *In Ione*, tome I, p. 523. C. ou dans l'édition de Deux-Ponts. VI, 185. Φημίου τοῦ Ἰθακησίου ῥαψῳδοῦ.

(4) Bœotiques ou livre IV, chap. 30.

ceux qui toujours tenaient à la main une branche de laurier, venaient au secours des poëtes; on leur donnait aussi le nom d'*hipocrites*, c'est-à-dire d'acteurs, on les appelait aux fêtes et aux sacrifices publics, pour chanter les poëmes d'Orphée, de Musée, d'Hésiode, d'Archiloque, de Mimnerme, de Phocilides, et particulièrement ceux d'Homère. Parmi ceux-ci, les uns n'étaient que rhapsodes dans le sens de la seconde étimologie. Ils se contentaient de réciter ou de chanter les vers des autres poëtes, sans y rien ajouter du leur. Les autres étaient doublement rhapsodes, ainsi que les anciens poëtes, mais dans un sens un peu différent. Ils n'étaient point assez habiles pour composer, mais ils ajoutaient aux pièces des Anciens; ils les liaient, les cousaient ensemble, en fesaient un tout, soit en y mettant des exordes, soit en y ajoutant des épilogues; et en cet état ils les chantaient, une branche de laurier à la main. C'est ce que nous apprenons de Pausanias, qui nous dit (1): « Ceux d'entre les Béotiens qui habitent aux envi« rons de l'Hélicon pensent, et c'est une tradition « qu'ils tiennent de leurs ancêtres, qu'Hésiode n'a « fait que le poëme des Travaux et des Jours; ils « en retranchent même le préambule ou invoca« tion aux muses. » On est donc fondé à croire que ce préambule est l'ouvrage de quelque rhapsode. Ainsi l'on ne peut blâmer le savant Brunck de

(1) Même livre, chap. 31.

croire; il met Socrate en présence du rhapsode Ion, qui venait de remporter le prix à Épidaure, aux fêtes d'Esculape, et qui se préparait à le disputer à Athènes. Cet Ion ne chantait ni les vers d'Archiloque, ni ceux d'Hésiode, mais seulement ceux d'Homère, et Socrate lui dit :

« Quand vous récitez l'épopée avec le succès « qui vous est ordinaire, et que la multitude vous « écoute frappée d'étonnement ; soit que vous « chantiez Ulisses s'élançant sur le seuil de son « palais, se fesant connaître aux amans de Péné- « lope, et jetant à ses piés les flèches qui vont « le venger, soit que vous présentiez le terrible « Achilles fondant sur Hector, soit que vous re- « traciez les malheurs d'Andromaque, ou d'Her- « cule, ou de Priam....... vous êtes hors de vous- « même; emportée par les actions que vous récitez, « votre imagination croit y être présente, en quel- « que lieu qu'elles se soient passées, soit à Troie, « soit à Ithaque, soit en tel autre endroit que vous « entraînent les vers (1)..... Tantôt les audi- « teurs répandent des larmes, tantôt ils lancent « des regards sombres et terribles, toujours pé- « nétrés et surpris de ce qu'ils entendent...... Le « spectateur est le dernier des anneaux qui, comme « suspendus à une pierre magnétique, se trans- « mettent la vertu qu'ils en reçoivent; vous, acteur

(1) J'adopte la traduction de l'abbé Arnaud dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXXIX, p. 264.

« et rhapsode, vous êtes l'anneau du milieu, et le « premier des anneaux est le poëte lui-même; c'est « par ces divers chaînons que la divinité de la- « quelle ils empruntent la vertu et la puissance « de la transmettre, attire et meut à son gré l'ame « des humains; à elle ainsi qu'à une pierre d'ai- « mant est suspendue une longue chaîne d'ac- « teurs, de maîtres et de sous-maîtres attachés « obliquement aux anneaux qui tiennent à la muse; « un poëte tient à une muse, et une autre muse « attire un autre poëte; c'est ce qui fait dire d'eux « qu'ils sont possédés : en effet, ils (1) ne se pos- « sèdent pas eux-mêmes, ils ne sont point à eux, « ils sont au pouvoir de la muse. À ce premier « rang d'anneaux, c'est-à-dire aux poëtes, sont « suspendus d'autres anneaux, les uns à ceux-ci, « d'autres à ceux-là, d'où naissent comme autant « de différentes branches de l'enthousiasme. Les « uns sont attirés et divinisés par Orphée, les autres « par Musée, d'autres enfin par Homère, et c'est « parmi ces derniers qu'il faut vous compter, Ion; « vous dont Homère saisit l'ame tout entière; vous « qui, si l'on vient à chanter en votre présence les « vers de tout autre poëte, bâillez, sommeillez, « êtes insensible et muet, pendant qu'au récit de « quelque passage de l'Iliade ou de l'Odissée, vous « vous réveillez à l'instant, sentez votre cœur tres- « saillir, et parlez avec abondance. Aussi n'est-

(1) Mémoires de l'Académie, tome XXXIX, p. 265.

« ce point en vertu de l'art ni de la science que « vous parlez si bien sur Homère, mais unique-« ment par une inspiration et une possession di-« vine (1). »

Sans doute Socrates, en parlant ainsi, ne croyait pas sérieusement qu'Ion fût inspiré par une divinité; mais Ion et Socrates auraient été bien surpris si on leur avait dit que deux mille ans après eux il s'élèverait une secte de pirrhoniens qui affirmeraient avec assurance que cet Homère dont ils s'entretenaient avec tant de chaleur n'avait jamais existé, et que dans cette Iliade et cette Odissée où ils admettaient un caractère poëtique si bien prononcé, des peuples regardés alors comme barbares sauraient distinguer divers fragmens composés par plusieurs poëtes inconnus d'eux et de toute l'antiquité. Je ne puis cacher ma surprise d'avoir à combattre une telle assertion.

§ II.

Du nom de Rhapsodies donné aux poésies d'Homère.

XV. Les poësies d'Homère, dit M. Larcher (2), ont été appelées rhapsodies, ou parce qu'il les

(1) Mémoires de l'Académie, tome XXXIX, p. 266.

(2) Histoire d'Hérodote, trad. du grec. Paris, 1802. IV, 298. Note de M. Larcher.

chantait lui-même, une branche de laurier à la main, ou parce que les homérides les chantaient de la sorte; dans ce sens-là, rhapsodie vient de ῥάϐδος, baguette, branche; ou parce qu'Homère, ayant conçu et arrangé dans sa tête le poëme entier, ne le donnait que livre à livre, qu'il liait ensemble jusqu'à ce que tout le poëme fût achevé. Ce fait peut être expliqué par la Vie d'Homère, où ce poëte est représenté allant de ville en ville pour réciter ses vers, qui lui fournissaient le moyen de subsister.

Devenu aveugle, il y réussit encore plus difficilement. Cependant, arrivé à Phocée, il y vécut de la même manière qu'il l'avait fait ailleurs, fréquentant assidûment les lieux d'assemblée, où il récitait ses vers. Il y avait en ce tems-là à Phocée un nommé Thestoridès qui instruisait les jeunes gens dans les lettres (1). M. Larcher observe que Thestoridès est un nom patronimique signifiant fils de Thestor. Calchas, ce fameux devin qui accompagna les Grecs à l'expédition de Troie, était aussi nommé Thestoridès, parce qu'il était fils de Thestor, et c'est ainsi que le nomme souvent Homère (2). C'est une semblable analogie qui m'a fait conjecturer que Phémios Pronapidès était Phémios fils de Pronaps.

« Le Thestoridès de Phocée, » continue Héro-

(1) Histoire d'Homère, § 15.

(2) Note 18 de M. Larcher sur la vie d'Homère.

dote (1), « était sans probité. Ayant reconnu les « talens d'Homère pour la poësie, il lui offrit de « le nourrir et de prendre soin de lui, s'il voulait « lui permettre d'écrire ses vers, et s'il voulait lui « apporter tous ceux qu'il composerait dans la « suite. Homère avait besoin du ministère de quel- « qu'un dans les choses les plus nécessaires à la « vie; il accepta cette offre.

« Pendant son séjour à Phocée, chez Thestori- « dès, il composa la petite Iliade. En voici les deux « premiers vers : — Je chante Ilion, la Dardanie « abondante en excellens chevaux, et les maux « qu'ont soufferts dans ses campagnes les Grecs « serviteurs d'Arès », que nous appelons Mars.

Cette petite Iliade était peut-être l'extrait de l'Iliade de Corinnos, né à Ilion, et bien antérieur à Homère. Il vivait, dit-on, du tems même du siège de Troie, dont il célébra les revers et la fin tragique dans un poëme qui servit de modèle et de canevas à Homère. Voyez Suidas et la princesse Eudoxie. (*Biographie universelle*, art. CORINNUS.)

« Il composa encore à Phocée la Phocæide, et « c'est le sentiment des Phocéens. Quand Thesto- « ridès eut écrit ce poëme et tous ceux qu'il tenait « d'Homère, il le négligea, et, résolu de s'appro- « prier ses ouvrages, il quitta Phocée. Homère lui « adressa ces vers :

« — Thestoridès, de mille choses qui sont ca-

(1) Vie d'Homère, § 15.

« chées aux mortels, la plus impénétrable est l'es-
« prit humain. —

« Thestoridès, au sortir de Phocée, se rendit à « Chio, où il établit une école de littérature. Ayant « récité les vers d'Homère comme s'il en eût été « l'auteur, on lui donna de grandes louanges, et « il en retira un profit considérable. Quant à Ho- « mère, il continua le même genre de vie, et ses « vers lui procurèrent le moyen de subsister (1).

« Peu de tems après, des marchands étant venus « de Chio à Phocée, se rendirent aux assemblées « où se trouvait Homère. Surpris de lui entendre « réciter des poëmes qu'ils avaient souvent en- « tendu déclamer à Thestoridès dans l'île de Chio, « ils l'avertirent qu'il y avait à Chio un professeur « en littérature qui s'attirait de grands applaudis- « mens en chantant ces mêmes poëmes! Homère, « comprenant aussitôt que c'était Thestoridès, se « hâta de se rendre à Chio (2). » Il n'y arriva qu'a-près quelques aventures racontées par Hérodote. Je me contenterai de dire avec cet historien (3) que Thestoridès n'eut pas plus tôt appris qu'Homère était sur les lieux, qu'il quitta l'île de Chio.

Homère comprit sans doute que s'il continuait à composer de petits poëmes que la nécessité l'obligeait de faire écrire par d'autres, il serait exposé à être privé de ses moyens d'existence. Il ne fit

(1) Vie d'Homère, § 16. J'adopte la traduction de M. Larcher.
(2) Id. § 17.
(3) Id. § 24.

copier que des portions de ses deux grands poëmes, dont lui seul connaissait l'ensemble; et comme cet ensemble en fesait le véritable mérite, il conserva ainsi la propriété de ses deux grands ouvrages, les seuls qui lui ont assuré une gloire immortelle que le pirrhonisme moderne ne pourra lui enlever. Mais afin qu'il pût jouir de cet avantage, il fallut qu'après sa mort un homme bien capable de le juger se chargeât de transmettre à la postérité ses deux poëmes. Cet homme fut le célèbre législateur Licurgue, qui, sous ce rapport du moins, mérite de nous occuper ici.

§ III.

Sur Licurgue et la première édition des poëmes d'Homère.

XVI. La vie d'Homère est liée, comme on va le voir, à celle de Licurgue, où les dates peuvent être déterminées plus facilement parce qu'elle est entièrement historique, et que nos critiques les plus hardis n'ont pas encore osé l'attaquer. Plutarque, qui nous a donné sa biographie, témoigne cependant une grande incertitude sur le tems auquel a vécu le législateur de Lacédémone, mais il observe avec raison qu'Ératosthènes, Apollodore et d'autres, en comptant les années par la succession des rois de Sparte, ont prouvé qu'il était antérieur de plus d'un siècle à la première olim-

piade (1). J'ai rapporté (*art.* IX) un passage d'Ératosthènes conservé par Clément d'Alexandrie (2). Il dit formellement que la tutèle de Licurgue précéda la première olimpiade de cent huit ans. Cette époque est célèbre. C'est celle à laquelle les jeux olimpiques, institués par Héraclès, Pélops et Pisos, ayant été interrompus, furent renouvelés par Licurgue de Lacédémone, Iphitos d'Élée et Cléosthènes de Pise, vingt-sept olimpiades avant celle où Corœbos d'Élée remporta le prix (3). Je ne sais si, après un témoignage aussi formel, on peut admettre la conjecture de M. Larcher (4), qui place la tutèle de Licurgue quatre ans plus tôt, l'an 888 avant notre ère.

Quoi qu'il en soit, ce même M. Larcher (5) place la législation de Licurgue sous l'an 866, et le fait voyager l'an 863. Je puis admettre ici ses dates pour répondre à son raisonnement contre la Vie d'Homère par Hérodote.

Quand Homère eut composé ses poëmes, le mérite en fut si promtement reconnu, qu'ils furent bientôt répandus dans toute l'Ionie; ils étaient continus, et nullement divisés par livres; mais comme tout le monde ne pouvait pas les avoir

(1) Plutarque, vie de Licurgue, chap. 1.

(2) *Stromata*, lib. I, p. 402.

(3) *Phlegontis Tralliani de Olympiis fragm. ex edit. Meursii, in collectione operum, tom.* VII, p. 125. *Eusebii Chronicor. liber prior*, p. 39.

(4) Chronologie d'Hérodote, p. 490, 491 et 590.

(5) Id. p. 490.

entiers, et qu'il y avait des gens qui gagnaient leur vie à les réciter, ils coururent par fragmens détachés, et ces différentes parties reçurent des noms tirés de ce qu'elles contenaient; car on les appelait : la Colère d'Achilles; le dénombrement des Vaisseaux; le Combat de Pâris et de Ménélas; la Revue; les exploits de Diomèdes; les Adieux d'Hector et d'Andromaque. Il en fut ainsi de toutes les autres parties de l'Iliade et de l'Odissée, qui avaient chacune leur nom. Élien nous en a laissé un détail très-circonstancié dans ses Histoires diverses (1).

Les deux poëmes d'Homère entiers n'étaient pas connus en Grèce avant Licurgue. Ce fut ce grand législateur qui, étant allé en Ionie et y ayant trouvé le recueil complet de l'Iliade et de l'Odissée, prit lui-même la peine de les faire copier (2), et apporta ce trésor en Grèce, où il n'y avait qu'un petit nombre de personnes qui eussent vu quelques-uns de ces fragmens détachés, dont nous venons de parler.

Voilà ce que l'on peut appeler la première édition d'Homère, qui avait paru en Grèce plus de cent ou de cent vingt ans avant la fondation de Rome (3); tel est le récit de Plutarque, et Strabon

(1) Livre XIII, chap. 14.

(2) Et non de les copier comme dit Sabbathier.

(3) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Paris, 1776, XXI, 330, art. Homère.

n'a pas été bien compris (1) lorsqu'on lui fait dire que Licurgue rencontra Homère lui-même dans l'île de Chio (2), par une méprise que Fabricius a relevée dans sa Bibliothèque grecque (3).

En effet, Plutarque nous dit formellement (4) que les poësies d'Homère étaient entre les mains des descendans de l'hôte de ce poëte, appelé Cléophile, qui les avait conservées dans l'île de Crète : « Licurgue, » ajoute ce sage historien, « jugea que « la morale et la politique renfermées dans ces « deux poëmes n'étaient pas moins utiles que les « fictions et les récits n'y sont agréables. Il s'em- « pressa de les faire copier (5), et les réunit en un « seul corps pour les porter en Grèce. Ils y étaient « faiblement connus, » dit encore Plutarque, « et « quelques autres personnes en avaient des par- « ties détachées qui se répandaient de côté et « d'autre. Mais Licurgue fut le premier qui les fit « généralement connaître. » Le savant Dacier (6), dans ses notes sur la traduction de Plutarque, fait sur ce sujet une observation très-juste. C'est ainsi

(1) Livre X, p. 482 de l'édition de Casaubon.

(2) Version latine de Casaubon, et traduction française de Strabon. IV, 147.

(3) *Lib.* I, *cap.* 35, *t.* I, *p.* 437. Cette explication de Fabricius est approuvée par M. Burette dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions. X, 287.

(4) Vie de Licurgue, chap. 4.

(5) Ἐγράψατο. Cette expression ne laisse aucun doute.

(6) Note sur le passage de Plutarque; elle a été copiée par Ricard dans sa traduction.

que les Romains eurent d'abord des fragmens séparés de l'Énéide, tels que l'éloge de Marcellus, les amours et la mort de Didon, la descente aux Enfers. Conclurait-on de là que l'ouvrage de Virgile n'est pas un poëme complet?

C'est donc à Licurgue que la Grèce eut l'obligation de pouvoir lire l'Iliade et l'Odissée l'an 863 avant notre ère, en admettant les calculs de M. Larcher. Si Homère était né l'an 907, comme le croit aussi M. Larcher, ces poëmes auraient été bien récens, et à peine auraient-ils été composés. Licurgue, dans cette supposition, aurait eu peu de mérite à les recueillir. Au contraire, en adoptant la date fournie par Hérodote, ce voyage aurait eu lieu quatre-vingt-onze ans après la mort d'Homère; cet intervalle de tems suffit pour que Licurgue ait eu quelque peine à rassembler les ouvrages de notre poëte: la Vie d'Homère par Hérodote est donc parfaitement d'accord avec celle de Licurgue par Plutarque, ainsi qu'avec Élien, qui dit (1) que ce fut assez tard que Licurgue porta en Grèce toutes les poësies d'Homère.

§ IV.

Nouvelles observations sur la vie d'Homère par Hérodote.

XVII. J'ai fait voir (*art.* XI) qu'en supprimant dans la Vie d'Homère par Hérodote l'interpolation

(1) Livre XIII, chap. 14.

qui l'a défigurée, le motif par lequel Vossius et M. Larcher l'ont attaquée n'existe plus. M. Larcher lui-même a pris soin de combattre dans les notes de sa traduction française quelques critiques de détail hazardées par M. Wesseling dans les notes de son édition d'Hérodote.

Par exemple, on lit dans la Vie d'Homère que les uns nomment le fruit du pin *strobilos* et les autres *cônos* (1). Or Wesseling cite un passage de Galien, qui vivait sous Marc-Aurèle et qui affirme que cône est l'ancien mot, mais que *strobilos* est une expression moderne. M. Larcher en convient et ajoute que l'on pourrait même citer d'autres mots d'un siècle très-récent, dans la biographie attribuée à Hérodote. « Mais, » dit-il, « cela ne « prouve rien. Homère a fait dans tous les tems la base de l'éducation de la jeunesse. On y joignait « communément la vie de ce grand poëte. La langue « ayant peu à peu changé, il s'y trouva quelques « termes difficiles à comprendre. On leur substitua « à la marge des expressions usitées. Les copistes, « à qui ces nouvelles expressions étaient plus fa- « milières que les anciennes, les firent passer de « la marge dans le texte (2). Je ne me persuaderai « jamais, » dit M. Larcher en terminant sa note, « qu'un ouvrage qui respire partout le goût de la « saine antiquité soit la tradition d'un siècle bar- « bare. »

(1) Vie d'Homère, § 20.
(2) Hérodote traduit du grec. VI, 199.

Ce témoignage rendu en faveur de la biographie d'Homère par un critique persuadé qu'elle n'était pas d'Hérodote, est certainement d'un grand poids. M. Larcher aurait cependant pu en dire encore davantage; car Athénée (1) cite un ancien poëte comique grec, appelé Diphile, contemporain de Ménandre, qui emploie le mot στροβιλὸς comme signifiant la noix du pin et comme étant un aliment très-sain. L'observation de Galien n'est donc pas exacte, et le raisonnement de Wesseling porte à faux.

Je citerai encore une autre observation de Wesseling qui m'a également paru manquer de justesse. Hérodote raconte que pendant qu'Homère se reposait sous un pin, dans l'île de Chio, le fruit de cet arbre tomba sur lui. Homère, ajoute-t-il, fit les vers suivans sur cet événement:

« Sur les sommets de l'Ida toujours agité par les « vents, est une espèce de pins, différente des « tiens, et dont les fruits sont plus agréables. Du « sein de cette montagne sortira le fer consacré au « dieu de la guerre, lorsqu'elle sera occupée par « les Cébréniens. »

Or l'historien d'Homère observe qu'alors des Cuméens se disposaient à bâtir Cébrénies au pié du mont Ida, à l'endroit d'où l'on tire le fer (2).

Si donc on n'a commencé à exploiter les mines

(1) *Deipnosoph.* II, 49.
(2) Vie d'Homère, § 20.

de fer du mont Ida qu'après la fondation de Cébrénies, que devient la tradition qui attribue cette exploitation aux Dactiles Idéens? Wesseling conjecture qu'Éphore, natif de Cumes, ayant écrit sur la colonie des Cuméens, l'auteur de la Vie d'Homère a puisé dans son ouvrage cette particularité. De là il est aisé, dit-il, de conclure que cet écrivain est au moins postérieur à Éphore.

M. Larcher s'est encore chargé de répondre à Wesseling. Il est permis, dit-il (1), de douter de cette assertion et de la justesse de cette conclusion : Éphore a dû nécessairement emprunter ce fait de quelque auteur qui lui était antérieur. Pourquoi ne veut-on pas que l'écrivain de la Vie d'Homère, quel qu'il soit, ait puisé à la même source qu'Éphore? S'il ne l'a point fait, comment peut-on le prouver, puisqu'il ne nous reste qu'une très-petite partie des écrits des Grecs?

Cette réponse de M. Larcher est satisfesante. J'en pourrais hazarder une autre, tirée de ce que la découverte du fer par les Dactiles Idéens est consignée dans les Marbres de Paros (2) sous l'an 1431 avant notre ère. Or j'ai déjà conjecturé (*art.* XII) que ces dates avaient été puisées dans l'histoire d'Éphore. C'est donc cet historien qui, pour la seconde fois, a voulu corriger Hérodote.

(1) Dans sa note p. 200.
(2) Époque XI.

Mais M. Larcher a très-bien prouvé (1) que la découverte du fer remonte à la plus haute antiquité. L'historien d'Homère n'a sans doute voulu parler que d'une mine récemment découverte de son tems, ou dont l'exploitation venait d'être reprise après avoir été abandonnée.

Ces discussions grammaticales ne méritent pas de nous occuper plus long-tems. Tout concourt à nous prouver que la biographie d'Homère est bien véritablement d'Hérodote. Elle est décisive pour l'objet qui nous occupe. Elle explique très-bien comment l'auteur de l'Iliade a composé ses deux poëmes immortels. Elle le place très-jeune auprès d'un excellent maître; plus âgé, il voyage pour s'instruire, il visite par lui-même tous les pays qu'il veut décrire, il en questionne les habitans, il écrit les réponses (2). Non-seulement Hérodote dit qu'il savait écrire, mais Plutarque assure que Licurgue fit copier ce qu'Homère avait écrit. J'ai déjà prouvé (*art.* IV) qu'à cette époque reculée les Grecs possédaient depuis plusieurs siècles cet art de l'écriture sans lequel il serait bien difficile de comprendre comment Homère a pu composer environ trente mille vers. Tout est lié dans ces croyances véritablement historiques.

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. Paris, 1802. I, 218.
(2) Vie d'Homère, § 6.

§ V.

Sur la conservation et la publication des Œuvres d'Homère depuis Licurgue jusqu'à Pisistrate.

XVIII. On a vu que jusqu'à Licurgue (*art.* XVI) on n'avait eu les poëmes d'Homère que par fragmens détachés. Ce fut lui qui, ayant obtenu la communication de l'Iliade et de l'Odissée complètes, peut-être même de tous les ouvrages d'Homère, en fit faire une copie l'an 863 avant notre ère.

Il paraît que l'exemplaire de Licurgue, conservé sans doute à Lacédémone, n'y fut pas publié. Peut-être Pithagore en eut-il connaissance. Hiéronime ou Jérôme de Rhodes, qui vivait sous Ptolémée Philadelphe, racontait que Pithagore avait été aux Enfers; qu'il y avait vu l'ame d'Hésiode attachée à une colonne d'airain et grinçant les dents; et qu'il y avait aperçu encore celle d'Homère pendue à un arbre, et environnée de serpens, en punition des choses qu'il avait attribuées aux dieux (1). Ce voyage aux Enfers et cette ame pendue sont bien ridicules; mais ils semblent prouver que Pithagore a connu les œuvres d'Homère, puisque sa fille Damo les a commentées. Au reste, Platon nous apprend dans son *Pròtagoras* (2) que les Lacédé-

(1) Diogène Laërce. Vie de Pythagore. C. 19.
(2) *Platonis opera. Biponti*, 1782. III, 182.

moniens n'aimaient pas à faire part de leur science à leurs voisins, et que, par cette raison, ils n'admettaient aucun étranger dans les conversations qu'ils avaient avec leurs sophistes. Ainsi les copies des deux poëmes d'Homère ne furent pas multipliées, et les parties détachées continuèrent d'être chantées séparément; mais il paraît qu'on ne s'y permettait de faire aucun changement. En effet, Clisthènes, tiran de Sicione, mécontent des éloges qu'Homère donne souvent à Argos et aux Argiens (1), ne voulut pas que les rhapsodes vinssent chanter à Sicione, et si les poëmes d'Homère n'avaient pas été trop connus pour que l'on y pût rien changer, il aurait aisément fait ajouter quelques vers en l'honneur de Sicione. Il n'est question de Sicione que deux fois dans l'Iliade, et Homère la soumet à Agamemnon roi de Micènes : 1° chant II, vers 572; 2° chant XXIII, vers 299. Il était bien facile de supprimer ou de changer ces deux passages. Clisthènes avait envahi l'autorité dans sa patrie l'an 596 avant notre ère (2); deux ans après, Solon donna des lois à la république d'Athènes (3), et il fut plus hardi que Clisthènes. Pour faire croire à ses concitoyens que l'île de Salamine leur appartenait, après un vers du catalogue qu'Homère fait des princes grecs :

(1) Hérodote, V, 67.
(2) Selon M. Larcher, note sur ce passage d'Hérodote, p. 291.
(3) Chronologie d'Hérodote, p. 614.

« Ajax de Salamine conduisait douze vaisseaux, »

Αἴας δ'ἐκ Σαλαμῖνος ἄγεν δυοκαίδεκα νῆας,

il en ajouta un autre dont le sens était : « qui se « joignirent au camp des Athéniens. »

Στῆσε δ'ἄγων, ἵν Ἀθηναίων ἵςαντο φάλαγγες.

(1) Mais c'est ici que l'on peut dire que l'exception confirme la règle; car cette hardiesse de Solon plut tellement aux Athéniens, que depuis ce temps-là, si nous en croyons Diogènes Laërce (2), il n'y avait personne qui ne souhaitât qu'il prît le gouvernement de la ville. Il fallait donc tout l'intérêt de la nation qui pouvait être considérée alors comme la première de la Grèce, pour que l'insertion d'un seul vers pût être faite dans le texte de l'Iliade.

Il était naturel qu'après avoir fait un tel usage des poëmes d'Homère, Solon s'occupât de la manière dont ils étaient chantés par les rhapsodes. Il ordonna donc que ceux qui les réciteraient en public le feraient alternativement, en sorte que l'endroit où l'un aurait cessé serait celui ou l'autre commencerait (3).

Clisthènes et Solon paraissent ainsi avoir eu des

(1) Diogènes Laërce. Vie de Solon, chap. 2. Vers 557 et 558 du livre II de l'Iliade. *Voyez* la note d'Ernesti.

(2) Id. chap. 3.

(3) Id. chap. 9.

exemplaires complets des deux poëmes d'Homère, qui avaient enfin pénétré hors de Lacédémone. Clisthènes maria sa fille Agariste à Mégaclès, riche citoyen d'Athènes (1), l'an 570 avant notre ère (2), et peut-être Agariste porta-t-elle à son mari l'exemplaire de son père. Pisistrate ayant suivi l'exemple de Clisthènes, l'an 561 avant notre ère (3), usurpa la tirannie à Athènes. Ce fut lui qui obligea les rhapsodes à chanter les poëmes d'Homère dans les fêtes connues sous le nom de Panathénées, instituées cinq ans auparavant, l'an 566 avant notre ère (4). Il épousa la fille de Mégaclès (5), et obtint peut-être ainsi l'exemplaire des poëmes d'Homère qui avait appartenu à Clisthènes. En effet Platon, dans son dialogue intitulé *Hipparque*, si ce dialogue est véritablement de lui, dit que les Athéniens avaient l'obligation à Hipparque, fils aîné de Pisistrate, qui l'avait eu d'une première épouse, de posséder Homère entier, et que ce fut lui qui le porta le premier à Athènes, plus de 300 ans après Licurgue. Car il paraît que Solon n'avait pas voulu publier le sien.

Je viens d'expliquer comment les poëmes d'Homère, qui avaient été portés à Lacédémone par Licurgue, avaient pu être si long-tems inconnus

(1) Hérodote, V, 126, 131.
(2) Chronologie d'Hérodote, p. 619.
(3) Id. p. 621.
(4) Id. p. 620.
(5) Hérodote, I, 61.

à Athènes, et comment ils avaient pu y parvenir de deux manières. Il paraît que les Athéniens avaient été jusqu'au tems de Solon et de Pisistrate sans avoir ces poëmes entiers; que Pisistrate, qui avait beaucoup de savoir et d'esprit, et qui eut l'art de rendre quelque tems la tirannie aimable aux Athéniens, ayant trouvé tous ces fragmens réunis dans le manuscrit porté de Sicione par son épouse, les fit copier par son fils Hipparque; et qu'ainsi les Athéniens eurent les deux corps de l'Iliade et de l'Odissée.

C'est alors que les poëmes d'Homère, publiés dans un pays où il n'y avait pas de secrets même dans l'administration politique, furent généralement connus dans leur entier. Mais quoique conservés jusqu'alors seulement par fragmens chez les rhapsodes, ils ne s'étaient pas moins transmis fidèlement par eux, d'une génération à l'autre, conformes au manuscrit de Licurgue, qui les avait laissés à Lacédémone où l'on pouvait venir les consulter.

CHAPITRE QUATRIÈME [1].

Éditions des poëmes d'Homère, publiées en Grèce et en Égipte après celle de Pisistrate.

XIX. L'édition faite par les ordres de Pisistrate eut cours en Grèce pendant plus de deux cent quarante ans, jusqu'au règne d'Alexandre, et dans cet intervalle les copies d'Homère devinrent si communes, que les rhapsodes récitaient ses vers dans toutes les villes de la Grèce et dans les îles. On les lisait même publiquement dans les écoles, témoin l'histoire de Phidias et celle d'Alcibiades : celui-ci était admirateur passionné d'Homère ; il entra un jour dans une école, et demanda quelque morceau de l'Iliade ; le maître lui ayant répondu qu'il n'avait rien des ouvrages d'Homère, Alcibiades lui appliqua un violent coup de poing, et sortit en le traitant de maître ignorant qui ne ferait de ses écoliers que des ignorans comme

(1) Le troisième chapitre a été lu à la séance du 9 septembre ; et celui-ci à celle du 23 septembre 1831.

lui (1). On voit que les poëmes d'Homère devaient être alors très-répandus, et qu'il n'était pas permis d'enseigner la jeunesse sans les connaître; sans cela le maître d'école aurait été excusable et n'aurait pas mérité un pareil traitement (2).

Aussi Alcibiade trouva-t-il un autre grammairien qui avait un Homère entier corrigé de sa main : mais il le reprit pour cela même, en lui disant : « Eh quoi! tu es capable de corriger Homère, et « tu montres la grammaire à des enfans! que ne « formes-tu plutôt des hommes? » (3) tant il était difficile, je ne dis pas de corriger le texte d'Homère, mais seulement de le commenter!

Alexandre aimait ce poëte avec passion; il le mettait toutes les nuits avec son épée sous son chevet; il l'appelait ses provisions de l'art militaire; il voulut qu'une cassette inappréciable, distinguée parmi les dépouilles de Darius, ne servît qu'à renfermer ces poëmes, afin, disait-il, que l'ouvrage le plus parfait de l'esprit humain fût enfermé dans la plus précieuse cassette du monde (4). Il observa que parmi cette grande quantité d'exemplaires qui couraient de ces deux poëmes, il s'était glissé des fautes par la négligence des copistes, et peut-être même des additions par la témérité

(1) Élien, livre XIII, chap. 38. Plutarque rapporte le même fait dans la vie d'Alcibiades. C. 7.

(2) Observation de Ricard dans sa note sur ce passage.

(3) Plutarque. Vie d'Alcibiades, chap. 7.

(4) Plutarque. Vie d'Alexandre, chap. 35.

des rhapsodes. Il voulut que le sien fût correct. Il employa à la révision des meilleures copies deux grands philosophes, Callisthènes et Anaxarque, qui le suivaient dans son expédition d'Asie. Non-seulement il voulut assister lui-même à cette révision, mais encore écrire de sa propre main l'ouvrage entier comme ils le corrigeaient; il consulta même Aristote sur ce travail. Cette édition d'Homère, ainsi corrigée par Alexandre, fut appelée l'édition de la Cassette.

Aucun doute ne s'éleva parmi les Anciens sur l'existence d'Homère ni sur l'authenticité de ses ouvrages. On a vu avec quel empressement ses deux poëmes ont été recherchés, et avec quel soin ils avaient été revus. On ne s'appliqua pas seulement à corriger le texte, on travailla aussi à l'expliquer par de savans commentaires. J'ai déjà dit qu'une femme même, Damo, fille de Pithagore, en avait composé (*art.* XVIII). Métrodore de Lampsaque, Stésimbrote de Thasos et plusieurs autres, en firent d'autres. Après Platon, plusieurs habiles critiques travaillèrent à expliquer Homère (1). Si quelqu'un leur avait dit que pendant huit ou neuf siècles ils ne s'étaient occupés que d'un fantôme, et que leur idole n'était qu'une chimère, ils auraient été bien surpris, et avec raison.

(1) Préface de l'Iliade, par madame Dacier. Paris, 1756, p. lviij, copiée dans le Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Paris, 1776, art. Homère, p. 332.

§ I.

Révision des ouvrâges d'Homère sous les Ptolémées.

XX. Après la mort d'Alexandre, Zénodote d'Éphèse, bibliothécaire d'Alexandrie, revit encore les œuvres d'Homère sous le premier des Ptolémées. M. Schœll, dans son *Histoire de la littérature grecque* (1), donne quelques détails sur ce critique et sur le célèbre Aristarque, qui sous Ptolémée Philométor, vers l'an 154 avant notre ère, publia une nouvelle édition d'Homère; il compara avec soin celle d'Alexandre, celle de Zénodote, et les différentes copies qu'il put réunir. Cette édition eut une si grande réputation, que les copies s'en multiplièrent extrêmement. Elle produisit vraisemblablement la copie de Marseille et de Sinope : c'est de cette copie que sont venues peut-être toutes nos éditions, si l'on en croit madame Dacier (2).

Aristarque accompagna la sienne de longs commentaires (3); mais on lui reproche deux défauts :

(1) Paris, 1824. III, 183.

(2) Préface de l'Iliade, p. lvij, copiée dans le Dictionnaire de Sabbathier, 332.

(3) Voyez sur ces commentaires M. Schœll, Hist. de la littérature grecque. Paris, 1823, t. I, p. 136-138.

le premier, d'avoir adopté trop légèrement les sentimens de Zénodote en admettant plusieurs corrections un peu hazardées, et en retranchant comme (1) lui quelques vers qu'il devait conserver si l'on en croit madame Dacier. Le second défaut est d'avoir condamné toute allégorie. Les anciens commentateurs étaient partagés sur la manière dont il fallait entendre Homère : les uns prenaient tout allégoriquement; et comme s'ils avaient eu honte qu'il eût parlé quelquefois en homme, ils convertissaient en allégories les choses les plus simples et les plus évidemment historiques. Agamemnon, Achilles, Nestor, Ulisses, et tous les autres héros, n'étaient que des personnages fabuleux et allégoriques. D'autres, au contraire, prenaient tout dans son sens naturel et n'admettaient aucune allégorie. Aristarque avait suivi ces derniers. Mais il est certain qu'il y a beaucoup d'allégories dans Homère (2). Cependant, dit très-bien M. Bignan, si Homère a suivi avec exactitude la tradition relative aux évènemens humains, il y a lieu de croire qu'il s'est montré également historien dans la partie mithologique de son poëme. Un des plus graves défauts des commentateurs, c'est la manie de prêter à un auteur des intentions qu'il n'a jamais conçues. Aussi a-t-on cherché dans l'Iliade ce qui n'est pas, au

(1) Préface de l'Iliade, p. lviij.
(2) Id. p. lix.

lieu de voir seulement ce qui s'y trouve (1). Un grand nombre de commentaires sur Homère ont été faits après ceux d'Aristarque. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la littérature grecque* par M. Schœll (2). Didime d'Alexandrie écrivit quatre mille volumes, parmi lesquels s'en trouvait un grand nombre sur Homère (3). On ne doit pas être surpris de cette multitude de commentaires. Il n'y a point de terme à faire des livres, disait Salomon du tems d'Homère (4); et bien loin qu'il fût rare de savoir écrire, c'est de son tems et dans les siècles suivans que furent composés les deux cent mille volumes de la bibliothèque des rois de Pergame, selon Plutarque, et les sept cent mille qui formaient celle des rois d'Égipte, selon Aulu-Gelle. Ce nombre de volumes est en effet bien considérable : mais les manuscrits étaient conservés avec plus de soin que nos livres imprimés. Lorsque Xerxès prit la ville d'Athènes, et qu'il la fit brûler, il épargna la bibliothèque : tant était grand le respect que les Perses du tems de Xerxès avaient pour les livres (5). Les nouveaux n'étaient composés qu'avec les anciens, et lorsque Ptolémée Philadelphe, voulant augmen-

(1) Essai sur l'épopée homérique, par M. Bignan, dans sa traduction de l'Iliade. Paris, 1830. I, p. liij.

(2) Paris, 1823, t. I, p. 139.

(3) Id. t. V. p. 15.

(4) Ecclésiaste. XII, 12.

(5) Notes de M. Perrault sur Vitruve. Paris, 1673, p. 217.

ter sa bibliothèque, établit des jeux pour y faire concourir les auteurs, la dispute ayant commencé par les poëtes, Aristophanes, l'un des juges nommés par Ptolémée, prouva qu'ils n'avaient récité que d'anciens ouvrages, et qu'il n'y avait qu'un des auteurs qui fût véritablement poëte par des vers de son invention. Aristophanes, en récompense de ce jugement, fut créé intendant de la bibliothèque de Ptolémée.

Quelques années après, Zoïle (1), qui se fesait appeler le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexandrie, et présenta au roi des livres qu'il avait composés contre l'Iliade et contre l'Odissée. Ptolémée, indigné que l'on attaquât si insolemment le père des poëtes, et que l'on maltraitât celui que les Savans reconnaissaient pour leur maître, dont toute la terre admirait les écrits, et qui n'était pas là pour se défendre, ne fit point de réponse. Zoïle, après avoir attendu long-tems, se trouvant gêné par un besoin d'argent, fit supplier le roi de lui accorder quelque secours. On dit que Ptolémée lui répondit que puisque Homère, depuis mille ans (2) qu'il était mort, avait nourri plu-

(1) Élien nous a donné le portrait de ce Zoïle, qu'il ne faut pas confondre avec un orateur du même nom. Voyez la dissertation d'Hardion sur les deux Zoïles dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions pour 1728, et l'édition de Boileau, par Saint-Surin. Paris, 1821, III, 201.

(2) Ptolémée exagérait ici l'antiquité d'Homère, pour la faire paraître plus vénérable.

sieurs milliers de personnes, Zoïle, qui se croyait bien plus savant qu'Homère, devait avoir l'industrie, non-seulement de se nourrir, mais plusieurs autres encore. La mort de ce Zoïle, ajoute Vitruve à qui nous devons tous ces faits (1), se raconté diversement : les uns disent que Ptolémée le fit pendre, d'autres qu'il fut lapidé, d'autres qu'il fut brûlé vif à Smirne, et tous disent qu'il subit la punition réservée aux parricides. Quoi qu'il en soit, conclut Vitruve, il est certain que Zoïle a bien mérité cette punition, puisqu'on ne peut pas commettre un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit.

Je ne sais si cette décision de Vitruve est bien juste ; car il nous est assurément permis de juger les ouvrages des Anciens, et il faut bien s'y déterminer lorsqu'ils ne sont pas d'accord entre eux, ce qui leur arrive très-souvent. Mais cette admiration presque universelle accordée aux écrits d'Homère me paraît être du moins un sûr garant de l'existence de cet auteur et de l'authenticité de ses ouvrages.

(1) Préface du livre VII de son Traité d'architecture.

§ II.

Du portrait d'Homère.

XXI. Ce n'était pas assez de lire les ouvrages d'Homère : sans doute on voulut se représenter l'auteur, et le voir en quelque sorte de ses ïeux La peinture et la sculpture s'associèrent à la poësi en reproduisant les traits d'un homme qui hono rait l'humanité. Moi-même j'ai voulu aussi m figurer ce poëte célèbre que mon imaginatic me représentait avec une profonde vénératio Son buste m'est offert toujours avec les mêm traits par les plus habiles antiquaires. Il est re empreint dans ma mémoire. Je l'ai fait pein dans ma bibliothèque.

A la vérité, Pline dit expressément que dan tems où il écrivait, on n'avait pas le vérita portrait d'Homère, et que les têtes données a pour représenter ce grand poëte étaient f d'imagination. *Quin imò etiàm quæ non sunt guntur, pariuntque desideria non traditi vu sicut in Homero evenit* (1). Plus bas il attr l'invention ou plutôt l'introduction de ces traits supposés, dans Rome, à Asinius Pollio *Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qu mus bibliothecam dicando, ingenia hominum*

(1) *Plinii Hist. natur. Lib.* XXXV, *cap.* 2.
(2) *Id. ibidem.*

publicam fecit. Mais c'est en Grèce que le buste d'Homère fut composé, comme le prouve cette épigramme grecque du cinquième livre de l'Anthologie:

Ἔυφρονα χαλκὸς Ὅμηρον etc.

Æs vitâ vegetum nobis ostendit Homerum;
Non animus, non sensus abest: sed solius ille
Vocis eget: mirum quò vis præcesserit artis:
Quis deus hæc nobis dedit æs et in ære figuram? etc. (1)

« L'airain, par le talent de l'artiste, nous repré-
« sente Homère vivant. L'esprit et le sentiment
« s'y trouvent; la voix seule y manque. L'art a pro-
« duit un effet admirable. Quel dieu nous a donné
« cet airain? quel dieu, par le secours des végé-
« taux, y a empreint cette figure? »

La vénération des Anciens pour Homère ne se contenta point de cette statue; elle alla jusqu'à lui donner des temples. Ptolémée Philopator, roi d'Égipte, en érigea un magnifique où la statue fut placée. Il en est question dans un dialogue attribué à Lucien. C'est l'éloge de Démosthènes. L'auteur y dit que la chevelure de cette figure est flottante.

Autour de cette statue, Ptolémée fit graver les plans des villes qui se disputaient l'honneur de l'avoir vu naître. Ces villes étaient au nombre de

(1) Hist. nat. de Pline traduite en français. Paris, 1778. XI, 166.

sept : Smirne, Rhodes, Colophon (1), Salamine, Ios et Athènes, suivant cette épigramme de l'Anthologie :

Ἑπτὰ πόλεις διερίζουσιν περὶ ῥίζαν Ὁμήρου·
Σμύρνα, Ῥόδος, Κολοφὼν, Σαλαμὶν, Ἴος, Ἄργος, Ἀθῆναι.

On a vu (*art.* XII) que selon le récit d'Éphore, conforme à celui d'Hérodote, Homère était né à Smirne. Aussi les habitans de cette ville firent bâtir un grand portique carré, avec un temple dédié à Homère, dont la statue n'y fut pas oubliée (2).

A Chio, tous les cinq ans, on célébrait des jeux en l'honneur de ce poëte, et l'on frappait des médailles pour conserver la mémoire de ces jeux.

On fesait la même chose à Amastris, ville de Paphlagonie (3), située sur les rives du Pont-Euxin. M. Mionnet, dans son excellente description des médailles antiques, en décrit cinq de cette ville (4).

(1) Smirne était autrefois une des douze villes de l'AEolide; elle était située, dit Pausanias (Achaïques, chap. 5), dans l'endroit que l'on nommait encore de son tems la vieille ville. Des Ioniens venus par mer de Colophon, l'enlevèrent aux AEoliens et la gardèrent. C'est peut-être pour cela que les Colophoniens prétendirent que leur cité était la patrie d'Homère; la distance de ces deux villes est d'ailleurs peu considérable; on peut l'évaluer à 300 stades olimpiques. Les Smirnéens purent être quelque tems sujets des Colophoniens, puisque Pausanias dit qu'ils ne furent admis au Panionium que dans la suite des tems.

(2) Voyez ci-après l'art. [illegible].

(3) Et non pas du Pont comme le dit madame Dacier.

(4) Tome II. Paris, 1807, p. 390 et 391. N° 18, 19, 20, et 21. Supplément, tome IV, Paris, 1829, p. 557, n° 40. On a gravé la

Deux d'entre elles représentent d'un côté la tête d'Homère, et sur le revers un fleuve couché, la main droite posée sur une lire, le bras gauche sur une urne renversée d'où s'échappent des eaux; dessous on lit : ΜΕΛΗΣ.

Il décrit aussi quatre médailles d'Homère, frappées dans l'île d'Ios (1), l'une des Sporades, où Hérodote (2) raconte que ce poëte mourut. Son tombeau y a été effectivement retrouvé en 1771 par le comte Pasch de Krienen, officier au service de Russie, ce qui est une nouvelle preuve de l'exactitude des faits contenus dans la biographie attribuée à Hérodote (3).

Les Argiens, quand ils fesaient leurs sacrifices, y invitaient Apollon et Homère. Ils lui offrirent des sacrifices particuliers, et lui érigèrent dans leur ville une statue de bronze (4).

Les têtes qui paraissent sur ces médailles sont si différentes, qu'elles ne semblent pas celle de la même figure, à moins que l'on ne prétende que ces médailles et ces figures d'Homère ont été faites sur des portraits conservés dans ces villes, et

médaille que je décris ici, p. 38 de la vie d'Homère dans le tome Ier de l'Iliade, traduite par madame Dacier. Paris, 1756.

(1) Tome II, p. 316 et 317, nos 37, 38 et 39, et supplément, t. IV, no 199.

(2) Vie d'Homère, § 34, 35 et 36.

(3) Voyez la *Descrizione dell' Arcipelago* par le comte Pasch, imprimée à Livourne en 1773. Cette découverte est contestée, mais je ne donne pas ici toutes les médailles gravées en l'honneur d'Homère, et il y en a de plus anciennes, selon M. Raoul Rochette.

(4) Vie d'Homère, par madame Dacier, p. 33.

qu'elles ne sont différentes qu'à cause de la différence de l'âge où ils ont été faits. Mais cela serait difficile à croire (1), et Pline assure le contraire. Il n'est nullement nécessaire pour constater l'existence d'Homère, que son portrait ait été conservé, et ceux qui ont dessiné sa figure, quoiqu'ils n'en aient puisé les traits que dans des traditions incertaines, n'en ont pas moins cru qu'ils retraçaient les traits d'un homme réel et non pas d'un être imaginaire. « Quel est donc cet homme, » dit Alexandre Pope (2), « dont les rois veulent connaître la patrie « par la voix des oracles, au sujet de qui le « monde se divise, que tant de villes se disputent « la gloire d'avoir produit, gloire qui leur fut si « chère, que, pour l'acquérir, je vois des Savans « et des princes consumer leurs jours dans une pé« nible étude, évoquer les ombres, intéresser le « ciel, la terre et les enfers dans une recherche « dont la grande importance vient de ce qu'il en « est le sujet? Que peut-on faire de plus pour té« moigner qu'on l'admire? »

§ III.

De l'Apothéose d'Homère.

XXII. Les honneurs rendus à Homère en tant d'endroits différens donnèrent à un ancien sculp-

(1) Vie d'Homère par madame Dacier, p. 39.

(2) OEuvres diverses de Pope. Amsterdam, 1754. III, 361. La préface de l'Homère anglais.

teur de Priène, appelé Archélaüs, fils d'Apollonius, l'idée de faire en marbre l'apothéose de ce poëte. On y voit Homère, assis sur un siège, accompagné d'un marche-pié (1); car c'était le siège que l'on donnait aux dieux, comme on le voit dans l'Iliade : Junon promet au Sommeil un trône d'or qui sera accompagné d'un marche-pié. Le poëte a le front ceint d'un bandeau, qui est un signe de royauté ou de divinité, comme étant roi ou dieu des poëtes. Aux deux côtés de sa chaise sont deux figures à genoux, qui représentent l'Iliade et l'Odissée (2). L'Iliade est désignée par le mot ΙΛΙΑΣ, qui est au-dessous; et sans le mot même, on la reconnaîtrait à l'épée qu'elle tient, et qui fait allusion aux combats décrits dans ce poëme. La figure qui est à gauche, et dont on ne voit que la tête et la main, c'est l'Odissée, comme le mot ΟΔΥΣΣΕΙΑ le fait comprendre, et comme on le reconnaît à ce qu'elle tient à la main; c'est un ornement de la poupe d'un vaisseau connu sous le nom d'*acrostolium* et d'*aplustre*; il désigne les voyages d'Ulisses. En effet, Strabon nous apprend que de semblables ornemens placés dans un temple

(1) Ce portrait d'Homère se retrouve plus en grand d'après un autre marbre, et le même monument dans l'Antiquité expliquée par Montfaucon, supplément, tome IV. Paris, 1757, p. 84.

(2) On trouvera une petite partie de ce monument gravée p. 38 de la vie d'Homère dans le tome I[er] de l'Iliade traduite par madame Dacier. Mais le monument tout entier se trouve très-bien gravé dans l'Antiquité expliquée par Montfaucon. Paris, 1722, t. V, première partie, 2[e] édition, p. 165. Il a été mieux gravé en 1821.

de Minerve en Espagne annonçaient qu'Ulisses avait été jusque-là.

Enfin, sous les piés d'Homère, au bas de son marche-pié, on voit deux rats qui rongent quelque chose. Winckelmann (1) assure que c'était pour indiquer le poëme de la *Batrachomiomachie*, du combat des grenouilles et des rats. Hérodote attribue en effet ce poëme à Homère (2). Cependant madame Dacier (3) préfère de croire que l'habile sculpteur a voulu désigner ainsi ces insectes du Parnasse, ces médiocres auteurs qui n'ayant pu parvenir à faire estimer leurs ouvrages, ont voulu se venger de ce mépris sur les ouvrages les plus estimés, et qui, lorsque le tems et la terre entière couronnent Homère, ont pris à tâche de le décrier. Il y en a plusieurs dans l'Antiquité, comme nous le voyons dans Aristote, dans Strabon et ailleurs; car il y a eu des goûts dépravés dans tous les siècles. Zoïle, comme on l'a déjà vu (*art.* XX), se signala par-dessus tous les autres; il présenta au roi Ptolémée les livres qu'il avait composés contre ce poëte : il y mêlait la plaisanterie à la critique; mais il fut très-mal reçu. Vitruve écrit que sa fin fut tragique; ce qui est certain, c'est que ce misérable, comme l'appelle madame Dacier (4), a été

(1) Histoire de l'Art chez les Anciens. Paris, an II; tome II, p. 160.

(2) Vie d'Homère, p. 24.

(3) Dans sa Vie d'Homère, p. 39.

(4) Préface de sa traduction de l'Iliade, p. lxvij.

diffamé dans tous les siècles, et qu'après lui son nom a toujours servi à désigner ceux qui, par une noire envie ou seulement par un esprit de contradiction, se sont attachés à décrier ce qui est digne d'estime. Les plaisanteries qu'on a voulu faire sur ce poëte ont fort mal réussi dans tous les tems, et n'ont fait que rendre leurs auteurs très-ridicules, les muses, dit madame Dacier (1), ayant toujours pris soin de venger leur favori.

Aussi dans le marbre dont je parle ici, le poëte est précédé d'Apollon et des neuf muses, pour faire voir que c'est par le secours des muses qu'Apollon est arrivé à l'immortalité (2).

Homère est assis sur un trône; il tient un sceptre d'une main et de l'autre un rouleau : sa tête est ornée d'un diadème, ce qui se trouve dans d'autres images d'Homère et dans plusieurs de ses médailles. Devant lui est un sacrifice qui se fait sur un autel rond, derrière lequel est un taureau qui va être immolé. Les personnes qui concourent principalement à faire le sacrifice sont la Fable, l'Histoire et la Poësie, indiquées par ces mots grecs, ΜΥΘΟΣ, ΙΣΤΟΡΙΑ, ΠΟΙΗΣΙΣ. *Muthos* est masculin en grec : on l'a exprimé par un jeune garçon qui sert de Camille, jeune homme de condition libre qui servait aux autels; il tient d'une main un préféricule, sorte de vase employé dans les sacrifices, et de

(1) Préface de sa traduction de l'Iliade, p. lxviij.

(2) Encyclopédie par ordre des matières. Antiquités, article Homère.

l'autre une espèce de patère. L'Histoire est représentée en femme : elle sacrifie en jetant quelque chose sur l'autel; de l'autre main elle tient un livre ou, suivant quelques-uns, une boîte, et peut-être une *acerra* ou cassolette pour mettre de l'encens. La Poësie, représentée aussi en femme, tient deux torches allumées qu'elle élève en haut, comme on fesait aux sacrifices. Puis viennent la Tragédie et la Comédie, qui ont aussi leurs inscriptions, ΤΡΑΓΩΔΙΑ, ΚΩΜΩΔΙΑ; elles assistent au sacrifice : l'une et l'autre ont puisé dans Homère. La Tragédie est voilée en sorte que le voile fait une pointe sur le devant; elle est vêtue avec plus de dignité que la Comédie, parce que ses personages sont des héros ou des hommes qui ont un rang dans la société. La bande inférieure du monument est terminée par cinq figures mises ensemble, et indiquées par ces mots, ΦΥΣΙΣ, ΑΡΕΤΗ, ΜΝΗΜΗ, ΠΙΣΤΙΣ, ΣΟΦΙΑ; la Nature, la Vertu, la Mémoire, la Foi, la Sagesse : tout cela accompagne Homère et fait le mérite de ses ouvrages. La Nature est représentée par un petit enfant qui tend la main à la Foi; la Vertu élève la main, la Mémoire est la plus reculée, la Foi tient le doigt sur la bouche, et la Sagesse porte la main sous le menton (1). Il

(1) L'Antiquité expliquée, par Montfaucon. Paris, 1722, tome V, première partie, p. 168 et 169. On trouvera toutes les opinions émises sur ce monument dans l'Encyclopédie méthodique, dictionnaire des antiquités, art. Apothéose. Paris, 1786, I, 240. M. Cousinéri, notre savant collègue, m'a donné un dessin, fait d'après

y a une autre apothéose d'Homère représentée sur un vase d'argent, en forme de mortier, découvert à Herculanum (1), et conséquemment plus ancien que le précédent. Elle est gravée dans la traduction française de l'ouvrage de Winckelmann. Bayardi l'avait décrite dans le Catalogue raisonné des découvertes d'Herculanum (2), et le comte de Caylus dans son recueil d'antiquités (3). M. Millingen l'a publiée en dernier lieu.

§ IV.

De la Table Iliaque.

XXIII. Le beau marbre que je viens de décrire est à Rome, au palais Colonna. Il fut trouvé par hazard dans les ruines d'un édifice sacré, situé sur la voie Appienne, dans l'endroit connu sous le nom de *Fratocchie*, à environ dix milles de Rome, où était le village appelé *Bovillæ* par les Romains.

Dans ce même lieu où s'était trouvée l'apothéose d'Homère, on découvrit aussi le monument que

Carle Maratte, de l'apothéose d'Homère et un autre de la grotte où travaillait Homère, qu'il a découverte auprès du fleuve Mélès pendant le long séjour qu'il fit à Smirne.

(1) Histoire de l'art chez les Anciens, par Winckelmann, traduite de l'allemand. II, 258 et planche VIII, à la fin du volume.

(2) Vases, N. 540, p. 246.

(3) Recueil d'antiquités, t. II, antiq. grec., planche 41.

présente la soixante-huitième planche du tome quatrième du *Musée Capitolin*, l'un des plus intéressans pour sa célébrité et pour l'érudition avec laquelle il a été expliqué. L'éclaircissement que Foggini donne sur ce morceau de sculpture est digne de son auteur, préfet de la bibliothèque du Vatican (1). Le monument appartient tout entier à la mémoire d'Homère. « Les deux grands poëmes « d'Homère, » dit-il, « qui dans tous les tems et « chez toutes les nations cultivées, ont été l'admi« ration et les délices des hommes de bon goût, « furent aussi la mine d'où ceux qui professaient « autrefois les arts du dessin, tiraient ordinaire« ment les sujets qu'ils voulaient représenter au « moyen de la peinture, des marbres et des mé« taux, parce qu'ils croyaient que l'imagination « d'Homère avait tracé tous les mistères de la Di« vinité, indiqué les différentes coutumes de toutes « les nations, donné l'idée de tous les arts néces« saires à la société humaine, et recueilli les prin« cipales maximes de la philosophie la plus par« faite. Telle fut l'idée de l'artiste de ce célèbre « bas-relief, ainsi que l'atteste l'inscription qu'il « y a gravée en lettres majuscules, comme une in« vitation à la plus sérieuse contemplation de ce « monument. Cette inscription était comprise dans « un distique dont les premiers mots manquent,

(1) Voyez son article dans la Biographie universelle. Il est né en 1713, et mort en 1783.

« avec toute la partie gauche de la sculpture. Voici « ce qui en reste :

. . . . ΩΡΗΟΝ ΜΑΘΕ ΤΑΞΙΝ ΟΜΗΡΟΥ
ΟΦΡΑ ΔΑΕΙΣ ΠΑΣΗΣ ΜΕΤΡΟΝ ΕΧΗΣ ΣΟΦΙΑΣ (1).

On voit que le premier vers peut être aisément complété, sinon pour l'expression, du moins pour le sens, et qu'alors il signifie : « en étudiant (ce « beau poëme), apprenez à connaître l'ordre des « procédés d'Homère, afin d'acquérir parfaitement « la science de la versification. » (*Poema perlegens*) *venustum, disce ordinationem Homeri, ut noscas omnem metricam scientiam*. On voit que je prends ὠρῆον pour ὡραῖον. Quant à μάθε, c'est évidemment l'impératif de l'aoriste du verbe μανθάνω.

Ce fragment de bas-relief antique, d'un pié carré de surface, est connu sous le nom de Table Iliaque. Un chanoine de la maison Spagna, appelé Marc-Angelo Spagna, chassant sur la voie Appienne, non loin de Rome, près d'Albano, découvrit ce fragment presque au même lieu où avait été trouvée peu de tems auparavant l'apothéose d'Homère du palais Colonna. L'empereur Claude avait eu une maison de campagne en cet endroit. A la mort du chanoine, la Table Iliaque passa par succession à la maison Spada, qui en fit présent au Capitole.

(1) Encyclopédie par ordre de matières. Antiquités, art. Homère. Ces vers sont au N° 120 dans la table iliaque de Montfaucon.

« Elle est composée, » dit Montfaucon, « de cette « matière ou stuc que Vitruve (1) appelle *tecto- « ria*, qu'on fesait avec de la chaux et du sable, « pilés dans des mortiers, dont les Grecs, » dit le même auteur, « composaient un mastic si dur « qu'on en fesait des incrustations aux murs, et « qu'on les détachait des vieilles murailles pour « en faire des tables sur lesquelles on voyait des « figures en bosse. Cette table contient la guerre « de Troie représentée assez grossièrement, avec « des inscriptions grecques à chaque fait particu- « lier, qui font connaître ce que dessinent les « bas-reliefs. La table est mutilée, l'un des côtés « est perdu; ce côté perdu contenait un pilastre « chargé d'écriture comme celui qui reste, et « douze petits tableaux qui renfermaient la suite « de la première partie de l'histoire de Troie, de- « puis la retraite d'Achilles, qui est représentée « dans la bande d'en haut; en sorte que chaque « tableau, contenant l'histoire de l'un des livres « de l'Iliade, était marqué des lettres numériques « Α, Β, Γ, etc., de même que la seconde partie de « cette histoire est continuée dans les douze ta- « bleaux qui restent, en commençant par le bas « et finissant par le haut, où sont représentées les « funérailles d'Hector, qui finissent l'Iliade d'Ho- « mère. Le milieu de la planche contient le sac de « Troie, décrit par Stésichore, comme porte l'in-

(1) Livre VII, chap. 3.

« scription, et la bande d'en bas contient la suite « de la guerre de Troie depuis l'Iliade d'Homère, « selon les Troïques de Stésichore, l'Æthiopide « d'Arctinos de Milet et la petite Iliade de Leschès « Pirrhæos, comme nous l'apprend une autre in- « scription de la même table. »

§ V.

Observations sur la Table Iliaque.

XXIV. On voit que pour compléter l'histoire de la prise de Troie, l'auteur de la table Iliaque a consulté quatre auteurs différens, et la désignation précise qu'il en fait prouve bien que les ouvrages d'Homère n'étaient pas confondus avec ceux des autres poëtes, même les plus voisins de lui.

En effet Stésichore était l'un des plus anciens poëtes de la Grèce. Il naquit à Himère en Sicile, dans la trente-septième olimpiade d'Iphitus, l'an 740 avant notre ère. MM. Larcher (1) et Schœll (2) ont cru que cette olimpiade devait être comptée avec celle de Corœbus, et qu'ainsi Stésichore était né l'an 631 avant notre ère. Je préfère de croire que c'est la trente-septième olimpiade d'Iphitus, c'est-à-dire l'an 740, pour faire Stésichore contem-

(1) Histoire d'Hérodote traduite du grec. IX, 606.
(2) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1825. VIII, 59.

porain d'Arctinos, comme il paraît l'avoir été; et pour comprendre la tradition des auteurs qui lui donnent Hésiode pour père : il faut aussi l'admettre pour croire avec Dodwell que la naissance de Stésichore ne précéda que de douze ans la mort d'Homère. Son ouvrage sur la ruine de Troie était estimé. Alexandre le plaçait parmi les livres dignes d'être lus par les rois. « Les sujets qu'a choisis « Stésichore, » dit Quintilien, « prouvent la force « de son génie : il a chanté les guerres les plus « célèbres des chefs les plus illustres, et a soutenu « de sa lire toute la grandeur de la poësie épique. « S'il eût su se modérer, il aurait presque égalé « Homère; mais on peut lui reprocher d'avoir une « trop grande abondance, et de ne savoir point « s'arrêter. » Le tems a presque entièrement dévoré ses ouvrages (1).

Arctinos de Milet, dont parle Proclus dans sa Chrestomathie, vivait entre la cinquième et la neuvième olimpiade, c'est-à-dire de l'an 760 à l'an 742 avant notre ère, du tems des nouveaux poëtes cicliques : les Anciens, tels que Créophile de Samos et Siagrius, sont placés par M. Schœll (2) sous l'an 1102 avant notre ère. Artémon de Clazomène, qui avait fait un livre sur Homère, est cité par Suidas comme ayant dit qu'Arctinos était dis-

(1) Voyez son article dans la Biographie universelle, où l'on fait deux Stésichores d'un seul.

(2) Histoire de la littérature grecque. VIII, 35.

ciple d'Homère. Tzetzès répète la même chose (1). Quant à Leschès, Proclus, dans sa Chrestomathie, dit qu'il était de Lesbos. Ainsi la qualification de Pirrhéen donnée par l'auteur de la Table Iliaque devrait être remplacée par celle de Lesbien. Aristote assure que la petite Iliade, dont il ne nomme pas l'auteur, pouvait fournir le sujet de huit tragédies (2). Celui qui a composé la table Iliaque semble dire que Leschès avait composé un poëme appelé ainsi. Il écrit en effet (3) Ἰλιὰς μικρὰ λεγομένη (4) κατὰ Λέσχην Πυῤῥαῖον; mais j'ai déjà dit d'après Hérodote (*art.* xv) que la petite Iliade avait été composée par Homère, à qui Thestoridès l'avait dérobée. Quoi qu'il en soit, Leschès de Lesbos était un poëte très-ancien, puisque Phanéas, cité par Clément d'Alexandrie (5), dit qu'il a remporté le prix de poësie qui lui était disputé par Arctinos.

Tels étaient les trois poëtes qui ont eu l'honneur d'être associés à Homère dans la sculpture de la Table Iliaque; mais ils n'ont plus été confondus, lorsqu'il s'est agi de donner un modèle de versification, et le distique que je viens de traduire ne parle alors que d'Homère.

(1) Vossius. *De Poetis græcis*, cap. 3. et Tzetzès, chil. XIII. vers 641.

(2) Poëtique d'Aristote, chap. 24.

(3) Au N° 79 de Montfaucon où la Table Iliaque est gravée, à la fin du quatrième volume.

(4) Montfaucon écrit mal λετομένη.

(5) *Clementis Alexandrini stromata*, *lib.* I, p. 333. B dans l'édition de Paris, 1641.

Dès l'an 1683, Fabretti a fait sur cette table une fort longue dissertation, que l'on peut appeler un commentaire sur l'Iliade. Il y a joint une planche que le Père Montfaucon a copiée. Béger, qui a expliqué cette table après Fabretti, a suivi presque partout ce savant critique, et a ajouté quelques monumens qui regardent l'histoire de Troie, dont la plupart se trouvent dans l'ouvrage de Montfaucon (1), qui même en a publié plusieurs autres (2). M. Visconti l'a fait graver dans la Description du cabinet Clémentin (3). Le cabinet des antiquités à la Bibliothèque du Roi a une copie de ce monument en plâtre, qui lui est venue d'Angleterre où ce monument est à présent. Selon M. Raoul Rochette, la Table Iliaque était employée par les grammairiens pour l'explication des poëmes d'Homère. De pareils travaux annoncent-ils le plus léger doute sur l'existence d'Homère et sur l'authenticité de ses ouvrages?

La Table Iliaque apprend peu de chose sur les événemens décrits par Homère. Les figures y sont si petites, qu'on ne peut pas bien y observer la forme des habits, ni celle des armes. Cette image est d'ailleurs faite avec tant de négligence, que, bien que tirée de l'Iliade elle-même, elle s'éloigne

(1) Encyclopédie méthodique. Paris, 1790. Art. Iliaque.

(2) Supplément au livre de l'Antiquité expliquée, tome IV. Paris, 1757, chap. V, VI, et VII, p. 79.

(3) Histoire de l'art, par Winckelmann. II, 259.

assez (1) souvent de la narration d'Homère; de sorte que s'il fallait faire un commentaire, il vaudrait mieux le composer sur Homère même que sur cette table.

Dans les trois derniers tableaux qui continuent l'Iliade (2), Énée s'embarque avec son père qui porte les dieux Pénates, et Misène qui tient une rame (3).

On voit que la table finit où l'Énéide commence: c'est peut-être ce qui a fait croire à Fabretti que la table est postérieure à l'Énéide, et Montfaucon se montre disposé à adopter cette opinion, qui est aussi celle de Winckelmann (4). Mais si ces tableaux avaient été destinés à précéder ceux de l'Énéide, à plus forte raison Virgile aurait reçu le même honneur qu'Homère et les trois autres poëtes placés avec lui. D'ailleurs Macrobe nous dit formellement (5) que dans son Énéide Virgile a copié presque littéralement le poëme de Pisander; il y a puisé tout ce qui concerne la ruine de Troie, le perfide Sinon, et le cheval de bois; enfin tout ce qui compose son second livre. C'est le texte qu'il a fidèlement commenté. De plus, il est cer-

(1) Antiquité expliquée, par Montfaucon. Paris, 1722, tome IV, seconde édition, seconde partie, p. 299.

(2) Numéros 117, 118 et 119.

(3) Montfaucon, p. 302.

(4) Hist. de l'art chez les Anciens. Paris, an II, tome II, p. 257, où cette opinion est discutée.

(5) Saturnales, livre V, chap. 2.

tain que l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie sous Jules César fit disparaître beaucoup d'ouvrages, et il paraît que ceux de Stésichore, d'Arctinos et de Leschès n'existaient plus sous Auguste. Ainsi la Table Iliaque a été faite vraisemblablement sous quelqu'un des Ptolémées, et peut-être par son ordre. Les rois et les peuples se sont accordés dans tous les tems pour rendre hommage aux talens d'Homère.

CHAPITRE CINQUIÈME (1).

Critiques modernes contre Homère et histoire de ses écrits jusqu'au seizième siècle. Paradoxes de Flavius Joseph et de Dion Chrisostóme.

XXV. On ne cite parmi les Anciens que Zoïle qui ait osé attaquer Homère ; mais il le critiqua sans nier son existence ni l'authenticité de ses ouvrages; et Didime d'Alexandrie, grammairien de l'école d'Aristarque et contemporain de Jules

(1) Ce chapitre a été lu à l'Académie dans la séance du 30 septembre 1831.

César, dans les quatre mille volumes qu'il publia, parla de l'édition d'Aristarque et fit, dit-on, des commentaires sur l'Iliade et l'Odissée (1). Il ne paraît pas avoir émis aucun doute sur leur auteur. Quintilien fit d'Homère un magnifique éloge; mais lorsque la Grèce, conquise et asservie par les Romains, n'eut plus que les souvenirs de son ancienne gloire, lorsque l'Égipte devenue grecque fut gouvernée par des préfets que nommaient les empereurs, lorsque la famille des Jules, qui se glorifiait de descendre des Troyens, eut entièrement disparu pour faire place à celle de Vespasien, la littérature grecque perdit beaucoup de son prix, et les Phéniciens, qui avaient été les maîtres des Grecs, crurent pouvoir exagérer leurs avantages en dépréciant ceux de leurs élèves. « Les Grecs, » dit Flavius Joseph (2), « se vantent d'avoir appris « les lettres des Phéniciens et de Cadmus : mais « ils ne sauraient montrer ni dans leurs temples « ni dans leurs archives publiques aucune inscrip« tion faite de ce tems-là, et l'on doute même, « malgré les recherches qui ont été faites, que, « plusieurs siècles après, ceux qui entreprirent le « siège de Troie, eussent l'usage de l'écriture : la « plus commune opinion est qu'ils ne l'avaient pas « telle que nous l'avons aujourd'hui. On ne saurait « contester que leur plus ancien poëme ne soit

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll.

(2) Réponse à Apion, chap. I.

« celui d'Homère, qui ne peut avoir été fait que « depuis cette guerre si célèbre. On dit même qu'il « n'avait point été écrit, et qu'il ne s'était conservé « que dans la mémoire de ceux qui l'avaient ap- « pris par cœur pour le chanter; que depuis on « l'écrivit, et que c'est par cette raison qu'il s'y « rencontre plusieurs choses qui se contrarient. »

Ces assertions prouvent seulement que l'historien juif, pour faire mieux valoir aux ïeux des Romains l'antiquité, d'ailleurs indubitable, des livres sacrés de sa nation, veut diminuer celle des ouvrages des autres peuples. Elles sont évidemment fausses, comme le prouvent les inscriptions déjà rapportées (*art.* IV *et* V).

Il paraît que Flavius Joseph, qui n'avait jamais été en Grèce, qui n'était pas né dans l'Asie mineure, comme Tatien, n'avait pas lu l'histoire d'Homère par Hérodote. Lui-même, quoique suspect ici d'une grande partialité, ne prétend pas donner un grand poids à son récit, ne citant à l'appui aucun écrivain, et se contentant d'ajouter : καὶ φασὶν, « on dit même. » Cette opinion vague (1) n'avait probablement d'autre source que la perte de quelques poësies d'Homère, occasionée par la négligence du poëte à les écrire, suivant un des anciens scoliastes. La conservation des autres aura donc été due au soin qu'il avait pris de les copier de sa propre main et de les dicter à ses

(1) Villoison. *Anecdota græca*. II, 182.

disciples ou parens appelés Homérides (1). Les copistes devaient se trouver aisément alors en Grèce. Encore aujourd'hui à Constantinople et dans d'autres grandes villes où l'imprimerie n'est pas employée communément, les copistes sont en très-grand nombre.

Aussi Vossius (2), le président Bouhier (3), le savant Harles (4), et plusieurs autres auteurs cités dans la nouvelle édition de la *Bibliotheca græca* de Fabricius, ont réfuté l'assertion de Flavius Joseph. Les Juifs eux-mêmes n'y ont fait aucune attention. Les livres d'Homère ont toujours été en vénération parmi les rabbins, et tandis que le Talmud de Jérusalem proscrit la lecture de deux auteurs célèbres chez les Hébreux (5), il respecte les ouvrages d'Homère. Voici ses propres paroles, *Traité Sanhedrin*, chap. VII, pag. 28 *recto*, de l'édition de Venise :

רבי עקיבה אומר אף הקורא בספרים חצונים כגון
סיפרי בן־סירא · וספרי בן־לענה · אבל סיפרי
המירוס וכל ספרים שנכתבו מכאן ואילך · הקורא
בהן · כקורא באיגרת :

La révolution qui avait privé du trône les descendans de Jules César et d'Auguste pour y placer

(1) Magasin encyclopédique, 3ᵉ année, t. V. Paris 1797. Mémoire de M. de Sainte-Croix.

(2) *De arte grammaticâ*, *lib.* I, *cap.* 10.

(3) *Dissert. de priscis græc. litteris.*

(4) T. I, p. 554.

(5) Ben-Sira et Ben-Laanah. Voyez aussi l'ouvrage du rabbin

la famille Flavia, avait fait naître dans quelques esprits une disposition à révolutionner aussi les idées reçues. Ce que Joseph avait entrepris contre Homère sous Vespasien, Dion Chrisostôme, qui vivait sous Dioclétien, l'essaya contre l'histoire même qui avait servi de texte à ce grand poëte, dont l'exactitude scrupuleuse avait jusqu'alors été si admirée. Depuis plus de mille ans on avait constamment placé au nombre des faits réels la prise de Troie par les Grecs. Cette opinion était généralement reçue lorsque Dion entreprit de la combattre dans un discours adressé aux Troyens eux-mêmes. La ville de Troie qui subsistait de son tems n'était plus qu'un ancien village élevé à la dignité de ville par Alexandre-le-Grand. Quoique cette Troie nouvelle fût éloignée de plus de dix stades, dit Strabon (1), du lieu où était située l'ancienne, ce géographe nous assure que les habitans avaient la vanité de soutenir que leur ville était cette même Troie que les poëmes d'Homère avaient rendue si fameuse. On est porté naturellement à croire que le projet de Dion n'avait rien (2) de sérieux : cependant quelques savans modernes ont été ébranlés par ses raisonnemens. Cluvier (3), Adamus

Azarias de Rubeis, déjà cité, chapitre II, page 21 *recto* et *verso*.

(1) Livre XIII, p. 566 et suiv. de l'édition de Bâle in-folio; p. 597 de celle de Casaubon.

(2) Vie des anciens orateurs grecs, tome II, p. 163. Paris 1752. Dion Chrisostôme.

(3) *Italia antiqua*, *lib.* III, *cap.* 2.

Rupertus (1), Thomasius (2), se sont laissé séduire par l'art avec lequel il a soutenu son sentiment. M. de Bréquigny, qui a traduit son Discours en français, avait d'abord été séduit comme eux (3); mais un plus mûr examen lui a fait voir qu'il s'était trompé. On doit convenir qu'il y a des traditions vagues et populaires qui ne prouvent rien; mais il existe aussi des traditions universelles et soutenues d'âge en âge, qui prouvent autant que des auteurs contemporains. Plus ces traditions varient sur les détails, moins on a droit de conclure qu'elles n'ont aucun objet (4) réel. Le concert unanime sur un fait principal, au milieu de circonstances contradictoires, ne peut jamais convenir à un fait chimérique. Les auteurs anciens varient sur les circonstances du siège de Troie, sur les moyens par lesquels cette ville fut prise; mais tous, excepté Dion seul, conviennent que les Grecs la prirent.

Ce fait n'a pas été seulement connu des Grecs, mais des Égiptiens et des Perses; il est attesté par l'usage de dater de cette époque, qui se remarque non-seulement dans les anciens auteurs de la Grèce, mais sur les marbres de Paros, si précieux pour la chronologie (5).

(1) *Observ. ad hist. univ. synops.* Besoldi. *Franequeræ*, 1698, p. 64.
(2) *Observ. select.*, tome I. *Halæ*, 1701, in-8°. *Observ.* 1.
(3) Vie des anciens orateurs grecs. II, 164.
(4) Id. p. 169.
(5) Id. II, 170. Voyez sur Dion Chrisostôme la *Bibliotheca*

Au reste, le Discours de Dion prouve le peu de mérite des objections de Flavius Joseph, puisqu'en écrivant fort longuement contre Homère, il n'en a employé aucune.

§ I.

Opinions sur Homère depuis la naissance du christianisme.

XXVI. Longin, qui vivait sous Aurélien l'an 272 de notre ère (1), plaçait le sublime de Moïse à côté de celui d'Homère (2). Mais lorsque Constantin, parvenu à l'empire l'an 306, eut élevé le christianisme sur le trône, l'adoration du paganisme cessa avec celle d'Homère, et l'on tint sur ce poëte un langage bien différent; il fut censé le père des erreurs qu'il s'agissait de détruire; ses fictions, qui avaient été la croyance des païens, devinrent une source d'objections entre les mains des fidèles: on l'intéressa vivement dans les controverses; c'était un coupable qui avait entraîné les hommes en mille absurdités criminelles. Non content d'avoir tiré des faussetés impies et ridicules de son imagination, il en avait enté sur les livres de notre

critica nova, vol. V, part. II. *Lugduni Batavorum*, 1831, p. 576. *Observationes in Dionem Chrysostomum. Auctore A. Emperio. Lips.* 1830.

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1825, VIII, 267.

(2) Traité du Sublime, chap. 7.

Ancien Testament. La tour de Babel et la chute de Lucifer lui avaient fourni la révolte des Titans et l'expulsion d'Até ou de la Discorde.

Voilà, s'écriait Arnobe dès l'an 303 (1), celui qui a blessé votre Vénus, emprisonné votre Mars, mis votre Jupiter sous la protection de Briarée, et qui a trouvé des raisons pour autoriser tous nos vices (2). La nature humaine se vit tourner en ridicule pour s'être laissé ainsi aveugler par les visions insensées d'un poëte. Platon fut celui de tous les philosophes que l'on ménagea le plus, parce qu'il avait banni ce scandaleux Homère de sa république idéale. On fit un crime à Homère de tout son mérite poëtique. Les agrémens de son stile étaient les amorces du paganisme, dont le règne ne subsistait plus, et l'appui des égaremens qu'ils avaient accrédités en leur donnant le charme de la poësie. L'empereur Julien, Porphire et les philosophes de cette école arguaient de la doctrine de Platon pour faire un crime à Homère d'avoir altéré la majesté de la religion par ses travestissemens (3). L'empereur Julien étant mort l'an 363, Grégoire de Nazianze, parlant avec plus de liberté, s'écria : « Si les poëtes furent les calomniateurs de « vos dieux, pourquoi tant de pompeux éloges

(1) Voyez la Bibliothèque choisie des Pères de l'Église, par M. l'abbé Guillon. Paris, 1824, III, 297.

(2) OEuvres diverses de Pope. Amsterdam, 1754. III, 387.

(3) Bibliothèque choisie des Pères de l'Église, par M l'abbé Guillon. Paris, 1825. VI, 189.

« donnés à leurs chants et à leurs personnes?
« pourquoi ces sortes d'apothéoses à des hommes
« envers qui l'on eût été généreux de ne point
« les punir pour leur impiété? Vos lois décernent
« bien des peines capitales contre le plus léger
« outrage commis, même dans l'ombre, contre
« ces prétendus dieux : quels ménagemens méri-
« taient donc des hommes qui n'ont épargné au-
« cune de ces divinités, les ont déshonorées sans
« mistère, comme sans pudeur, en leur prêtant
« les désordres les plus honteux qu'ils ont accré-
« dités dans leurs vers, et les livrant ainsi à la risée
« de tous les siècles. (1) »

Telle était la situation du père des dieux, pendant que l'on fesait la guerre à ses enfans. La lecture de l'Iliade était alors un péché. Rufin en accusa hautement saint Jérôme. Saint Augustin proscrivit Homère, comme inventeur de la fable, et conséquemment de bien des mensonges; mais on voit que ce ne fut pas sans quelque peine. Le *dulcissimè vanus* qu'il lui dit en le quittant, indique moins son repentir de l'avoir lu que la violence qu'il se fit en renonçant au plaisir de le lire encore.

Les philosophes qui avaient tant admiré Homère furent alors réduits à le défendre. Ne pouvant plus soutenir ses fables dans le sens littéral, ils les convertirent en allégories; cela réussit à

(1) Bibliothèque choisie des Pères de l'Église. VI, 189 et 190.

quelques égards : le plus souvent ils se rendirent ridicules (1).

Junon se parant de la ceinture de Vénus pour plaire à Jupiter devint l'air qui se purifiait aux approches du feu (2). Les amours de Mars et de Vénus étaient le simbole de ceux qui naissaient sous la conjonction de ces deux planètes (3). L'esprit et l'érudition trouvèrent abondamment de quoi s'exercer. Jamais l'imagination n'eut un plus vaste champ. Tantôt Jupiter était le feu, et tantôt Vulcain. Ici la fable de Vénus était une leçon de morale, et là un problème d'astronomie. Des rares découvertes de Porphire (4) et de celles des autres visionnaires qui avaient érigé le poëte en catéchiste des Grecs, résulta, tout bien discuté, dit Eusèbe (5), « l'art d'altérer le sens naturel de ses « expressions, pour les rendre mistérieuses. » Les moyens auxquels on eut recours pour justifier le poëte anéantirent les dieux. Ce que l'on avait adoré jusqu'alors ne fut plus qu'un recueil de figures poëtiques; et les Savans, à force d'allégories, n'avaient rien laissé dans l'univers qui pût être l'objet de ses adorations, quand il s'en offrit un réel dans le christianisme.

(1) OEuvres diverses de Pope, t. III ; 388.

(2) Plutarque. Sur la manière de lire les poëtes. I, 108, dans la traduction des OEuvres morales de Plutarque, par Ricard. Paris, 1783.

(3) Id. ibidem.

(4) *De antro nympharum.*

(5) *Præpar. Evangelica. l.* III, *cap.* 1.

Il fut donc nécessaire alors que la dispute cessât : dès ce moment le génie rentra dans tous ses droits : Homère ne perdit aucun des siens, pour n'être plus adoré : ses ouvrages n'étant point révérés comme un sistème de la vraie religion (1), on les considéra comme l'image fidèle d'une fausse religion qui laissait de grands souvenirs. On goûte et l'on approuve les maximes du poëte sans le respecter comme un législateur. Les écrivains, en citant ses ouvrages, ne prétendent point que ce soient des oracles; on est attentif aux observations dont il fournit la matière aux philosophes ; on est sensible aux beautés que les poëtes admirent dans ses vers, et l'on n'outre point son éloge en disant que ce fut un génie du premier ordre, que nul autre ne l'a jamais surpassé, enfin que ses ouvrages le présentent à la postérité comme le père et le prince de la poësie (2).

Aussi les ridicules assertions de Flavius Joseph ne furent répétées par personne. Au contraire, par une lettre de Libanius, qui a eu pour disciples saint Bazile et saint Jean Chrisostôme, il paraît que de son tems, c'est-à-dire de l'an 360 à 370 de notre ère, un bruit s'était répandu qu'il y avait à Athènes une copie de l'Odissée, qu'on prétendait être du tems même d'Homère. Libanius pria un de ses amis de l'acheter à quelque prix que ce

(1) Préface de l'Homère anglais, par Pope, p. 389.
(2) Id., p. 390.

fût. On ne sait pas quel succès eut cette commission. Il y a lieu de croire que c'était une vision, peut-être même une imposture (1), mais à laqnelle Libanius n'aurait fait aucune attention s'il avait partagé l'opinion de Flavius Joseph. Tout en critiquant quelquefois Homère, le satirique Lucien n'a rien dit qui puisse la favoriser (2).

§ II.

Depuis la translation de l'Empire à Constantinople, jusqu'à l'arrivée des OEuvres d'Homère en France.

XXVII. Le siège de l'empire ayant été transféré à Constantinople le 11 mai de l'an 330 (3), la langue grecque lutta contre la langue latine, et les dictionnaires devinrent nécessaires. Celui d'Hésichius qui vivait, selon l'opinion commune, vers la fin du quatrième siècle (4), fut abrégé par Suidas qui, d'après l'opinion la plus probable, vivait à la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle (5). Mais l'empire ayant été partagé l'an 395,

(1) Préface de l'Iliade, par madame Dacier. Paris, 1756, p. lvij et lviij.

(2) Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, article Homère, p. 332.

(3) Histoire de la littérature greeque, par M. Schœll. Paris, 1825. VIII, 274.

(4) Id. VI, 281.

(5) Biographie universelle, art. Suidas. XLIV, 186.

après la mort de Théodose, il y eut un empire d'Occident dont le siège fut à Rome (1), et où la littérature grecque fut négligée. Bientôt cet empire fut détruit par Odoacre, en 476 (2), et l'Occident tomba dans la barbarie. L'usage de la langue latine y fut détruit, et à plus forte raison celui de la langue grecque. La langue grecque était cependant cultivée en France dans le neuvième siècle. Voyez deux Lettres de M. A. Le Glay sur l'étude du grec dans les Pays-Bas avant le quinzième siècle. Cambrai, 1828, en 25 pages. L'Odissée fut continuellement citée en France, entre les tems de Raban Maur et de Vincent de Beauvais (3). La langue grecque continua d'être cultivée dans l'Orient, où Eustathe, archevêque de Thessalonique, florissait à Constantinople dans le douzième siècle (4). Il composa des commentaires sur l'Iliade et l'Odissée, immense trésor d'érudition littéraire et grammaticale. Mais Flavius Joseph ne fut pas même nommé par lui. Ce fut en 1287 que Gui Colonne, juge de Messine, composa en latin son *Historia Trojana*, imprimée à Strasbourg en 1494. Lui-même dit avoir copié Dictis de Crète, qu'il croit

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. VIII, 286.

(2) Id. t. VIII, 300.

(3) Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes, par M. Petit-Radel. Paris 1819, p. 147 et 158.

(4) Tzetzès, autre commentateur d'Homère, vivait aussi à cette époque.

seul véridique, affirmant qu'Homère, Virgile et Ovide n'ont pas dit la vérité sur la prise de Troie.

Robert, dit le Sage et le Bon, élevé sur le trône de Naples, en 1309, après la mort de son père (1), aimait la langue grecque avec prédilection; et beaucoup de savans furent occupés, par ses ordres, à traduire des ouvrages grecs, du nombre de ceux qu'il avait rassemblés à grands frais dans son immense bibliothèque. Parmi les hellénistes de ce tems, celui qui se distingua particulièrement fut Bernard Barlaam, moine de l'ordre de saint Basile, savant en théologie, en astronomie, en mathématiques, et dans tous les genres de littérature.

Il était grec d'origine, né en Calabre, dans la ville de Séminara; il alla, jeune encore, dans l'Orient, fit de bonnes études à Thessalonique, où l'archevêque Eustathe avait sans doute fondé une bonne école, et s'établit dans la capitale de l'empire grec, où il jouit de la faveur d'Andronic III Paléologue, dit le Jeune, qui l'élut abbé du Saint-Esprit. Fier de son savoir et de la fortune qui lui souriait, il se montra l'antagoniste de l'église grecque, et s'attira de puissans ennemis avec lesquels il eut à soutenir les plus violens débats. Il était occupé à combattre, avec les armes de la scolastique, Grégoire Palamas, chef de la secte des quiétistes et célèbre moine du mont Athos,

(1) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des rois de Naples.

lorsque l'empereur Andronic l'expédia en Occident (1), l'an 1339, avec le titre d'ambassadeur (2), pour proposer la réunion des églises grecque et latine, et pour obtenir, par ce moyen (3), le secours des princes chrétiens contre les Turcs, qui menaçaient son trône. Barlaam, n'ayant pu réussir dans sa mission, retourna en Grèce (4) au mois de septembre 1339.

Voici comment Boccace nous peint cet envoyé grec, qu'il avait connu à Naples. « Barlaam était « fort petit, mais grand par son esprit et par son « savoir : il y avait long-tems que la Grèce n'avait « produit un homme aussi savant que lui. Il était « profond dans tout ce qui concerne l'histoire, la « philosophie et la langue grecque, et il portait « des certificats des princes et des savans de Con« stantinople, où tout cela était attesté » (5).

Sa courte négociation avait eu lieu à Avignon, où siégeait le pape Benoît XIII. Pétrarque était aussi alors dans cette ville. Il y avait long-tems qu'il avait envie d'apprendre le grec, surtout pour pouvoir lire dans leur langue Homère et Platon, dont on n'avait pas même alors des traductions

(1) Mémoires sur le royaume de Naples, par le comte Orloff. Paris, 1825, IV, 136.

(2) L'Art de vérifier les dates. Chronologie des empereurs d'Occident.

(3) Mémoires du comte Orloff. IV, 136.

(4) Id. p. 137.

(5) Boccace. *De Geneal. deor. l.* 15, *cap.* 6.

supportables. « Le nom d'Homère, » dit-il (1), « est à peine connu de ces barbares, dont nous « ne sommes séparés que par les Alpes; et plût à « Dieu le fussions-nous par l'Océan entier! Le livre « qui court sous le nom d'Homère n'est qu'un « abrégé de son Iliade fait par un écolier dont on « ne sait pas même le nom. »

La langue grecque n'avait jamais été tout-à-fait éteinte en Italie; mais il est certain que dans le tems dont (2) je parle, on aurait eu peine à trouver six personnes qui en eussent quelque teinture. Quoique le Dante, dans son fameux poëme, cite plusieurs auteurs grecs, Mannéti et Philelphe assurent qu'il ignorait cette langue.

Pétrarque se crut fort heureux de trouver l'occasion de l'apprendre à Avignon; il la saisit, et cela l'engagea à séjourner dans cette ville plus long-tems qu'il n'avait coutume de le faire depuis son établissement à Vaucluse (3). Si Pétrarque brûlait de savoir le grec, Barlaam, de son côté, désirait passionnément d'apprendre à fond la langue latine, dont il avait déjà quelque teinture, ayant reçu sa première éducation en Calabre, de maîtres qui parlaient latin. Ce besoin mutuel eut bientôt lié deux personnes également avides d'apprendre

(1) *Famil. l.* 24, *ep.* 12, dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi.

(2). Mémoires pour la vie de Pétrarque. Amsterdam. 1764. I, 405.

(3) Id, p. 406.

ce qu'elles ne savaient pas, et capables de se le communiquer l'une à l'autre.

Ils commencèrent par lire ensemble Platon; c'est dans la lecture de ce philosophe que Pétrarque a puisé ce sistème raffiné sur l'amour, sur l'origine des âmes, leur transmigration, leur passage dans les planètes quand elles sont débarrassées des liens du corps; en un mot, toutes les idées platoniciennes qu'on trouve répandues dans ses ouvrages. Un esprit vif et perçant comme le sien fit des progrès rapides dans une langue qu'il étudiait avec ardeur; et il l'aurait bientôt possédée, s'il avait pu conserver le maître habile qui lui en découvrait les mistères (1).

Lorsque Barlaam partit d'Avignon, au commencement de septembre, le pape lui (2) donna une lettre pour le roi de Naples, datée du 30 août. Pétrarque fut au désespoir de perdre un maître habile qui pouvait en fort peu de tems le mettre en état de lire les bons auteurs grecs dans leur langue; mais surtout Homère et Platon, pour lesquels il eut une prédilection singulière (3). Il eut du moins l'avantage d'avoir un exemplaire complet des œuvres d'Homère, et il paraît que cet exemplaire est le premier que nous ayons eu en France depuis la restauration des lettres. Il venait de Thessalonique.

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque. I, p. 408.
(2) Id., p. 409.
(3) Id., p. 410.

§ III.

Etablissement d'une chaire à Florence pour l'explication des OEuvres d'Homère.

XXVIII. Barlaam, après s'être arrêté quelque tems à Naples, fut à Constantinople rendre compte à l'empereur de ce dont il avait été chargé; il revint ensuite à Thessalonique (1), où il éprouva quelques désagrémens qui lui firent quitter la Grèce. Il retourna à Naples en 1341 (2), et y donna des leçons à Paul de Pérouse, qui profita de ses lumières pour enrichir la bibliothèque du roi de beaucoup d'ouvrages grecs qui, dans ce tems, étaient encore inconnus en Europe (3). Il revint en 1342 à Avignon, où Pétrarque fut fort aise de revoir son maître : son ardeur pour le grec ne s'était pas refroidie; au contraire; mais elle céda au penchant qui le portait à faire du bien et à obliger ses amis, même à ses dépens. Barlaam ne voulait plus retourner en Grèce; il désirait un établissement en Italie. Pétrarque contribua beaucoup par son crédit à lui procurer l'évêché de Géraci, dans la Calabre, suffragant de Rheggio. Il y fut nommé le 2 octobre 1342. Cet évêché était

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque, tome II, p. 75.
(2) Id., p. 76.
(3) Mémoires du comte Orloff. Paris, 1825. IV, 137.

peu considérable; mais il convenait à Barlaam, parce qu'il le ramenait dans sa patrie, où il finit ses jours six ans après, en 1348 (1).

Un de ses élèves les plus distingués fut Léonce Pilate (2), Grec de Thessalonique, qui l'avait accompagné en Calabre. Voici le portrait que Boccace nous en a tracé. « Son aspect était effrayant, « son visage hideux; il portait une barbe fort lon- « gue, des cheveux noirs et mal peignés. Plongé « dans une méditation continuelle (3), il négligeait « les bienséances de la société; c'était un homme « grossier, rustre, sans urbanité et sans mœurs : « mais en revanche il possédait à fond la langue « et la littérature grecque, dont il disait avoir « pris des leçons de Barlaam le Calabrois. Sa tête « était pleine de fables et d'histoires grecques; « pour le latin, il n'en avait qu'une légère tein- « ture. Persuadé qu'une origine étrangère fait plus « d'honneur, il se disait Grec en Italie, et Italien « dans la Grèce. »

Boccace le trouva, vers la fin de 1360, allant de Venise à Avignon où les papes séjournaient encore alors. Il l'engagea à venir avec lui à Florence, le reçut dans sa maison, et lui procura une chaire de langue grecque dans l'université qui venait d'y être établie. Léonce Pilate y expliqua pendant

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque. II, 77.
(2) Mémoires du comte Orloff. IV, 138.
(3) Mémoires pour la vie de Pétrarque. Amsterdam, 1767, III, 625.

plus de deux ans les poësies d'Homère, dont il donnait des leçons particulières à Boccace. Telle est la véritable époque du retour de la langue grecque en Italie, où elle était presque entièrement ignorée, quoi qu'en dise le Père Gradenigo dans sa Lettre au cardinal Quirini (1), où il entreprend de faire voir que cette langue a toujours été cultivée en Italie depuis le onzième siècle. Le savant Huet, évêque d'Avranches, donnait dans un autre excès. Il prétendait que, dans le quinzième siècle, les Italiens ne cultivaient pas encore la langue grecque. Léonce Pilate n'était pas inconnu à Pétrarque; Boccace parlait souvent de lui dans sa correspondance avec son ami. Il paraît même que ce fut de concert avec ce Grec que Boccace écrivit une lettre en latin à Pétrarque sous le nom d'Homère, en 1360 (2). Dans cette lettre, Homère, après avoir parlé de ses maîtres, de sa patrie, de ses voyages en Phénicie et en Égipte, se plaint de plusieurs choses : 1° de ce que la plupart de ses livres ne se trouvent pas en Italie, et qu'au-delà des Alpes son nom est à peine connu; que dans sa patrie même on a laissé perdre une grande partie de ses ouvrages; 2° de l'ingratitude de ses imitateurs, surtout de Virgile qui ne l'a pas même nommé, quoiqu'il lui ait plus d'obligation qu'un autre et qu'il se soit paré de

(1) *Lettere del P. Grad. al card. Quirini.* Venise, 1742.
(2) Mémoires pour la vie de Pétrarque. III, 626.

ses dépouilles; 3° de ce que son nom, si révéré autrefois par les jurisconsultes et les médecins, est à présent le jouet du public; 4° de ce que Léonce Pilate l'a traîné à Florence, où il est comme exilé, n'y ayant trouvé que trois amis. Il finit par prier Pétrarque de le prendre sous sa protection et de le mettre à l'abri des insultes.

Pétrarque adresse sa réponse (1) au prince de la muse grecque, et satisfait à toutes ses plaintes: sur la perte de ses livres, il dit que c'est le sort des choses humaines. « Qui pourra désormais être sur« pris de disparaître, puisque le soleil de l'élo« quence a souffert une éclipse? » dit-il dans son langage un peu emphatique.

Sur ses imitateurs, il répond : « Toujours sûr « de la première place, vous devez être bien aise « de voir des gens qui s'efforcent de vous égaler, « et ne peuvent y parvenir. Pour moi, je voudrais « avoir des imitateurs qui pussent me surpasser. « Virgile, la plus belle âme qui fût jamais, si l'on « en croit Horace, n'était pas capable d'ingrati« tude; il a parlé de Théocrite dans ses Bucoliques, « d'Hésiode dans ses Géorgiques : les ayant pris « pour guides, comment n'aurait-il pas parlé de « vous dans son Énéide? C'est qu'il vous avait des« tiné la place la plus honorable; il voulait termi« ner son poëme par votre éloge, et c'était ce qu'il « pouvait faire de mieux. La mort ne lui a pas per-

(1) *Famil. l.* 24, *ep.* 2.

« mis d'y mettre la dernière main ; c'est de la mort « que vous devez vous plaindre. Ignorez-vous ce « qu'il répondit à ceux qui l'accusaient de piller « vos vers ? — Il faut être bien fort pour enlever « à Hercule sa massue (1). — Vous sentez le sel de « cette réponse. Dans les Saturnales de Macrobe « il y a un grand procès entre lui et vous, sur la « supériorité, et ce procès n'est pas encore jugé. »

Sur la troisième plainte, Pétrarque console Homère en lui disant qu'il y a des gens à qui il est glorieux de déplaire ; qu'il éprouve ce qui arrive au soleil, dont les vues faibles et les oiseaux de proie ne peuvent supporter l'éclat ; que tous ceux qui ont eu quelque étincelle de génie, anciens et modernes, l'ont regardé non-seulement comme un philosophe sacré, mais comme le premier et le plus sublime des philosophes (2).

§ IV.

Invention de l'imprimerie.

XXIX. Pétrarque n'accordait cet éloge à Homère que parce qu'il le connaissait bien. Il en avait un exemplaire grec qui, étant venu de Thessalonique, ainsi que nous l'avons déjà vu, avait en quelque sorte été copié sous les ieux de l'archevêque Eus-

(1) Macrobe. Saturnales, liv. V, chap. 3.
(2) Mémoires pour la vie de Pétrarque. III, 628.

tathe, dont toute la vie avait été consacrée à ce travail. Pétrarque le fesait traduire par Léonce Pilate (1), et la chaire établie à Florence l'y avait bien fait connaître, lorsque la prise de Thessalonique par les Turcs, en 1429, obligea le grammairien Théodore Gaza de quitter cette ville, où il était né, pour venir fonder une académie à Ferrare (2). Bernard Justiniani fit en France (vraisemblablement à Avignon après la mort de Pétrarque) l'acquisition de l'Iliade pour donner la première édition de la traduction de ce poëme, à Brescia, l'an 1474 (3). Un des meilleurs élèves de Théodore Gaza fut Démétrius Chalcondile, né à Athènes. La réputation de ce disciple fut telle, que Laurent de Médicis l'invita à venir professer le grec à Florence, où il arriva vers 1479 (4). L'imprimerie était alors connue. Démétrius en profita pour publier une édition que l'on peut regarder comme représentant le texte d'Eustathe. Elle parut en 1488, en deux volumes in-folio. Elle est très-belle, les exemplaires complets et en bon état sont rares, et un exemplaire non rogné s'est vendu jusqu'à 3601 francs (5). Bientôt après, le fameux Alde Manuce, l'an 1504, en publia une autre édition plus

(1) Mémoires pour la vie de Pétrarque. III, 629.

(2) Biographie universelle, article Gaza (Théodore).

(3) Recherches sur les bibliothèques, par M. Petit-Radel, p. 148.

(4) Biographie universelle, art. Chalcondyle.

(5) A la vente de M. Cotte. Voyez le Manuel du libraire, par Brunet. Paris, 1801, art. Homère.

portative, en deux volumes in-8°, où le texte grec était accompagné d'une version latine et des vies d'Homère par Hérodote, par Dion et par Plutarque. Elle s'est vendue 2900 francs à la vente de M. Larcher (1). Manuce avait fait fondre pour sa collection des classiques latins un caractère imité, dit-on, de l'écriture de Pétrarque. Il l'avait employé, la première fois, pour l'impression du Virgile qui avait paru en 1501. Il avait fondé pour la surveiller, une académie que sa trop courte durée n'a point empêchée d'obtenir une grande célébrité. Érasme en était membre, ainsi que le moine Bolzani, le premier qui écrivit en latin les principes de la grammaire grecque, et Démétrius Chalcondile n'y avait pas été oublié (2). Quel est l'éditeur moderne qui ait pu avoir de pareils secours? On voit que la Vie d'Homère par Hérodote fut imprimée presque aussitôt que ses poëmes. C'est Ambroise Camaldule qui la trouva dans une bibliothèque de Mantoue (3). Ce Camaldule n'était pas un homme inconnu. On l'appelait Ambroise de Camaldoli, parce qu'il était abbé général de l'ordre des Camaldoli. C'était un des savans les plus distingués du quinzième siècle. Il avait étudié le grec sous Emmanuel Chrisoloras, qui l'enseignait à Venise. Il était entré dans l'ordre des

(1) Manuel du libraire, art. Homère.

(2) Biographie universelle, art. Manuce.

(3) Vossius. *De Historicis Græcis*. L. I, ch. 3, p. 17. Lefèvre, vie d'Homère, p. 7.

Camaldoli ou Camaldules à quatorze ans, et en avait obtenu le généralat en 1431. Il avait été à Constantinople en 1437, et avait fait avouer aux Grecs que personne n'entendait mieux le grec que lui parmi les Latins. Bayle lui a consacré un long article dans son Dictionnaire (1). Ce n'était certainement point un faussaire qui voulût tromper Alde Manuce. Une édition du même format que celle de Manuce fut publiée par les Juntes, et les Aldes en donnèrent deux autres, en sorte qu'Homère, par le secours de l'impression, devint peut-être plus commun en Italie qu'il n'avait été dans la Grèce. Sa gloire n'y fut pas moindre, et Sannazar s'écria :

Homère est immortel, le ciel est sa patrie.

Cedite, jàm cœlum patria Mæonidæ est.

Ce vers n'est qu'une traduction d'Antipater, dont l'épigramme se trouve dans l'Anthologie grecque, et n'avait point empêché qu'on ne crût en Grèce à l'existence d'Homère.

Ce poëte ne pouvait échapper à l'admiration du restaurateur des lettres parmi nous, de François Ier, à qui Hugues Salel dédia les dix premiers livres de l'Iliade, traduits en vers héroïques français, qui furent imprimés à Paris en 1545 in-folio (2). L'au-

(1) Art. Camaldoli.
(2) Les Bibliothèques françaises, par Rigoley de Juvigny. Paris, 1772. I, 382.

teur y joignit le onzième livre dans l'édition publiée en 1555, in-8°, par Charles l'Angelier (1). On le réimprima après sa mort en y joignant le onzième et le douzième avec une partie du treizième, en 1574, in-8° (2). Claude Gautier fut l'imprimeur de cette troisième édition (3). Amadis Jamyn, l'un des poëtes français les plus célèbres du seizième siècle, termina en vers alexandrins la traduction de l'Iliade d'Homère qu'Hugues Salel avait faite en vers de dix sillabes, et qui s'arrêtait au douzième livre; et il eut le mérite de sentir qu'Homère ne devait être traduit qu'en grands vers. Après avoir donné une première édition des treize derniers livres de l'Iliade, Paris, 1574, in-4°, il revit et corrigea le travail de Salel, qu'il publia avec le sien, Paris, 1580, in-12, et 1584, même format. Cette édition est augmentée de la traduction des trois premiers livres de l'Odissée. On trouve dans cette traduction d'Homère de beaux vers et des passages rendus d'une manière très-poëtique (4). On l'a réimprimée à Rouen, in-12, en 1606 (5). Ce Jamyn était valet de chambre du roi Charles IX (6). Ni lui ni Salel ne furent obligés de savoir même le latin pour traduire Homère;

(1) Les Bibliothèques françaises. IV, 242.
(2) Id. I, 382.
(3) Id. IV, 242.
(4) Biographie universelle, art. Jamyn.
(5) Mémoires de Niceron. XXXVI, 171.
(6) Les Bibliothèques françaises. I, 17.

car dès l'an 1515 Jean Petit avait imprimé à Paris, in-4°, une traduction, en prose française et en vieux langage, des vingt-quatre livres de l'Iliade d'Homère, avec les prémices ou commencemens de Guido Columna, juge de Messine, qui avait grossi de ses visions celles de Dictis de Crète et de Darès de Phrigie. Il y avait une édition de cet ouvrage publié à Strasbourg en 1494; mais le texte avait été composé vers la fin du treizième siècle (1). Quant à la traduction française de l'Iliade par Samxon, elle avait été composée sur la version latine de Laurent Valla, publiée pour la première fois à Bresse en 1497. Car Samxon n'entendait pas le grec (2).

On voit que dans le quinzième et seizième siècle, Homère était bien connu en Italie et en France; mais aucune discussion ne s'éleva à cette époque sur l'existence de ce poëte et l'authenticité de ses ouvrages. L'opinion hazardée depuis si long-tems par Flavius Joseph ne trouva des échos que dans le dix-septième siècle. Lorsque les nations commencent à s'éclairer, elles sont avides de croyances. Ce n'est qu'après avoir lu et raisonné long-tems, qu'elles commencent à douter et qu'elles finissent par tout mettre en question, en fabriquant de nouveaux sistèmes.

(1) Les Bibliothèques françaises. IV, 516.
(2) Id. p. 588.

CHAPITRE SIXIÈME [1].

Critique d'Homère par l'abbé d'Aubignac et Perrault.

XXX. François Hédelin, connu sous le nom de l'abbé d'Aubignac, ne s'est pas contenté de répéter ce qu'avait dit Flavius Joseph, lorsqu'il a composé ses Conjectures académiques ou Dissertations sur l'Iliade. Le paradoxe qu'il entreprend de soutenir dans ce livre, est qu'il n'y a jamais eu d'homme appelé Homère qui ait composé les poëmes que nous avons sous les noms d'Iliade et d'Odissée, qui ne sont, selon lui, qu'une compilation de vieilles tragédies ou de divers poëmes chantés anciennement dans la Grèce, et conséquemment que ces deux poëmes tant admirés ne contiennent pas toutes les beautés que leurs partisans ont prétendu y trouver. Il ne nie pas qu'il n'y ait beaucoup de choses agréables et utiles, dont on peut tirer de grands exemples et de bonnes maximes;

(1) Ce chapitre a été lu à l'Académie le 21 octobre 1831.

il est forcé de reconnaître que divers événemens y sont heureusement conduits. Il dit n'avoir écrit (1) que pour exposer des doutes qui l'affligeaient, pour s'instruire de ce qu'il ignorait, et pour découvrir la vérité. Cet ouvrage, de l'aveu de tout le monde, est rempli d'érudition; mais il n'intéresse point par le stile. Il resta long-tems manuscrit; l'auteur avait dessein de le faire imprimer, et l'académicien François Charpentier fut chargé de l'examiner. Ce Savant éclairé, qui ne pouvait adopter de semblables idées, représenta à l'abbé d'Aubignac que l'ouvrage lui ferait peu d'honneur, malgré son érudition, puisqu'il démentirait le zèle que l'auteur avait témoigné jusqu'alors pour les Anciens. Mais l'abbé d'Aubignac persista dans son opinion, et voulut absolument être imprimé. Charpentier, qui ne voulait pas approuver l'ouvrage, traîna l'affaire en longueur. La mort de l'abbé d'Aubignac, arrivée en 1676, l'empêcha de mûrir ses idées et de modifier son sistème de manière à le rendre plausible. Son manuscrit resta entre les mains de Charpentier (2).

Soit que ce manuscrit eût passé en Allemagne comme l'a soupçonné La Monnoye (3), soit qu'un examen trop minutieux des ouvrages d'Homère y

(1) Mémoires de Nicéron. Paris, 1728. IV, 142.

(2) Id., p. 143.

(3) Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs, par Adrien Baillet. Paris, 1722. III, 364. Cette édition est celle de la Monnoye, celle de Baillet avait paru en 1689. Tome I de l'édition de 1722, p. 15.

eût fait découvrir des défauts déjà signalés par Horace qui avait dit :

Quandòque bonus dormitat Homerus,

l'opinion de Flavius Joseph et même celle de l'abbé d'Aubignac trouva des partisans. Dès 1685, le savant Baillet écrivait (1) : « J'ai ouï dire à un homme « de lettres des pays étrangers qu'on travaille en « Allemagne à faire voir qu'il n'y a jamais eu d'Ho-« mère, et que les poëmes qui portent son nom « ne sont que des rhapsodies ou des compilations « que les critiques ont composées de diverses « pièces de vers ou chansons détachées, auxquelles « on a donné la liaison et la suite que nous voyons « aujourd'hui. » Mais ce juge éclairé ajoute aussitôt après : « J'avoue que ce sentiment me paraîtra tou-« jours un paradoxe, jusqu'à ce que le public soit « en possession de ce curieux livre : et il faut une « résolution plus qu'ordinaire pour entreprendre « de déraciner un préjugé établi depuis plus de « vingt-sept siècles. »

Cependant, soit que cette annonce d'un ouvrage allemand eût paru suffisante à Charles Perrault pour adopter le nouveau sistème, soit qu'il eût eu communication du manuscrit de l'abbé d'Aubignac, dès l'an 1687, dans un poëme lu à l'Académie Française et en présence de Louis XIV, il osa

(1) Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs, par Adrien Baillet. III, 364.

déprécier les auteurs anciens, et les placer au-dessous des modernes (1). Cette assertion, qui aurait pu flatter les modernes, les souleva au contraire contre son auteur, et Despréaux l'attaqua d'abord par cette épigramme, qui mérite d'être répétée ici, quoiqu'elle soit bien connue :

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers,
On traitait d'auteurs froids, de poëtes stériles,
Les Homères et les Virgiles.
« Cela ne saurait être, on s'est moqué de vous, »
Reprit Apollon en courroux ;
« Où peut-on avoir dit une telle infamie?
« Est-ce chez les Hurons, chez les Topinambous? —
« C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous? —
« Non, c'est au Louvre, en pleine académie. »

Perrault sentit la nécessité de justifier ce qu'il avait avancé, par un ouvrage en prose dont la première partie parut dès 1688, sous le titre de *Parallèle des Anciens et des Modernes, en ce qui regarde les arts et les sciences* (2). Un second volume traita de l'éloquence, et un troisième de la poësie. Ce dernier parut en 1693, et cette année une nouvelle édition des deux premières parties fut annoncée avec la troisième. Dans cette der-

(1) Voyez la Bibliothèque universelle et historique de l'année 1687. Amsterdam, 1688, p. 499.
(2) Mémoires de Niceron, tome XXXIII, art. de Perrault.

nière (1), dont un ouvrage estimé en Allemagne et en France publia un extrait favorable, Perrault fit usage du manuscrit de l'abbé d'Aubignac. Il y trouva des conjectures qui lui parurent très-fortes pour appuyer un paradoxe favorable à sa cause. Elles se réduisent à deux, dont l'une est que l'on ignore quelle ville a vu naître Homère ; l'autre est que les ouvrages de ce poëte s'appellent *rhapsodies*, mot qui désigne un amas de chansons cousues ensemble ; d'où il conclut que les poëmes d'Homère sont des pièces ramassées de différens auteurs, jamais aucun poëte, dit-il, n'ayant intitulé ses ouvrages *Rhapsodies*.

Ces deux objections sont les seules qui aient paru à Boileau mériter une réponse, les autres, qui se trouvaient dans Flavius Joseph (*art.* xxv), ayant été parfaitement réfutées par Vossius.

§ I.

Réponse aux objections de Perrault.

XXXI. Boileau parle en premier lieu de l'abbé d'Aubignac, dont cet excellent critique n'avait pas vu les Mémoires, sa réponse ayant été composée en 1694. Il dit donc seulement que cet abbé savait médiocrement le grec et n'a pu imaginer d'attaquer les poëmes d'Homère que sur la fin de sa

(1) Bibliothèque universelle de Leclerc, pour 1693, p. 260.

vie, où il était tombé dans une espèce d'enfance. Au reste, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, cet abbé ne pouvait ignorer qu'il n'y eut jamais deux poëmes si bien suivis et si bien liés que l'Iliade et l'Odissée, ni où le génie éclate partout davantage, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent (1).

Après ce préambule, Boileau entreprend d'expliquer comment la patrie d'Homère n'est pas bien connue, et comment ses poëmes avaient reçu la qualification de rhapsodies.

« Voilà d'étranges preuves, » dit notre satirique (2); « car, pour le premier point, combien « n'avons-nous pas d'écrits fort célèbres qu'on ne « soupçonne point d'être faits par plusieurs écri- « vains différens, bien qu'on ne sache point les « villes où sont nés les auteurs; ni même le tems où « ils vivaient! témoin Quinte-Curce, Pétrone, etc. »

J'ajouterai à cette réponse très-juste, que l'autorité d'Hérodote jointe à celle de l'historien Éphore, adoptée par Plutarque (*art.* VIII), paraît suffisante pour décider la question en faveur de Smirne. De plus, le nom de Mélésigénès donné à Homère, lorsqu'il naquit, semble en être une preuve irrécusable. Hérodote, dans sa grande Histoire, parle de Smirne sans rien dire d'Homère, ayant réservé

(1) Réflexion 3 sur Longin à la suite de la traduction du Traité du sublime. Tome III, p. 196, dans l'édition des OEuvres de Boileau, par M. Amar. Paris, 1824.

(2) Id. p. 196 et 197.

ces détails pour la Vie du poëte. Mais Strabon n'oublie pas d'observer que, de son tems, c'est-à-dire sous l'empereur Auguste, les Smirnéens avaient un portique carré où était la statue d'Homère (*art.* XXI). Car, ajoute-t-il, ils sont fort jaloux de ce que ce grand poëte est né parmi eux, et ils ont fait frapper un médaillon de cuivre qu'ils appellent Homêrion. La rivière Mélès, dit encore Strabon, coule autour de ses murailles. Pausanias dit que vers sa source est une grotte où Homère a composé ses vers (1). Ce fleuve est représenté sur une médaille de Sabine, sous la figure d'un vieillard appuyé de la main gauche sur une urne, tenant de la droite une corne d'abondance. J'ai déjà dit (*art.* XXI) qu'il l'était de même sur deux médailles de la ville d'Amastris. Il l'est encore sur une médaille de Néron, à la simple légende de la ville, de même que celles de Titus et de Domitien (2). Tournefort dit que, de son tems, ce n'était plus qu'un ruisseau qui fesait moudre deux moulins (3). On a montré à M. de Choiseul le lieu où Crithéis avait donné le jour à Homère, et la caverne où ce poëte se retirait pour composer ses vers immortels (4).

(1) Pausanias. Achaïques, chap. 5.

(2) Relation d'un voyage du Levant, par Tournefort. Lyon, 1717. III, 387 et 388.

(3) Id., p. 387 On y trouvera la vue de Smirne et le plan de sa baie.

(4) Itinéraire de Paris à Jérusalem, par M. de Châteaubriand.

A l'égard des rhapsodies, dit Boileau (1) en passant à la seconde objection qu'il voulait combattre, on étonnerait peut-être bien M. Perrault si on lui fesait voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui signifie joindre, coudre ensemble, mais de ῥάβδος, qui veut dire une branche. Les livres de l'Iliade et de l'Odissée ont été ainsi appelés parce qu'il y avait autrefois des gens qui les chantaient, une branche de laurier à la main, et qu'on appelait, à cause de cela, les chantres de la branche, ῥαβδῳδούς.

Boileau convient cependant que, selon la commune opinion (*art.* xv), rhapsode vient de ῥάπτειν ᾠδάς, et que rhapsodie veut dire un recueil de vers d'Homère que l'on chantait, y ayant des gens qui gagnaient leur vie à les chanter, et non pas à les composer, comme Perrault se l'était persuadé. On peut lire sur ce sujet les commentaires d'Eustathe, qui sont formels à cet égard. J'ai invoqué pour le prouver (*art.* xiv) le témoignage de Platon, auquel je ne crois pas qu'on puisse rien opposer. Il n'est donc pas surprenant, ajoute Boileau, qu'aucun autre poëte qu'Homère n'ait intitulé ses vers rhapsodies, parce qu'il n'y a jamais eu proprement, dit-il, que les vers d'Homère que l'on ait chantés de la sorte. Il paraît néanmoins que ceux qui dans la suite ont fait de ces paro-

Paris, 1830. II, 248. M. Cousinéri m'a donné le dessin de cette grotte que lui-même a fait sur les lieux.

(1) Réflexion 3 sur Longin, p. 196 dans l'édition de M. Amar.

dies que l'on appelait centons d'Homère (ὁμηρόκεντρα), ont aussi nommé ces centons rhapsodies; et c'est peut-être ce qui a rendu le mot de *rhapsodie* odieux en français, où il veut dire un amas de méchantes pièces recousues.

Perrault avait encore voulu citer Élien à l'appui de son opinion; mais Boileau lui fait voir clairement qu'il n'a pas compris le passage qu'il rapportait, et qu'il a été trompé par une mauvaise version latine qui traduit le grec ἀπέφηνε par le mot *confecit*, tandis qu'il signifie *exhibuit*, les montra, les fit voir au public. Le texte d'Élien dit seulement : « Licurgue, Lacédémonien, fut le premier « qui, venant d'Ionie, apporta assez tard en Grèce « toutes les œuvres complètes d'Homère, et Pisis« trate les ayant recueillies ensemble dans un vo« lume, fut celui qui *donna au public* l'Iliade et « l'Odissée en l'état où nous les avons (1). »

Il est fâcheux que le traducteur moderne d'Élien n'ait pas connu cette correction de la version latine, et qu'il ait donné même encore plus de force à sa traduction française en disant que Pisistrate *forma* l'Iliade et l'Odissée (2), ce qui a pu induire en erreur ceux qui n'ont pas consulté le texte.

(1) Histoires diverses, liv. XIII, chap. 14.
(2) Histoires diverses, trad. du grec. Paris, 1772, p. 427.

§ II.

Nouvelles critiques d'Homère.

XXXII. On voit que Boileau avait complètement détruit les argumens de Perrault et ceux de l'abbé d'Aubignac. Comme cependant ils avaient été reproduits en 1693 avec quelque faveur par l'habile critique Leclerc qui n'annonça point la réponse de Boileau, Perrault put se croire quelque avantage dans les pays étrangers, et voulut se réconcilier avec Boileau qui lui écrivit, en 1700, une lettre rendue publique (1). Cette lettre, dit M. Amar (2), est d'un bout à l'autre le modèle parfait d'une ironie fine et socratique. C'est, en prose, une satire d'autant meilleure, que la raison est toujours du côté du rieur, et que l'exquise urbanité des formes et la puissance victorieuse des raisons ne permettaient à Perrault ni la plainte ni la réponse.

Personne en France n'osa plus reproduire une opinion si bien combattue. Mais après la mort de Charpentier, arrivée en 1702, les Mémoires de l'abbé d'Aubignac furent communiqués à diverses personnes (3), et quoique La Monnoye y eût reconnu l'imbécillité reprochée à l'auteur, les prin-

(1) On la trouvera, p. 277 du tome III de l'édition de Boileau, par M. Amar. Paris, 1824.

(2) Id. p. 292.

(3) Jugemens des Savans. Paris, 1722. III, 364, note de la Monnoye.

cipes qui y étaient exposés furent développés en Angleterre par Richard Bentley, regardé comme le critique le plus habile de cette époque. Dans un ouvrage publié à Utrecht, sous le nom de *Phileleutherus Lipsiensis*, en 1710, il soutint que l'Iliade et l'Odissée étaient un recueil de petits poëmes composés en différens tems par divers auteurs. Ce paradoxe lui attira les injures de Pope et les plaisanteries de Swift (1).

Germain Brice ne fut pas plus heureux en publiant les Mémoires de l'abbé d'Aubignac en 1715, sous ce titre : *Conjectures académiques, ou Dissertations sur l'Iliade; ouvrage posthume, trouvé dans les recherches d'un Savant* (2). L'abbé Goujet rendit compte de cet ouvrage dans la Bibliothèque Française (3). Mais il termina ainsi son exposé : « L'abbé d'Aubignac prouve-t-il tous ces para- « doxes ? non, selon moi ; son livre me paraît plu- « tôt un jeu d'esprit qu'un ouvrage sérieux. Il est « rempli de conjectures, de suppositions. L'auteur « l'avoue lui-même, et semble vouloir qu'on ne « regarde ses conjectures que comme un exercice « d'esprit qui ne doit pas être désapprouvé, parce « qu'il n'est pas défendu. »

Un adversaire aussi timide et aussi obscur que

(1) *Antologia, giornale di scienze, lettere ed arti. Firenze*, 1831. Vol. XLI, p. 45.

(2) Édition des Œuvres de Boileau, par M. Amar, p. 195, note de M. Amar.

(3) Tome IV, p. 112.

l'abbé d'Aubignac n'était pas redoutable pour les partisans d'Homère, et la dispute semblait éteinte en France, lorsqu'elle se ranima en Italie.

C'est en 1725 que le Napolitain Jean-Baptiste Vico fit paraître ses « Principes d'une science nou« velle, relative à la nature commune des nations, « au moyen desquels on trouve de nouveaux prin« cipes du droit naturel des gens (1), — *Scienza nuova d'intorno alla commune natura delle nazioni.*

Sous ce titre un peu obscur, Vico calcule avec autant de profondeur que d'habileté, dit le comte Orloff (2), les causes cachées, mais constantes, les effets apparens, mais compliqués, par lesquels la société naît, se grandit, se développe, et parvient à la maturité, pour descendre de cet état de force, subir la décadence de la vieillesse, périr enfin, pour bientôt renaître, pour recommencer une vie nouvelle. Il s'efforce de déterminer d'une manière invariable les diverses époques de l'*histoire éternelle* du genre humain, qui, tournant toujours sur lui-même par une rotation invisible, mais constante, ressemble aux astres qui peuplent les cieux.

Appliquant ces principes à son époque, il essaie d'abord de remonter à l'origine de la civilisation. Dans cette recherche, une nouvelle méthode lui

(1) Biographie universelle. Paris, 1827. XLVIII, 364. Art. Vico, par M. Michelet.

(2) Mémoires sur le royaume de Naples. Paris, 1825. IV, 411

paraît devenue nécessaire par l'insuffisance et la contradiction de tout ce que les auteurs profanes ont dit sur l'histoire ancienne jusqu'à la seconde guerre Punique (1). Hérodote, Thucidides et Xénophon se trouvent ainsi frappés d'anathème, ce qui est certainement beaucoup trop sévère. Vico, fatigué des recherches qu'il faut faire pour connaître les vérités historiques, néglige d'étudier l'antique Égipte; la Chine n'était pas encore bien connue de son tems. Il préfère donc de puiser l'histoire dans son imagination, et en établissant quelques règles générales.

« Dans la marche de la civilisation, » dit-il, « on « peut distinguer trois âges, trois périodes : âge « divin ou théocratique, âge héroïque, âge humain « ou civilisé. A cette division répond celle des tems « obscurs, fabuleux, historiques (2). » Cela est assez vrai, sauf quelques modifications, et en distinguant les différentes nations. Nous étions dans une ignorance profonde de notre histoire pendant que les Romains avaient Tite-Live et Tacite; les Romains ne peuvent remonter aussi haut que les Grecs, ni les Grecs que les Chinois. Une critique habile n'est pas obligée de créer l'histoire pour les tems obscurs ou fabuleux; elle peut l'y distinguer à travers quelques récits mensongers ou exagérés.

(1) Biographie universelle. Paris, 1827. XLVIII, 364. Article Vico par M. Michelet.

(2) Id., p. 366.

Vico trouve plus simple de la composer lui-même et de nier l'existence de ceux dont l'histoire a été défigurée par la poësie. Cependant ses principes ayant formé une école en Italie, où chaque jour voit encore augmenter le nombre de ses admirateurs (1), méritent d'être examinés ici avec quelques détails, surtout dans leur application à Homère.

§ III.

Opinion de Vico sur Homère.

XXXIII. « Tous les peuples de l'Antiquité, » dit-il dans son second livre, « créèrent un Hercules pour « un héros. Cette tendance des hommes à placer « des tipes idéaux sous des noms propres, a rempli de difficultés et de contradictions apparentes « les commencemens de l'histoire. Ces tipes ont « été pris pour des individus. Ainsi toutes les découvertes des anciens Égiptiens appartiennent à « un Hermès; la première constitution de Rome, « même dans cette partie morale qui semble le « produit des habitudes, sort tout armée de la « tête de Romulus; tous les exploits, tous les travaux de la Grèce héroïque composent la vie « d'Hercules. Homère, enfin, nous apparaît seul sur « le passage des tems héroïques à ceux de l'his-

(1) Mémoires du comte Orloff sur le royaume de Naples. IV, 412.

« toire, comme le représentant d'une civilisation « tout entière. Considérez les noms d'Hermès, de « Romulus, d'Hercules et d'Homère comme les « expressions de tel caractère national à cette épo- « que, comme désignant les tipes de l'esprit inven- « tif chez les Égiptiens, de la société romaine dans « son origine, de l'héroïsme grec, de la poësie « populaire des premiers âges chez la même na- « tion; alors les difficultés disparaissent, les con- « tradictions s'expliquent; une clarté immense luit « dans la ténébreuse Antiquité.» Vico restitue ainsi aux masses tout ce dont on fesait honneur au gé- nie de quelques individus (1).

Il y a sans doute quelque chose de vrai dans ces assertions. On a pu faire honneur à Hermès de quelques inventions, à Hercules de quelques ex- ploits, à Romulus de quelques établissemens, à Homère de quelques poëmes, dont ils n'étaient pas les auteurs; mais faut-il en conclure qu'ils n'ont ja- mais existé? Ce vieil axiome qu'on ne prête qu'aux riches, ne trouve-t-il pas ici son application?

Ce n'est pas l'opinion de Vico; et, dans son troi- sième livre, il s'occupe uniquement de la décou- verte du véritable Homère, ou plutôt du tipe au- quel on s'est plu à donner ce nom. Ce livre n'est qu'un appendice du précédent. C'est une applica- tion de la méthode que Vico y a suivie, au plus ancien auteur du paganisme, à celui que l'on re-

(1) Mémoires du comte Orloff sur le royaume de Naples. IV, 367.

garde comme le fondateur de la civilisation grecque, et, par suite, de celle de l'Europe. Vico entreprend de prouver, 1° qu'Homère n'a pas été philosophe; 2° qu'il a vécu pendant plus de quatre siècles; 3° que toutes les villes de la Grèce ont eu raison de le revendiquer pour citoyen; 4° qu'il a été par conséquent, non pas un individu, mais un être collectif, un simbole du peuple grec racontant sa propre histoire dans des chants nationaux (1).

Après tout ce que nous avons dit sur Homère, je ne m'arrêterai point à réfuter ces absurdes paradoxes. Sans doute un poëte doit être distingué d'un philosophe. La philosophie d'Homère est comme la poësie de Platon. Des hommes qui se sont élevés à un si haut degré de perfection dans un genre différent se sont rapprochés sans se confondre. Homère n'est pas Platon; mais la différence des deux génies prouve l'existence des hommes qui en ont été doués. Tous deux ont véritablement été l'expression de leur siècle, qu'ils ont cependant dominé en créant une école, des admirateurs et des disciples. La Grèce d'Homère n'était sans doute pas celle de Platon. J'ignore combien on voudra faire durer la Grèce de Platon; mais si l'on veut que celle d'Homère ait duré quatre siècles, on ne sera point en droit d'en conclure qu'Homère a vécu pendant ces quatre siècles. Confondre la

(1) Mémoires du comte Orloff sur le royaume de Naples. IV, 368.

vie d'Homère comme homme avec la vie des principes qu'on a extraits de ses ouvrages, et qui ont duré bien plus de quatre siècles, c'est vouloir rédiger l'absurdité en sistème, c'est dénaturer l'histoire pour en faire une allégorie, c'est détruire l'éternelle et auguste vérité pour y substituer une ingénieuse fiction.

Vico n'avait fait qu'agrandir le sistème de Richard Bentley ; il était juste qu'un Anglais réparât le tort de son compatriote. Cette nation si savante et où les études sont si bien soignées, devait produire un défenseur de la vérité en cette occasion comme en tant d'autres. C'était en Italie qu'Homère avait repris ses droits à la naissance des lettres, avant toutes les autres contrées de l'Europe; et c'était précisément aussi en Italie que le scepticisme moderne s'était élevé au plus haut période. Ce fut en Angleterre qu'Homère trouva un défenseur digne de lui. En 1735, Thomas Blackwell, sans daigner nommer aucun des détracteurs du père de la poësie, les combattit par un excellent ouvrage (1) destiné à faire comprendre comment Homère avait composé deux poëmes si admirables, que Platon l'appelle θεῶν προφήτης, le prophète, l'interprète des dieux.

(1) *An enquiry into the life and writings of Homer*. 1735, in-8°

§ IV.

Défense d'Homère par Blackwell.

XXXIV. Par quelle fatalité, dit Blackwell en commençant son ouvrage, par quelle disposition des choses est-il arrivé que personne, pendant deux mille sept cens ans, n'ait égalé Homère dans la poësie épique, et que personne que l'on connaisse ne l'ait surpassé auparavant? Car, ajoute-t-il, c'est l'homme dont les ouvrages, pendant plusieurs siècles, furent les délices des princes et la ressource des prêtres, aussi-bien que l'étonnement des Savans, et continuent encore à l'être (1)?

L'habile écrivain anglais observe qu'un concours de circonstances favorables a dû produire cet heureux effet. Elles sont de trois espèces: les premières sont générales, et renferment le lieu de la naissance d'Homère et le beau climat sous lequel il a vécu, les coutumes et les mœurs publiques à l'époque de sa naissance, l'énergie de la langue dans laquelle il a écrit, et la religion de son siècle.

Les secondes regardent Homère en particulier, son éducation, sa profession, ses voyages, et ses entretiens avec les Phéniciens.

Les troisièmes ont du rapport à ses poëmes, et

(1) Recherches sur la vie et les écrits d'Homère, traduites par Quatremère Roissy. Paris, an VII, p. 2.

font voir qu'en décrivant dans l'Iliade la longue guerre entre les princes de la Grèce et un des plus riches royaumes de l'Asie, dans l'Odissée les suites de cette guerre et ce qui arriva aux principaux capitaines qui y avaient commandé, Homère a eu un triple avantage.

Le premier, c'est qu'étant né dans l'Asie, où la scène se passa, demeurant dans la Grèce, qui était particulièrement intéressée dans cette guerre, et voyageant souvent dans l'un et l'autre de ces pays, il avait acquis une parfaite connaissance des lieux et des personnes; le second c'est que les noms propres des principaux d'entre les Grecs étant harmonieux, il pouvait facilement les faire entrer dans ses poëmes; le troisième, c'est que le sujet lui fournit une grande variété de caractères (1).

Homère, dit Blackwell (2), était un véritable *barde*. Or aucun genre de vie n'est aussi libre de soins, d'affaires et de besoins que celui d'un barde. Il a précisément cette aisance et cette indépendance que ne gênent point les lois; il est dispensé de ces égards qui nous fatiguent dans la Société. Il ne connaît de devoirs que ceux de l'hospitalité et de l'humanité. Son esprit n'a la teinture d'aucune école; mais il est ouvert à toutes ces sensations naturelles par lesquelles les diffé-

(1) Bibliothèque britannique, juillet, août et septembre 1735, p. 388 et 389.

(2) P. 122 de la traduction française.

rentes parties de l'univers affectent un être doué de sagacité, d'imagination, et du talent de l'imitation. Comme cette condition est en elle-même de la dernière importance pour un poëte, les conséquences en sont presque également heureuses. Les bardes étaient dans la nécessité de voyager fréquemment, d'exercer quelquefois leur verve sur les plus grands sujets. Dans cette situation, Homère commença de bonne heure à parcourir la Grèce, portant avec lui ces qualités qui lui procuraient un bon accueil partout où il se présentait. Les cités de la Grèce et leurs républiques, jeunes encore, offraient à un voyageur le spectacle le plus intéressant. Homère fesait dans chacune d'elles d'aussi longues stations qu'il lui était nécessaire pour les voir, mais non pour se mouler sur leurs mœurs, en perdant quelque chose de son noble caractère. L'ordre qui règne dans une ville, observe Blackwell, et les formes introduites parmi les habitans d'une cité, donnent le change aux passions, et anéantissent leurs forces en les tournant sur de petits objets. Mais Homère ne mena ni la vie d'un citadin ni celle d'un campagnard, et à cet égard on peut assurer qu'il fut citoyen de l'univers.

Il résulte des dissertations de Blackwell « que « la nature est le guide le plus sûr, et que les ca- « ractères réels sont la meilleure base de la fiction. « Les passions du cœur humain, si elles sont vé- « ritablement éveillées, et soutenues d'objets qui

« leur conviennent, dictent un langage qui leur « est particulier. Homère a copié ce langage, et a « peint la nature. Nous retrouvons partout son « image sous les pinceaux du poëte, et nos propres « idées des hommes et des choses reproduites sous « différentes formes. Par ce moyen, il nous rend « attentifs, force notre admiration, et charme notre « imagination à son gré. Il joue, pour ainsi dire (1), « avec nos passions, excite en nous la joie, nous « remplit d'étonnement ou nous glace de crainte. « Tel qu'un puissant magicien, il agite sa baguette, « et les fantômes apparaissent, dociles à sa volonté; « et même la vertu de son art est telle, que l'en- « chantement s'évanouit à peine : il est fondé sur « la vérité, et fait nos délices, au point de nous « rendre insoutenable la pensée que l'histoire qui « nous charme puisse n'être qu'uné fiction. Ses « poëmes sont le grand drame de la vie joué de- « vant nous. Nous y voyons donner des éloges à la « vertu et à la piété; le culte public propagé; la « tempérance, la clémence et la magnanimité exal- « tées et récompensées; la vérité du langage et le « costume des mœurs toujours observés et suivis : « aussi trouvons-nous ces poëmes à la tête des pro- « ductions de l'esprit humain. »

Tel a été le jugement d'un écrivain distingué qui avait consacré une grande partie de sa vie à étudier Homère, qui avait été aidé dans ce travail par

(1) Recherches sur la vie et les écrits d'Homère, p. 371.

la belle traduction de son compatriote Pope. Non-seulement il a cru à l'existence d'Homère, à l'authenticité de ses poëmes, mais il a expliqué comment ces sublimes ouvrages ont été composés, et comment ils ont atteint le degré de perfection auquel ils sont parvenus. Peut-être aurait-il dû fermer la bouche à tous les adversaires du poëte qu'il admirait : mais pendant qu'il parlait aux Anglais, Vico fesait des prosélites en Allemagne ; et c'est là qu'il faut nous transporter pour trouver l'ennemi le plus fort que nous âyons à combattre.

CHAPITRE SEPTIÈME [1].

Introduction des principes de Vico en Angleterre et en Allemagne.

XXXV. On a déjà vu (*art.* XXIX) que dès l'an 1685, les Allemands n'avaient pas rejeté le sistème de l'abbé d'Aubignac analisé par Perrault et extrait par Leclerc; mais ce fut lorsque Vico eut généralisé ce sistème en lui donnant une vaste étendue, que ces idées se répandirent dans les pays étrangers.

(1) Lu à l'Académie le 28 octobre 1831.

Les *Principj di scienza nuova* parurent à Naples pour la huitième fois, en 1744, en deux volumes in-8°; et quelques années après, en 1769, un savant Anglais, Robert Wood, entreprit de développer ses principes sur Homère en les appuyant sur un fait qui semblait détruire l'authenticité de la vie de ce poëte par Hérodote (1). Il entreprit de prouver qu'Homère n'avait pu écrire ses poësies, parce que, de son tems, l'écriture n'était pas connue. Wood regarde comme une preuve décisive du fait qu'il suppose, la circonstance que, dans les deux poëmes, il n'est fait aucune mention de l'art d'écrire, malgré les fréquentes occasions d'en parler qui se sont présentées au poëte. Il est vrai qu'il existe deux passages où, d'après les interprètes vulgaires, il est question de l'écriture. L'un est au septième chant, vers 175, de l'Iliade, où l'on tire au sort pour savoir lequel des chefs combattra Hector (2). J'adopterai ici la traduction de M. Dugas-Montbel, qui partage l'opinion de Wood, afin de ne pas affaiblir l'objection.

[Il s'agit de combattre l'intrépide Hector. Neuf chefs des Grecs se présentent. Nestor, guerrier vénérable, leur parle en ces termes : « Tirez au « sort pour savoir quel est celui qu'il désignera. « Hector méritera bien des Grecs et se félicitera

(1) *Essay on the original genius and writings of Homer. London*, 1769, in-4°.

(2) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1823. I, 104.

« lui-même s'il échappe à cette lutte dangereuse,
« à ce combat terrible. »

Alors chacun des chefs trace un signe qu'il jette dans le casque d'Agamemnon fils d'Atrée. Les peuples priaient, les mains élevées vers les dieux, et chacun disait en regardant le ciel : « O puissant « Jupiter, fais que le sort désigne Ajax, ou le fils « de Tidée, ou le roi de l'opulente Micènes! »

Telles étaient leurs prières; Nestor agite le casque, et le sort désigne celui qu'ils désiraient, le grand Ajax. Un héraut porte le signe de tous côtés dans la foule, et, commençant par la droite, il le montre aux chefs des Grecs; nul d'entr'eux ne le reconnaît ni ne l'avoue pour être le sien. Mais lorsqu'à travers les rangs il arrive à l'illustre Ajax, qui traça ce signe et le jeta dans le casque, alors celui-ci tend la main, et le héraut le lui remet en s'approchant. A la vue de ce signe qu'il reconnaît, le guerrier se sent pénétré de joie; il le laisse tomber à ses piés, et s'écrie :

« Oui, mes amis, cette marque est la mienne, « et je m'en réjouis comme vous, car j'espère « vaincre le divin Hector. »]

Tel est le passage sur lequel Wood appuie son opinion : madame Dacier fait cette observation : « Chacun des princes marqua son sort, c'est-à-dire « que chacun fit sa marque sur ce qu'on lui donna « pour le sort, et qui était la première chose qui « se présentait, comme un morceau de bois, un « caillou, etc. Or de quelle nature étaient ces

« marques? c'est ce qu'il est inutile de rechercher.
« Je dirai seulement, » c'est toujours madame Dacier qui parle, « que la conséquence qu'un sco-
« liaste tire d'ici, que ces héros n'avaient pas l'u-
« sage des lettres, était mal fondée; puisqu'il est
« certain que les lettres avaient été portées en
« Grèce par Cadmus plus de cent ou six vingts
« ans avant la guerre de Troie. »

Il est en effet bien évident qu'un fait historique et indubitable, comme celui de l'introduction de l'écriture phénicienne en Grèce par Cadmus, ne peut pas être détruit par la simple induction tirée d'un passage de l'Iliade. Si l'écriture était connue, on avait de petites tablettes pour écrire, et cela est prouvé par le témoignage d'Homère, dans le passage relatif à Bellérophon (*art.* VII). Il est donc bien naturel que l'on ait donné neuf tablettes aux neuf guerriers, et non pas des cailloux, sur lesquels il leur aurait été bien difficile d'écrire. Ces guerriers pouvaient savoir à peine signer leur nom, comme nos anciens chevaliers, quoique l'écriture fût connue de leur tems. Ils tracèrent une marque, une note, σῆμα, et cette marque suffisait pour les distinguer en cette occasion. Mais vouloir puiser dans un passage aussi insignifiant une démonstration capable de renverser le témoignage d'Hérodote et celui de Plutarque, de nier même l'authenticité d'un ouvrage auquel Hérodote a mis son nom, il me semble que c'est assez mal raisonner.

Il y a plus : c'est qu'en reconnaissant ici l'admirable exactitude d'Homère, on y trouvera la preuve de l'emploi de l'écriture au siége de Troie dans l'expression dont il se sert ici pour désigner la manière dont furent écrits les noms des neuf guerriers. Qu'a-t-il voulu dire par ce mot de sort χλήρος qu'il emploie ici ? S'il y a quelque chose de prouvé dans l'Antiquité, c'est que les prêtres écrivaient leurs oracles. Celui qui voulait connaître son sort les consultait, et recevait d'eux une petite tablette de bois sur laquelle ce sort était écrit. Ce furent des tablettes de ce genre, et non pas des cailloux, que reçurent de même les chefs des Grecs. Dire qu'ils ont fait chacun leur marque sur de petites pierres (1), c'est, ce me semble, dire une véritable absurdité. Quant à la manière dont ils écrivirent cette marque, Homère a raison d'employer un terme générique. Il est possible que plusieurs d'entr'eux aient écrit leur nom en toutes lettres, et d'autres par une sorte de chiffre. Le mot σῆμα dont se sert Homère peut servir à désigner ces diverses méthodes, et ne prouve pas plus pour l'une que pour l'autre.

Le second passage sur lequel se fonde Robert Wood est relatif à Bellérophon ; mais j'ai déjà fait voir (*art.* VII) que ce passage prouvait qu'Homère avait connu l'écriture hiéroglyphique et s'en était

(1) C'est ce que dit Ernesti dans sa note, et après lui M. Dugas-Montbel.

servi. Bien loin d'être favorable au sistème de Wood, il lui est contraire. Cependant une nouvelle édition de son ouvrage fut publiée par Jacques Bryant, à Londres, en 1775, in-4° (1) avec des augmentations assurément bien nécessaires.

§ I.

Travaux de Frédéric Auguste Wolf sur Homère.

XXXVI. C'est en Allemagne que s'éleva celui qui attaqua les écrits d'Homère avec le plus de succès. Frédéric-Auguste Wolf, dans de savans prolégomènes (2) écrits en latin d'une manière séduisante, soutint le même paradoxe que Vico, dès principes duquel il a donné l'extrait dans un journal allemand (3). On assure cependant que le critique allemand n'avait pas encore lu l'ouvrage du Napolitain lorsqu'il composa ses prolégomènes (4), et voici à quelle occasion.

Homère avait depuis long-tems fixé son attention : mais obligé d'employer son tems utilement pour sa fortune, il attendait que des libraires voulussent entreprendre la réimpression des œuvres de ce poëte. Il le désirait depuis long-tems, lors-

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. I, 104.

(2) De 280 pages in-8°.

(3) Le *Museum der Alterthums Wissenschaft*, vol. I, p. 559.

(4) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. Paris, 1813. I, 110.

que des libraires de Halle lui en firent la proposition. Alors il y consacra ses travaux particuliers, et saisit avec empressement l'occasion de rendre à la Critique de l'Antiquité ce qu'il regarda comme un service éminent auquel rien ne pourrait être ajouté.

Il ne s'agissait d'abord que de revoir une simple réimpression des œuvres d'Homère, d'après l'édition de Glascow dirigée par Jean-Auguste Ernesti en 1759 : et c'est ce que Wolf exécuta avec un soin scrupuleux qui répondit à cette première intention, en donnant avec la plus grande exactitude tipographique le texte grec tel qu'une critique bien insuffisante l'avait laissé subsister jusqu'alors (Halle, 1784 et 1785, in-8°). Mais il conçut dès ce moment le projet de revoir à fond et de restituer ce texte, sinon dans son état primitif, ce qui était impossible, du moins avec de telles améliorations sous le rapport de la langue, du sens littéral et poëtique, de la ponctuation et des accens, qu'il pût représenter les meilleures leçons des grands critiques d'Alexandrie. Aucun travail de ce genre n'avait été entrepris d'après une méthode aussi large et aussi laborieuse : Wolf relut jusqu'à trois fois l'immense commentaire d'Eustathe et les autres scolies, relevant de toutes parts les variantes et les gloses omises par Ernesti et ses devanciers. Il parcourut les scoliastes des divers écrivains grecs, les lexicographes, et autres grammairiens anciens; il chercha la trace des textes

antiques d'Homère chez les prosateurs qui l'ont cité, chez les poëtes, et particulièrement ceux d'Alexandrie, qui, en l'imitant, ont indiqué souvent de quelle manière ils lisaient ou entendaient certains passages (1).

Dès 1785 (2), il publia des prolégomênes sous ce titre : *Prolegomena ad Homerum, sive de operum Homericorum priscâ et genuinâ formâ, variisque mutationibus* (3). Sans épouser absolument le sentiment de Robert Wood dans cet ouvrage, il donna cependant quelque force au raisonnement par lequel cet Anglais avait tâché de prouver qu'Homère n'a rien écrit. Wolf pense que, quoique l'écriture fût connue en Grèce avant Homère (4), et qu'elle eût été employée à des inscriptions, ainsi que nous l'avons déjà vu (*art.* IV), on ne s'en servit pas généralement dans la vie commune, dit-il, avant le tems des olimpiades. Il observe qu'il ne suffisait pas d'avoir réussi à graver quelques lettres sur la pierre; mais qu'il fallait encore des siècles pour vaincre toutes les difficultés que présentait le défaut de matériaux sur lesquels on pût tracer des ouvrages complets et volumineux. A l'époque de Solon, ajoute-t-il, c'est-à-dire plus de quatre

(1) Biographie universelle, art. Wolf, par M. Viguier. LI, 151.

(2) *Homeri Ilias ex recensione Frid. Aug. Wolfii. Lipsiæ*, 1804. *Præfat.* p. v.

(3) Halis Sax. 1785, in-8°. Peut-être y a-t-il ici une faute de l'imprimeur qui a écrit 1785 pour 1795, c'est ce qui paraît certain.

(4) Histoire de la littérature grecque, par M. Schoell. I, 106.

cens ans après Homère, l'écriture avait fait si peu de progrès, que, pour publier des lois, le législateur d'Athènes les fit graver sur la pierre, dans la forme de *Boustrophédon* qui tient à l'enfance de l'art (1). On sait qu'elle va de gauche à droite, puis de droite à gauche, et ainsi de suite. Peut-être l'écriture qui se fait toujours dans le même sens a-t-elle quelque avantage. Mais Wolf néglige d'observer que les prêtres, dès la plus haute antiquité, employaient constamment l'écriture pour leurs oracles, leurs annales et leurs registres, tenus avec plus de soin que ceux des particuliers. Les princes ne pouvaient cependant pas s'en passer dans l'administration de leurs revenus, ni les marchands dans les comptes de leur négoce.

Wolf regarde le témoignage de Flavius Joseph comme très-important dans la question qu'il agite, et il le fortifie par celui d'un ancien scoliaste qui l'a copié et que M. de Villoison a publié (2). Mais j'ai prouvé que ce témoignage ne mérite aucune attention (*art.* XXV), et n'en a véritablement obtenu aucune pendant un très-grand nombre de siècles.

Au reste, la première édition de Wolf ayant été faite avec précipitation, comme il en convient lui-même (3), je me réserve de revenir sur ce sujet

(1) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll. I, p. 107.
(2) *Anecdota græca*. II, 182.
(3) Au commencement de sa préface de 1794.

lorsque j'aurai parlé de celui qui lui a donné les moyens de la perfectionner.

§ II.

Travaux de Villoison sur Homère.

XXXVII. Pendant que Wolf s'occupait d'une nouvelle publication d'Homère, l'étude de la langue grecque avait aussi fixé l'attention d'un savant français digne de concourir avec lui à cette utile entreprise. M. Dansse de Villoison voulut aller dans la Grèce pour la mieux connaître. Revenu en 1786, il rapporta des matériaux soigneusement rassemblés pour une nouvelle édition d'Homère qu'il avait annoncée avant son départ (1).

Il commença par lire à l'Académie, en 1787, un Mémoire dans lequel il rend un compte sommaire de ses courses, de ses travaux et de ses découvertes, et dont l'objet spécial est de publier et d'expliquer les inscriptions qui ont échappé aux recherches des autres voyageurs, ou qu'ils ont données d'une manière incorrecte, parce qu'ils les ont mal lues ou mal comprises (2). C'est ce que lui-même dit dans ses prolégomènes de l'édition d'Homère qu'il publia en 1788 sous ce titre : *Homeri Ilias ad veteris codicis Veneti fidem recen-*

(1) Biographie universelle, art. Villoison, par M. Weiss. XLIX, 103. Paris, 1827.

(2) Éloge de M. Villoison, par M. Dacier, dans les Mémoires de l'Institut. Paris, 1825. Acad. des Inscrip., tome I, p. 369.

sita ; scholia in eam antiquissima, ex eodem codice, nunc primùm eruta. Venise, 1788, grand in-folio.

Cette précieuse édition de l'Iliade, dont aucune des éditions antérieures ne peut tenir lieu, est, dit un critique non moins savant que judicieux, un des plus beaux présens que l'érudition ait faits aux lettres dans le dix-huitième siècle, et suffit pour assurer à Villoison des droits éternels à la reconnaissance des amateurs de l'Antiquité. Les prolégomènes sont un trésor d'érudition ; les scolies offrent des variantes puisées dans les éditions de Zénodote, d'Aristarque, d'Aristophanes, de Philémon, etc. Enfin on retrouve sur les marges les signes dont les premiers critiques se servaient pour indiquer les passages supposés, obscurs, corrompus ou remarquables (1).

Ces divers travaux en Allemagne et en France, en fesant mieux connaître les deux poëmes d'Homère, annonçaient une opinion mieux méditée sur leur auteur. Mais les méditations trop profondes peuvent conduire au paradoxe comme à la vérité.

La publication faite en 1788 par Villoison du précieux manuscrit de Venise, fournit à Wolf la matière d'un nouveau travail, et le fit revenir sur tout ce qu'il avait fait jusque-là. Les (2) scolies de ce manuscrit, qui avaient été inconnues à Eusta-

(1) Biographie universelle, art. Villoison, par M. Weiss.
(2) Id., art. Wolf. LI, p. 151.

the, remplies des traditions et des signes critiques qu'avaient laissés sur la plupart des vers de l'Iliade Zénodote, Aristarque, Aristophanes de Bizance, et d'autres éditeurs célèbres de l'Antiquité, offrirent à Wolf une multitude de corrections nouvelles, et le confirmèrent dans un grand nombre de ses conjectures. L'édition d'Alter (1789-90 et 94), d'après les manuscrits de Vienne, ajouta encore à ses travaux et à ses ressources (1). Son édition parut en 1794, et, sous beaucoup de rapports, elle est préférable aux précédentes. Mais cet avantage ne suffisait pas à Wolf. La fermentation qui agitait alors les esprits en France s'étendait aussi sur l'Allemagne. Une recherche pénible, telle que j'ai essayé de l'ébaucher, de tous les faits que l'histoire et la tradition nous ont transmis sur Homère, aurait été un travail ingrat et sans gloire. On devait acquérir une renommée plus facile en créant un ingénieux paradoxe, et c'est le parti auquel Wolf se fixa.

Puisant dans les travaux nécessaires pour son édition toutes les notes qu'il avait pu recueillir pour étayer son sistème, Wolf porta ses regards sur l'histoire tout entière des poëmes homériques, et particulièrement sur leur origine. Une foule de témoignages qu'il avait réunis le convainquirent des variations continuelles qu'ils ont subies à travers les siècles, par l'infidélité des souvenirs et

(1) Biographie universelle, art. Wolf. LI, p. 152.

des copies, par le désordre de l'ensemble et le manque de divisions précises, par l'audace des interpolateurs, l'ignorance ou la subtilité des interprètes. Il chercha la raison de cette instabilité des textes dans la manière dont ces poësies avaient été composées et répandues, puis enfin rédigées en Ionie, en Grèce et à Alexandrie. Ses observations furent la matière d'un célèbre traité qu'il plaça en tête de sa seconde édition d'Homère, en 1794, et qu'il publia séparément en 1795 sous le titre de *Prolegomena ad Homerum*, Halle, in-8°, première partie. Abandonnant avec hardiesse ce qu'il regardait comme l'ornière des critiques, accoutumés, dit-il, à envisager sous le même aspect et à juger d'après le même esprit Homère et les poëtes épiques des siècles civilisés, Wolf se demanda si l'auteur ou les auteurs de l'Iliade et de l'Odissée avaient su écrire ou avaient pu faire usage de l'écriture (1)? Mais il aborda cette question difficile avec un préjugé déjà formé, qui l'engagea dans une fausse route, et il négligea l'étude de l'ouvrage de Blackwell (*art.* XXXII), qui l'aurait replacé sur le véritable terrain de l'horizon qu'il voulait parcourir.

§ III.

De l'ancienneté de l'écriture et des archives.

XXXVIII. J'ai déjà parlé (*art.* III) de l'invention

(1) Biographie universelle, art. Wolf, LI, p. 152.

de l'écriture. Je crois devoir donner ici quelques détails sur les *archives*, mot par lequel on entend également les anciens titres et le lieu qui les renferme. Ces titres ne sont pas bornés aux seuls originaux : on y comprend encore les copies, soit que l'autorité publique les ait garanties, ou qu'elles ne soient munies d'aucune attestation. Les cartulaires en font aussi partie, ou comme originaux, ou comme copies authentiques, ou comme monumens capables de répandre de grandes lumières sur l'histoire des tems les plus reculés, et sur les droits ou prétentions en litige. L'antiquité des archives est si grande, dit le *Nouveau traité de Diplomatique* (1), qu'on ne saurait en fixer l'époque. Presque de tous tems les nations policées en ont pris un soin particulier. Elles ont au moins conservé leurs actes les plus importans dans des dépôts publics. Hébreux, Phéniciens, Égiptiens, Babiloniens, Persans, Grecs et Romains, tous ont cru, et pour leur utilité présente, et pour celle de la postérité, devoir les renfermer dans des lieux où l'on ne pénétrait pas sans précaution.

Les Israëlites n'avaient point d'abord d'autres archives que l'arche (2) et le tabernacle. En effet, lorsqu'ils élurent un roi, le titre de son élection fut écrit par Samuel dans un livre qui fut déposé devant le Seigneur, dit le livre des Rois. Subsé-

(1) Par deux religieux bénédictins. Paris, 1750, I, 87.
(2) I[er] livre des Rois. X, 25.

quemment, ces archives furent déposées dans le Temple. Après la captivité, Néhémie ayant rebâti les murs de Jérusalem, retrouva (1) le livre du Dénombrement des premiers Juifs transportés à Babilone par Nabuchodonosor et revenus à Jérusalem. On voit par là que l'état misérable de la nation ne l'avait pas empêchée de conserver ses registres publics, quoiqu'il ne lui eût pas encore permis d'avoir des registres en règle.

Il y avait à Babilone et dans la Médie des archives sous le nom de Bibliothèques (2), où les anciens édits des rois étaient gardés. Tertullien (3) fait mention des archives phéniciennes, caldéennes, égiptiennes. Celles de la Chine existent encore en chinois et en tartare. Avant la captivité de Babilone, lorsque l'on achetait une terre, il était d'usage, dans le royaume de Juda, d'en dresser des contrats, d'y apposer le sceau en présence de témoins, et de les faire souscrire au dos de ces actes. La preuve en est claire dans le prophète Jérémie (4). On peut ajouter que s'il faut juger des autres pièces par celles dont il parle, on ferait alors deux exemplaires du même diplôme. L'un devait être scellé en présence de témoins, et l'autre demeurer ouvert. L'usage de mettre les contrats par écrit était même établi chez les Israëlites des

(1) IIe livre d'Esdras. VII, 5.
(2) Ier livre d'Esdras. V, 17 et VI, 1 et 2.
(3) *Apolog. cap.* 19.
(4) Prophéties, chap. XXXII, vers. 10 et 44.

douze tribus long-tems avant Jérémie. Raguel (1) n'eut pas plus tôt accordé sa fille Sara au jeune Tobie, qu'on prit du *papier* pour dresser le *contrat de mariage*. Plusieurs années auparavant, Gabélus avait donné à Tobie le père une obligation (2), que le fils eut ordre de lui remettre après le remboursement des dix talens prêtés.

Les Grecs ne montrèrent pas seulement une attention singulière à former des archives; ils en établirent encore les dépôts dans les lieux qu'ils regardaient comme les plus sacrés. Les Athéniens ne se contentèrent pas de graver sur la pierre les lois de Solon pour les exposer aux ieux du public dans le Pritanée et dans le Portique; Spanheim assure qu'ils les firent écrire pour les placer dans le temple de Cérès. Les plébiscites n'étaient pas considérés comme authentiques avant d'y avoir été déposés. Les arrêts des Amphictions, étaient conservés dans le temple de Delphes, auprès des Thermopiles. Le temple de Délos était à la fois le trésor et le chartrier universel de toute la Grèce (3). En Béotie, dans l'endroit où se trouve la fontaine d'Hippocrène, il existait encore du tems de Pausanias, qui dit les avoir vues, les lames de plomb sur lesquelles était écrit le poëme des Travaux, composé par Hésiode (4).

(1) Tobie. VII, 16.
(2) Id. IV, 22; et V, 3.
(3) Nouveau Traité de diplomatique. I, 89.
(4) *Bœotica*, chap. 31.

Un des moyens les plus ordinaires pour mettre alors les actes publics en sûreté, ce fut de les faire participer à l'honneur d'être, comme les lois, déposés dans les temples. Ainsi l'Aréopage et le temple de Minerve furent destinés par les Athéniens au dépôt de leurs instrumens publics (1).

Tacite nous apprend (2) que l'on conservait encore dans le Péloponèse, au tems de Tibère, les originaux du traité de partage de ce pays, fait entre les descendans d'Hercules, lorsqu'ils s'en emparèrent un siècle après la guerre de Troie. Les Messéniens produisirent les originaux de ce traité dans un différend qu'ils avaient avec les Lacédémoniens. Ce traité de partage, observe Fréret (3), n'avait pas moins de mille ans d'antiquité. Il était antérieur à Homère. Cependant on ne refusa pas de le recevoir comme un titre véritable; et l'arrêt rendu en conformité, prouve qu'il fut regardé comme authentique. Un monument antérieur à celui-là est cité par Sinésius, évêque de Ptolémaïde (aujourd'hui Tolométa), dans la Pentapole de Libie; il dit, comme une chose de notoriété générale, que « sa généalogie était décrite de « père en fils jusqu'à son père et jusqu'à lui, dans « les registres publics de la ville de Cirène, depuis « Euristhènes, qui avait conduit à Sparte les Do-

(1) Nouveau Traité de dipl. I, 89.
(2) *Annal.*, *lib.* IV, *cap.* 43.
(3) Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome VIII.

« riens, » et (1) les descendans d'Hercules, environ onze cens ans avant l'ère chrétienne, et dont les rois de Sparte étaient descendus. Il avance même ailleurs (2) que les tables publiques de Cirène fesaient remonter sa généalogie jusqu'à Hercules. Voilà des titres originaux, dont quelques-uns n'étaient ni sur le marbre ni sur l'airain, de près de quatorze cens ans (3)! Les plus anciens que l'on conserve aujourd'hui surpassent encore cette antiquité, puisque nous avons des manuscrits du troisième siècle (4), qui ont été conservés pendant seize cens ans. Ainsi nous avons sous nos ieux l'exemple de la possibilité de cette conservation pour des manuscrits. Les monumens égiptiens nous en fournissent encore de bien plus anciens, ainsi que le papirus des momies.

§ IV.

Opinion de Frédéric Auguste Wolf sur Homère, et sa réfutation.

XXXIX. J'ai cru devoir donner ces nouvelles preuves de l'ancienneté de l'écriture, pour ache-

(1) Ἀπ' Εὐρυσθένους τοῦ κατάγοντος Δορείας εἰς Σπάρτην, μέχρι τοῦ μοῦ πατρὸς αἱ διαδοχαὶ ταῖς δημοσίαις ἐνεκολάφθησαν κύρβεσιν. *Synes. epist.* 57. p. 197.

(2) *Catast. Synesii*, p. 302.

(3) Nouveau Traité de diplomatique. I, 90.

(4) Dictionnaire raisonné de diplomatique, par Dom de Vaines, Paris, 1774. Art. Manuscrit.

ver de démontrer combien peu de confiance méritent celles qu'a prétendu donner Wolf. Il s'est inutilement efforcé de nous persuader qu'un art pratiqué depuis un tems immémorial, exercé de deux manières également ingénieuses par les Égiptiens et les Phéniciens, avait été inconnu à Homère. Oubliant le passage relatif à la lettre portée par Bellérophon, ou en torturant le sens, il crut que la mémoire, mère des muses et de la poësie, avait suffi à Homère pour composer trente mille vers (1), et les retenir si bien, que ceux qui les ont chantés après lui ont pu aussi les conserver. Il ne vit aucune circonstance historique dans la vie de ce poëte, dont la biographie nous a été donnée par Hérodote, Plutarque, Dion et trois autres auteurs. Dans l'Iliade et dans l'Odissée, dont toutes les parties sont si bien liées entre elles, il ne reconnut que le fruit de l'imagination des chantres publics, dépositaires des traditions religieuses, politiques et guerrières, des nations grecques à peine sorties de l'enfance, selon lui. Il ne sut pas distinguer les Grecs de l'Asie Mineure, participant à la civilisation de Tir et à celle d'Égipte, de ceux de la Grèce Européenne, meilleurs guerriers, mais encore un peu sauvages à cette époque. C'était principalement chez

(1) L'Iliade seule, selon l'édition de Clarke, avait 15,683 vers; Wolf, préface de sa nouvelle édition, p. lxxxvij de celle de 1804, dit en avoir ajouté dix.

ceux-ci que la profession des ἀοιδοὶ était révérée à cette époque; mais on ne s'y permettait pas plus de rien changer aux immortelles productions d'Homère, que l'on n'oserait de notre tems ajouter une scène aux tragédies de Corneille et de Racine. Wolf s'exagéra ridiculement son mérite de commentateur, en croyant que ceux qui l'avaient précédé dans cette carrière, avaient pu organiser, et en quelque sorte composer les poëmes où ils avaient changé et refait plusieurs vers.

A peine ces fameux prolégomènes eurent-ils reparu, que M. Caillard, dans un journal très-répandu parmi les Savans (1), n'oublia rien pour accréditer l'opinion qu'il y avait trouvée si bien défendue. M. de Sainte-Croix, dont je m'honore d'avoir été l'ami et le compatriote, a supérieurement réfuté ce paralogisme littéraire dans le journal même dont je viens de parler, le Magasin Encyclopédique (2), et dès cette même année 1797. M. Wolf, dit-il, semble croire que la manière d'écrire était un grand obstacle à la transcription des livres, et il pense que celle en *boustrophédon*, alternativement de la gauche à la droite, ne pouvait qu'être fort incommode; mais l'habitude la rendait aussi facile que tant d'autres usitées chez les Chinois, les Indiens et le reste des peuples actuels de l'Asie, où l'on retrouve la méthode des

(1) Magasin encyclopédique, 3e année, 1797. III, 202.

(2) 3e année 1797; t. V, p. 66 et 191. 3e année 1798; t. VI, p. 427.

colonnes parallèles κιονηδὸν dont les anciens Grecs se servaient aussi fréquemment que de celle du *boustrophédon*. Ils en avaient plusieurs autres sur lesquelles il est inutile de s'arrêter ici (1). Il suffit d'observer que Pronapidès, maître d'Homère, passait pour l'inventeur de notre manière d'écrire (2). Rien n'empêche donc que l'immortel auteur de l'Iliade et de l'Odissée ne l'ait employée.

On voit par cette réponse de M. de Sainte-Croix au premier argument de Wolf, qu'il avait très-bien saisi le point de la difficulté; mais quoique l'extrait de M. Caillard fût très-bien fait, comme l'a reconnu Wolf lui-même (3), M. de Sainte-Croix voulut lire l'ouvrage de son adversaire, et ce ne fut qu'après l'avoir lu qu'il publia, en 1798, une nouvelle édition des deux articles insérés dans le Journal: il les y réunit avec quelques additions.

Que dirait cet illustre Savant, observe M. Larcher (4), qui est celui dont je viens de rapporter le jugement, en affirmant que la réfutation de M. de Sainte-Croix était supérieurement faite, s'il avait lu dans la préface d'un gros livre imprimé à Halle en 1796, qu'il n'y avait jamais eu

(1) Theodos. *schol. ad* Dion. Thrac. *gramm. apud* Fabricii. *Biblioth. græc.*, t. I, p. 217.

(2) *Id. ibidem.*

(3) Préface de sa nouvelle édition, p. xxx de l'édit. de 1804.

(4) Note sur le § 6 de la Vie d'Homère, p. 191 et 192 du tome VI dans l'édition de Paris, 1802.

d'Homère; que l'Iliade est l'ouvrage de plusieurs poëtes anciens, qu'on a recueilli leurs poëmes épars, et qu'on les a cousus ensemble? ne penserait-il pas que l'esprit de vertige qui s'est emparé de la France commence à se répandre dans une partie de l'Allemagne?

Sans doute il a existé en Grèce des poëtes qui ont écrit avant et après Homère. On a vu (*art.* VI), que Denis de Milet nomme Linus, Orphée, Thimoïtès et Pronapidès, qu'il dit avoir écrit auparavant. Peu après ont écrit Hésiode (*art.* VII), Stésichore, Arctinos et Leschès (*art.* XXIV).

Mais aucun de ces poëtes n'a été confondu avec Homère, dont ils ont toujours été distingués soigneusement. Que devient donc, observe encore M. Larcher (1), l'assertion d'un Savant qui a prétendu qu'Homère n'avait pas écrit ses poëmes, quoique l'écriture fût connue plusieurs siècles avant la naissance de ce poëte (*art.* V)? Un Savant si distingué, ajoute M. Larcher (2), doit suivre les grandes routes, et laisser les opinions singulières et bizarres à ces mêmes littérateurs qui n'ont pas d'autres ressources pour se faire connaître.

On pardonnera cette expression un peu dure à l'indignation du doyen des Académiciens de son

(1) Note sur le § 6 de la vie d'Homère, p. 192 du tome VI dans l'édition de Paris, 1802.

(2) *Ibid.*

tems; elle n'est nullement applicable au moderne traducteur d'Homère, qui est l'occasion de ce discours, et qui certainement est un des littérateurs les plus estimables. C'est déshonorer une bonne cause que de la soutenir par des expressions peu mesurées : vouloir en soutenir une mauvaise par des injures, lorsqu'on ne peut convaincre son adversaire, c'est se déshonorer soi-même.

CHAPITRE HUITIÈME.

Discussions sur le sistème de Frédéric-Auguste Wolf.

XL. C'est principalement en Allemagne que le sistème de Frédéric-Auguste Wolf dut faire une grande sensation. M. Heyne d'abord n'eut le courage ni de l'approuver ni de le désapprouver : mais bientôt, l'ayant lui-même soutenu avec quelque modification, il eut la prétention d'en avoir été l'inventeur. Une discussion s'éleva à ce sujet entre lui et Wolf, qui dans les lettres qu'il écrivit à cette occasion fit voir un modèle de polémique mêlée

d'ironie (1). A l'exemple de Heyne, le respectable vieillard Charles-David Ilgen, dans son édition d'Homère, partagea la manière de voir de Wolf (2). D'après de tels suffrages, il est naturel que l'hipothèse de ce hardi novateur ait été presque généralement admise en Allemagne, où il a formé une école nombreuse. Mais son sistème a été presque aussi universellement rejeté en Angleterre, en Hollande, en France et en Italie. Il a été fortement repoussé par Ruhnken, un des plus grands critiques du dix-huitième siècle (3), et par le célèbre Villoison, « qui ne pouvait entendre parler de sang-« froid de cet audacieux sistème : l'idée que lui-« même, dans son édition de l'Iliade, avait fourni, « sans le vouloir, les bases sur lesquelles on l'avait « construit et les armes avec lesquelles on préten-« dait le défendre, l'affligeait au point qu'il se re-« pentaît presque d'avoir publié son ouvrage. Plus « d'une fois il fut tenté de combattre cette impiété « littéraire; mais il fut retenu par la crainte de lui « donner plus d'importance, et de la propager en « s'efforçant de la détruire; et il pensa avec rai-« son, » dit M. Dacier dans son Éloge (4), « qu'il « valait mieux laisser le soin de la gloire d'Homère

(1) *Antologia. Firenze*, 1831, p 52.

(2) Histoire de la littérature grecque, par M. Schœll.

(3) Voyez Vyttenbach. *Vita Ruhnkenii*, p. 24.

(4) Notice histor. sur la vie et les ouvrages de M. de Villoison, dans les Mémoires de l'Acad. royale des Inscript. et Belles-Lettres. Vol. I, Histoire, p 364.

« à l'admiration des siècles passés et des siècles à « venir. »

Au reste, si Frédéric-Auguste Wolf a formé des disciples dans sa patrie, l'Allemagne s'est lavée du reproche que lui a fait M. Larcher, et Wolf y a trouvé aussi des adversaires. Wassemberg, dès 1797, a publié un Discours sur l'abus de l'esprit, principalement en ce qui concerne l'opinion par laquelle on voudrait enlever à Homère une grande partie de l'Iliade et de l'Odissée. Son Discours est intitulé : *Oratio de abusu ingenii, in eá præsertim scientiá spectato quæ Iliadem et Odysseam Homero magnam partem abjudicat.*

En France, M. Quatremère-Roissy, en publiant la traduction de l'ouvrage de Blackwell (1), a rendu un vrai service à ceux qui, ne sachant pas l'anglais, veulent connaître la vie d'Homère et la manière dont ce grand poëte a publié ses ouvrages.

MM. de Marée (2), Jean-Godefroy Amelang (3) et Jean-Léon Hug (4) ont attaqué le sistème de Wolf. M. Hug l'a sapé par sa base en 1801, dans un ouvrage allemand dont le titre est : « Sur l'in« vention de l'écriture alfabétique, etc., avec des « considérations relatives aux nouvelles recherches « sur Homère. » Il demande comment le catalogue

(1) Paris, an VII, in-8°.

(2) *Versuch über die cultur der Griechen zur zeit des Homers.* Berlin, 1797, in-8°.

(3) *Von dem alterthun der Schreibkunst.* Leipzig, 1800, in-8°.

(4) *Erfindung der Buchstabenschrift.* Ulm, 1801, in-4°

des vaisseaux, qui forme la moitié du second chant de l'Iliade, et où sont nommés les commandans de plus de treize cens vaisseaux avec leurs généalogies, leurs femmes, leurs enfans, avec beaucoup de villes et de pays, a pu, nous ne disons pas se conserver par une tradition orale, mais être rédigé sans que l'auteur eût sous les ïeux des mémoires détaillés, une foule de notes géographiques, et, pour ainsi dire, l'état militaire de la Grèce? Il rappelle que ce catalogue a été regardé comme un monument historique tellement exact, que, d'après Aristote et Eustathe, on l'a plusieurs fois invoqué dans des discussions qui se sont élevées sur les limites des États. « Quel effort de génie, » s'écrie M. de Sainte-Croix, « n'aurait-il pas fallu « à un homme pour créer deux poëmes d'environ « trente mille vers, y fixer sa langue et en devenir « le régulateur, à l'aide de sa seule mémoire! Je « veux supposer avec Wolf que celle d'Homère fût « assez forte, assez exercée pour opérer un sem- « blable prodige; mais cette foule de traditions « historiques et religieuses dont ces poëmes sont « le dépôt, cette variété de connaissances en tout « genre, cette abondance d'images et de pen- « sées, etc., qui en font un précieux trésor où « l'on puise sans cesse depuis deux mille sept cens « ans; tout cela, dis-je, ne montre-t-il pas qu'Ho- « mère, leur auteur, a vécu dans un tems éclairé? « et comment son siècle aurait-il pu l'être sans « l'usage commun de l'écriture alfabétique? N'en

« doutons pas, cet usage a nécessairement existé « après un laps de plus ou moins d'années. Or, il « s'est écoulé cinq ou six cens ans entre Homère « et Cadmus, qui introduisit dans la Grèce l'alfa- « bet phénicien » (1).

En Italie, Césarotti, au neuvième tome de sa traduction de l'Iliade (2), s'est mis au nombre des adversaires de Wolf; il a aussi soutenu l'authenticité des poëmes d'Homère, vengeant ainsi Denis de Milet, Hérodote et Plutarque, accusés d'imposture ou d'ignorance dans les passages décisifs que j'ai rapportés de ces trois auteurs (*art.* III, V *et* VI).

§ I.

Diverses opinions en Allemagne sur le sistème de Wolf. Sistème de M. Schubarth.

XLI. On voit que Wolf avait déjà rencontré un grand nombre d'adversaires. Cependant il se félicite dans la préface de sa troisième édition, datée de Halle, 1804 (3), des succès qu'il a obtenus et de l'imprimeur auquel il a eu affaire. Il n'en fut pas moins combattu encore par M. Nitzch, professeur à Kiel en Holstein, et par M. Bouterweck,

(1) Réfutation d'un paradoxe sur Homère, par M. de Ste-Croix, dans le Magasin Encyclopédique, troisième année, vol. V, p. 72.
(2) Pise, 1802. Dissertation.
(3) P. xxvij des préliminaires. L'édition est imprimée à Leipsick.

qui dit (1) : « Si Homère n'a pas parlé d'écriture, « c'est qu'observateur scrupuleux des mœurs des « tems qu'il chante, c'est-à-dire des tems héroïques, « il ne peut faire mention d'un art que ses héros « ne connaissaient pas, » ou du moins pouvaient ne pas connaître, ainsi que je l'ai déjà observé (*art.* XXXV). N'a-t-il pas existé un tems où nos guerriers savaient à peine signer leur nom, où nos gentilshommes se fesaient en quelque sorte honneur de leur ignorance, pendant que les moines, dans leurs couvens, écrivaient des volumes in-folio? Aussi Christian-Frédéric Weber (2) et Clavier (3) ont soutenu qu'Homère connaissait l'écriture et qu'il a lui-même rédigé par écrit ses poësies.

En 1814, Samuel Clarke, quoiqu'il ne fût pas de l'avis de Wolf, imprima les prolégomènes à la fin de son édition publiée à Glascou (4); mais sans se donner la peine de les réfuter lui-même, il imprima à la suite l'ouvrage de Plutarque sur Homère, et c'était à mon gré y répondre victorieusement.

En 1821, il parut deux écrits en allemand sur Homère. L'un d'entr'eux (5) ne m'est guère con-

(1) *Akademie der Schœnen Redekünste*, *Gœttingen*, 1807. N. I-IV.

(2) *Versuch einer Geschichte der Schreibkunst. Gœttingen.* 1807, in-8°.

(3) Histoire des premiers tems de la Grèce, seconde édition, vol. III, p. 1 et suivantes.

(4) En 5 vol. in-8°.

(5) *Ueber Homers leben und Gesänge, von J. H. J. Koppen. Durchgeseben und Verbessert von D. F. E. Ruhkopf. Hanover*, 1821.

nu que par son titre et le nom de ses deux auteurs, MM. Koppen et Ruhkopf; mais celui de M. Schubarth (1) m'a paru mériter une attention particulière, par la singularité de son opinion. Admettant l'origine asiatique de l'Iliade et l'existence d'Homère, qu'il défend très-bien, il prétend que ce poëte était Troyen. Il en fait le barde du grand royaume de Troie, fondé, selon le poëte lui-même, par les descendans d'Énée. Il anéantit ces Pélasges, chez lesquels Niebuhr, Schlegel, Wachsmuth, et le plus grand nombre de nos écrivains, ont cru découvrir, au milieu des ténèbres de l'Antiquité, les ancêtres de la Grèce et les maîtres de l'Italie. M. Schubarth ne voit que le royaume de Priam, où il trouve l'origine de la civilisation. Il en appelle à Homère lui-même pour la peinture de l'état social qui existait, à ce qu'il pense, dans les tems primitifs de la Grèce, ces tems qui précédèrent immédiatement, et qui donnèrent naissance au siècle héroïque du poëte. Il affirme que l'on trouve sans cesse dans l'Iliade et l'Odissée des indices d'une époque où la nature fut féconde en naissances monstrueuses, où l'on rencontrait des mélanges extraordinaires des formes des hommes et des animaux, un siècle de sang et de rébellion frénétique contre l'Être suprême, contre le pouvoir reconnu de la Divinité, un

(1) *Ideen über Homer und sein Zeitalter, von K. E. Schubarth. Breslau*, 1821.

siècle où toute la vie et les actions étaient celles d'hommes farouches, indomptables et grossiers. C'est à ce siècle qu'appartiennent les récits plus ou moins bien conservés de la guerre devant Thèbes, de Laïus et d'Œdipe, de Bellérophon et d'Antée, des Centaures et des Lapithes, de la Chimère, de la colère de Méléagre, des travaux d'Hercules, des aventures d'Otus et d'Éphialtès, de l'impiété audacieuse d'Ixion, de Licurgue, de Niobé, de Thamiris, enfin tout ce que Nestor raconte, ou ce à quoi il fait allusion comme appartenant aux jours de sa jeunesse. Il est même beaucoup de héros d'une génération moins reculée, moins obscure et moins violente, qui paraissent avoir eu aussi ce caractère indomptable dans leur jeunesse. La plupart ont fui leur patrie pour quelque action violente. Tels sont Phénix, Patrocles, Tlépolème l'Héraclide, et bien d'autres. Tous ces exemples de barbarie, de cruauté, de grossièreté ne rentrent-ils pas dans le caractère du héros que le poëme nous représente comme le plus distingué, le plus noble, l'objet de l'admiration parmi ses égaux, ses pairs? Que le lecteur réfléchisse sur le seul fait de l'offrande des douze jeunes ~~captives~~, faite par Achilles! Il n'est pas jusqu'aux Dieux protecteurs des Achéens qui ne soient peints comme animés par la passion et la colère aveugles : Junon et Pallas, par exemple. De l'autre côté, parmi les Troyens, chaque chose indique un siècle primitif moins plongé dans

envahi, et de sa famille, dont les jours sont en danger.

Par toutes ces circonstances, rapprochées avec un grand talent, et formant de hardis contrastes, M. Schubarth nous montre l'attachement patriotique et partial du barde pour ses ancêtres asiatiques. Il affirme ensuite victorieusement qu'Homère est certainement Troyen dans le cœur, et ennemi secret des barbares usurpateurs, aussi bien que le Tasse est chrétien et animé d'une pieuse et vive haine contre les infidèles musulmans. Mais après tout, qu'est-ce que cela prouve? uniquement que l'esprit, ou plutôt le cœur du poëte avait dépassé son siècle. Ce n'étaient pas autant les Troyens que l'ame d'Homère, qui s'était élevée à un degré de civilisation plus haut et prématuré. Tandis qu'en peignant les Achéens vainqueurs, il parlait à ses compatriotes charmés de ces vertus qui devaient simpathiser avec les sentimens guerriers de ses auditeurs; tandis qu'il excitait leur admiration facile par des images d'une grande force phisique, par la peinture du terrible conflit des passions violentes, de l'orgueil voulant l'humiliation du monarque et de toute l'armée, avant de daigner s'adoucir; de la vengeance implacable, jusqu'au moment où l'on sacrifie douze innocentes captives aux mânes de son ami, et qui, non contente de la mort du meurtrier de Patrocles, outrage ensuite d'une horrible manière son corps défiguré; tandis que, par des

peintures aussi vives, le poëte paie un tribut aux passions qui animaient la plus grande partie de son auditoire, il s'interrompt souvent comme pour charmer, par de douces émotions, son esprit contemplatif et tendre, peut-être aussi celui de quelques auditeurs d'une humeur moins martiale, et il semble vouloir insinuer une douceur inconnue dans les cœurs les plus endurcis, par les gracieuses peintures de la tendresse domestique, par les entrevues touchantes d'Hector et d'Andromaque; enfin, par le retour fréquent aux scènes d'intérieur dans la ville assiégée.

Pour un lecteur éclairé, qui n'a point fait de sistème, il est certain que le côté poëtique du sujet de l'Iliade ne laisse rien à désirer. Le sentiment exquis et inné chez le poëte, du talent d'adoucir par d'agréables incidens l'émotion que viennent de causer des scènes plus violentes, explique complètement la variété remarquable qui constitue l'intérêt toujours croissant du poëme. Tandis qu'Homère donnait aux Grecs la noble émulation d'une valeur invincible et d'un courage auquel aucun obstacle ne résistait, il a répandu autour du parti le plus faible, du parti vaincu, l'attraction la plus douce des sentimens domestiques. Ayant peint Achilles comme le héros de son propre siècle, il a laissé dans Hector un modèle pour l'admiration d'une postérité plus humaine et plus éclairée.

Il n'en est pas ainsi pour M. Schubarth, qui dé-

couvre dans ce chef-d'œuvre de l'épopée la partialité nationale du poëte de la Cour de l'Énéide embellissant la chute de l'ancienne Troie d'une dignité mélancolique, et jetant de l'intérêt sur une défaite qu'il ne peut déguiser (1).

Tels sont les effets de l'esprit de sistème dont ne peuvent se garantir les hommes qui ont le plus de talent, lorsque, se livrant à leurs propres idées, ils n'étudient l'histoire que dans leur imagination. Ils se plaisent à créer les événemens plutôt qu'à en saisir la suite dans des auteurs qui leur paraissent froids et ennuyeux.

§ III.

Suite de la réfutation du sistème de M. Schubarth.

XLIII. L'Odissée attribuée par M. Schubarth au même barde, lui fournit de nouvelles preuves de son sistème. Homère, selon lui, suit, avec une satisfaction qu'il ne dissimule nullement, les calamités que la colère des dieux offensés fit tomber sur l'armée victorieuse; colère qui disperse les chefs sur des mers orageuses, qui fait que les uns voient engloutir les dépouilles de la ville vaincue, que d'autres trouvent leurs palais teints de sang et habités par le crime, que d'autres, enfin, errent long-tems et misérablement avant de rentrer dans

(1) *The quarterly review*. P. 135 et 136.

leur patrie. M. Schubarth en appelle ensuite à la similitude prophétique bien connue dans laquelle, à ce qu'il dit, le poëte a dépeint la nature et le sort de chacune des deux races belligérantes, figurées par le serpent et l'aigle.

ὄρνις, etc. (*Iliade* XII, 200).

« Un aigle superbe, laissant à sa gauche l'armée « troyenne, emporte entre ses serres un serpent « énorme, ensanglanté, vivant et palpitant encore; « ce monstre n'a point cessé le combat, et, se re-« pliant en arrière, près du cou de l'ennemi qui « l'a saisi, il déchire la poitrine de l'aigle : l'oiseau, « vaincu par la douleur, le rejette loin de lui sur « la terre; le serpent tombe au milieu de la foule « des combattans, et l'aigle, avec des cris aigus, « s'envole dans les airs, emporté par le souffle des « vents » (1).

Selon M. Schubarth, l'horrible serpent désigne les ennemis cruels et dangereux de Troie; les nobles mais malheureux ancêtres d'Énée sont l'aigle, l'oiseau royal de Jupiter.

On doit convenir qu'il y a quelque chose de remarquable dans le respect que témoigne constamment Homère, au sage caractère d'Enée. Cette circonstance n'avait pas échappé aux commenta-

(1) Cette belle comparaison a été imitée par Cicéron, par Virgile et par Voltaire. Voyez les Œuvres de Cicéron, par M. Leclerc. Paris, 1823. XXIX, p. 480 et la note.

teurs avant M. Schubarth, qui n'en est pas moins un peu hardi d'avoir cru découvrir dans ce seul fait les sentimens de respect du barde pour le grand ancêtre des rois à la Cour desquels il vivait. Strabon dit en effet (1) que vers la plus haute partie de l'Ida se trouvait Palæscepsis, dont les habitans furent transférés à soixante stades plus bas, à la Scepsis du tems de Strabon, par Scamandrius fils d'Hector et par Ascagne fils d'Énée. Les descendans de ces deux familles régnèrent longtems, dit-on, toujours suivant Strabon, dans la ville de Scepsis : le gouvernement y devint ensuite aristocratique; puis il prit la forme démocratique avec la ville de Milet, dont les habitans lui envoyèrent une colonie, mais sans cesser d'accorder le nom de rois et quelques autres honneurs particuliers aux descendans des deux familles de Scamandrius et d'Ascagne.

Homère ne s'accorde ni avec ceux qui disent qu'Énée s'établit en Grèce, c'est encore Strabon qui fait cette observation, ni avec ceux qui le font passer en Italie, ni même avec ceux qui lui attribuent la fondation de Scepsis. Suivant ce poëte, Énée resta dans la Troade, où, après avoir régné à la place de la famille de Priam, qui était éteinte, il laissa la royauté à ses descendans : « car la race « de Priam, » dit-il (2), « était déjà devenue odieuse

(1) Livre XIII, p. 607 de l'édit. de Casaubon.
(2) Iliade, livre XX, vers 306-308.

« à Jupiter; ce sera désormais Énée et ses descen- « dans qui régneront sur les Troyens. » On peut dire qu'Énée régna sur les Troyens en Italie, Scamandrius à Scepsis, et que le royaume de Troie fut détruit dans la ville qui en avait été le siége. Car il vaut mieux concilier les Anciens que les opposer les uns aux autres.

L'origine ionienne d'Homère est prouvée par tous les témoignages anciens; on la démontre encore par la connaissance géographique que ce poëte avait de la plaine de Troie. Wood en fournit de nouvelles preuves par les noms et les effets que le poëte attribue aux différens vents; mais cette preuve démontre seulement que le poëme fut composé sur les côtes de l'Asie Mineure. M. Schubarth rejette l'origine ionienne d'Homère, en observant qu'il est fort peu probable qu'un barde de cette race eût représenté Milet, métropole de la confédération ionienne, comme habitée par des barbares; ensuite, à cause de l'état de la société dans les colonies ioniennes, qu'il représente comme un peuple actif, commerçant, habitant des cités populeuses, déjà soumis à des gouvernemens oligarchiques ou populaires, enfin ayant de beaucoup devancé la simplicité patriarcale et les mœurs pastorales primitives des Troyens dans l'Iliade.

Si nous osions affirmer avec certitude un point concernant Homère, dit un habile critique an-

glais (1), ce serait certainement que ses poëmes ont été composés tandis que les Grecs étaient encore soumis à un gouvernement monarchique : Homère ignore complètement la majesté du peuple ; le jaloux et impérieux *dêmos* ne trouve pas de place dans son état de société ; et Ulisses est rangé par lui dans la communauté non civilisée, avec le caractère violent et méprisant d'un potentat féodal. De plus, on peut à peine mettre en doute que les colonies ioniennes furent quelque tems soumises à la loi monarchique des chefs de l'émigration. L'extension de leur commerce et leur esprit républicain ne datent que d'une époque bien plus récente; quoique, après tout, il n'y ait peut-être pas de période de l'histoire grecque plus obscure pour nous que celle où la Grèce occidentale jeta une partie de sa population sur les côtes de l'Asie Mineure.

§ IV.

Observations générales sur le sistème de M. Schubarth. Sistème de M. Thiersch.

XLIV. Peut-être l'intérêt inspiré par Homère et par les questions qui tiennent à ce poëte sublime m'a-t-il retenu trop long-tems sur une théorie qui porte sa propre réfutation avec elle.

(1) *The quarterly review*, p. 137.

Elle tombe en effet tout à coup devant la simple assertion de l'improbabilité qui existe à ce que la rapide intelligence des Grecs se soit trompée au point de prendre pour un homme de leur nation le poëte national des Troyens. Si Homère eût été le barde de l'Énéide, aurait-il été transmis à la postérité par la vénération religieuse et universelle de la tradition grecque?

Le docteur Bernard Thiersch, dans son traité sur la patrie et le siècle d'Homère, publié en 1824 (1), a développé les vues qu'il avait émises dans un premier ouvrage sur l'Odissée. Non-seulement il rejette le paradoxe troyen de M. Schubarth, mais encore il combat le sentiment général de l'Antiquité sur le lieu de la naissance asiatique ou ionienne de la poësie. Son ouvrage est terminé par cette conclusion hardie :

« La Grèce européenne, et principalement le « Péloponèse, fut le pays où naquirent les poëmes « homériques....... La période paisible qui suivit « immédiatement la guerre de Troie fut le tems « auquel ils naquirent. Les bardes parurent d'a- « bord dans le Péloponèse; eux et leurs chants « errèrent avec les Ioniens, d'abord en Attique, « puis en Asie. Ils menèrent une vie paisible au « milieu du peuple qui vivait heureux dans cette « charmante contrée de l'ancien monde; et lorsque

(1) *Ueber das Zeitalter und Vaterland des Homer*, von de Bernard Thiersch. *Halberstadt*, 1824.

« plus tard l'orage cessa en Grèce, ils rentrèrent « comme étrangers dans leur pays natal. »

Les deux parties de la théorie du docteur Thiersch ne sont pas nécessairement liées ensemble. Homère peut avoir été un barde contemporain des héros de l'Iliade, et, malgré cela, être né dans le Péloponèse : mais il peut n'être pas aussi facile de trouver, dans les tems de troubles qui suivirent l'invasion dorienne des Héraclides, une époque où la poësie épique ait pu répandre ses flots d'harmonie sans être gênée par le dialecte dorique, qui est plus dur et moins coulant, et qui prévalut alors dans le Péloponèse. Il y a dans ces poëmes des passages dont Milford et d'autres ont tiré la conclusion que le poëte chanta ces grandes actions plusieurs générations après la guerre de Troie; telle est, par exemple, la comparaison bien connue des hommes des tems modernes avec les héros des siècles passés; mais ici le docteur Thiersch, quoique opposé à Wolf, s'appuie sur sa doctrine si commode pour tous les inventeurs de sistème; il regarde ces passages comme des interpolations faites par les rhapsodes modernes, et qui, dit-il, ont été justement rejetées avant lui par M. Knight. Le οἷοι νῦν βροτοί εἰσι est, selon lui, une addition faite par un rhapsode qui chercha à réconcilier un auditoire plus civilisé avec la grossièreté du combat décrit dans cette partie du poëme où les combattans se lancent de grosses pierres à la tête.

Les passages qui semblent indiquer le pays natal du poëte ne sont aussi que des additions aux ieux du docteur Thiersch. Ce hardi critique voit encore dans le catalogue des vaisseaux une origine asiatique. C'est évidemment pour lui l'interpolation d'un dernier rhapsode, composée dans un dessein poëtique indiqué de même par M. Knight.

Il est facile de reconnaître que la théorie de Wolf, sur laquelle se fonde le docteur Thiersch pour rejeter tel ou tel passage, en élevant des soupçons sur les témoignages qu'on peut lui opposer, n'est nullement satisfesante et ne peut paraître qu'arbitraire (1). Tels sont les fruits de l'espèce d'anarchie qui venait d'être établie dans la critique. Wolf aurait été bien embarrassé de concilier ses élèves entr'eux et avec lui-même. Après avoir fait naître Homère dans la Troade et dans le Péloponèse, d'autres plus hardis auraient peut-être placé son berceau en Tartarie, ou même à la Chine.

La manie que nous avons de déprécier les Anciens nous fait croire qu'ils n'avaient point de critique, et que nous avons créé cette science. Le scepticisme a cependant pris son nom dans la Grèce, qui l'a parfaitement bien connu et cultivé. La secte des Pirrhoniens respire encore dans les Hipotiposes de Sextus Empiricus, où nous voyons le doute planer sur toutes les sciences, même sur

(1) *The quarterly review*, p. 139.

les mathématiques. Mais il y a des choses que nous disons et que les Anciens ne pouvaient pas dire. De ce que la tragédie des *Frères Ennemis* est bien inférieure à celle d'*Athalie*, de ce que celle d'*Agésilas* ne peut être comparée à celle de *Cinna*, ni celle des *Scithes* à celle de *Mérope*, nous ne pouvons en conclure que Racine n'est pas l'auteur des *Frères Ennemis*, Corneille d'*Agésilas*, et Voltaire des *Scithes*, parce que toutes les circonstances de la vie de ces trois auteurs nous sont tellement connues que nous ne pouvons concevoir même un doute à cet égard. Il en a été de même pour Homère pendant dix à douze siècles. Ce n'est qu'après la perte d'un grand nombre de manuscrits que Flavius Joseph a osé avancer son paradoxe, qui n'a été accueilli que plusieurs siècles après lui.

Sans doute l'imprimerie, en multipliant le nombre des livres, en facilitant la communication des idées non-seulement dans un grand État, mais encore d'une nation à l'autre, nous donne des moyens de contrôle que n'avaient pas les Anciens, du moins en Grèce. Mais aussi cette masse de livres, dont plusieurs ne renferment que des idées bizarres qui peuvent faire perdre beaucoup de tems si l'on se croit obligé de les étudier, fatigue l'esprit, le fait errer sur un trop grand nombre d'objets, et lui donne quelquefois une mauvaise direction. Nous ne combattrons cet inconvénient qu'en nous tenant fermes sur les principes. A la vérité, il peut

y avoir des hipothèses ingénieuses, propres à expliquer les faits que nous raconte l'histoire et que nous avons de la peine à coordonner. Mais il faut bien prendre garde de substituer des conjectures à des récits, et de ne pas détruire la croyance uniforme de plusieurs siècles plus éclairés que nous sur l'objet dont il est question. Ce que l'on a de mieux à faire lorsque l'on veut connaître l'Antiquité, c'est de bien étudier les Anciens.

CHAPITRE NEUVIÈME.

De la nouvelle école allemande. Réponse à une objection contre l'authenticité des Œuvres d'Homère.

XLV. Les divagations de l'école de Wolf ont enfin ramené l'Allemagne au sentiment de la vérité. Cependant des hellénistes très-habiles assurent que l'Iliade n'est pas *une composition d'un seul jet; qu'elle n'est pas sortie d'une seule tête* (1). Ils s'efforcent de le prouver en observant que dans les ouvrages d'Homère il y a des passages d'un stile

(1) Journal des Savans de 1829, p. 731.

différent. Ces passages leur semblent démontrer une différence dans les auteurs. L'objection est très-forte ; mais c'est précisément à cause de sa force qu'il est impossible qu'elle ait échappé à des critiques tels que Callisthènes, Anaxarque, Zénodote et Aristarque, qui parlaient la langue d'Homère, qui écrivaient dans sa patrie environ cinq siècles après lui, et qui ont consacré tous leurs soins à la publication d'une édition de ses deux poëmes. Cette édition ainsi revue et soumise à un examen sévère, fut généralement adoptée après les corrections d'Aristarque. Si l'observation des modernes hellénistes avait un véritable fondement, il en serait resté quelque chose dans les ouvrages des Anciens. Flavius Joseph, qui n'avait habité que la Palestine avant de venir à Rome, n'aurait pas été le premier à nous en parler. Eustathe rapporte la même opinion (1) sans en faire le moindre cas Vossius, Bouhier, Harles et plusieurs autres Savans cités par Fabricius, ont réfuté l'opinion du critique juif (*art.* XXV). L'abbé d'Aubignac, venu vingt-six siècles après Homère et qui connaissait médiocrement la langue grecque, est le premier parmi nous qui ait adopté l'opinion de Flavius Joseph. Ce paradoxe soutenu par Perrault, et si bien combattu par Boileau, a été revêtu de nouveaux développemens par Wolf; mais Wolf ne savait sûrement pas mieux le grec que

(1) *Ad Iliad. lib.* VI, vers 168, et *lib.* VII, vers 176.

les anciens critiques grecs; il n'y a pas de raison pour croire qu'une observation qui tient à la connaissance de la langue d'Homère ait échappé à ceux qui ont vécu, pour ainsi dire, de son tems, tandis qu'elle se présente à un critique allemand, quelque habile qu'il puisse être. Ses argumens n'ont pu persuader ni M. Larcher, ni M. de Sainte-Croix, ni M. de Villoison. Plutarque savait sans doute mieux le grec que Wolf. C'était, comme l'a reconnu Montagne (1), le plus judicieux auteur du monde. Que dit Plutarque sur cette différence de stile, qu'il avait aussi observée? « La « diction d'Homère est très-variée; car il a em- « prunté des manières de parler de tous les dia- « lectes de la Grèce, ce qui prouve qu'il l'avait « parcourue tout entière, et qu'il avait visité cha- « que peuple (2)........ On voit qu'il a rassemblé « des expressions de toutes les parties de la Grèce, « pour rendre son stile plus varié. Il en emploie « même quelquefois d'étrangères; il se sert aussi, « tantôt de mots anciens, tantôt de mots vulgaires « et familiers, qui ont la même signification; et, « ce qu'il y a d'admirable, c'est que, malgré ces « expressions vulgaires, son stile n'en conserve « pas moins toute sa majesté » (3). Une telle observation de Plutarque doit fermer la bouche à tous nos critiques modernes.

(1) Feuillet 388, édit. de Paris, in-4°. 1588.
(2) Essai de Plutarque sur Homère, § 8.
(3) Id. § 14.

Elle est au reste d'accord avec le jugement des critiques les plus renommés dans tous les tems. « Homère, » dit Aristote, ce législateur du goût (1), « a rapproché tout ce qui tient à une « seule et même action, et il en a composé son « Odissée : il a suivi la même méthode dans l'Iliade. » En un autre endroit (2), il assure que les deux poëmes sont aussi parfaits qu'ils peuvent l'être relativement à l'unité.

Horace énonce une opinion pareille dans ces vers connus (3) :

Semper ad eventum festinat, et in medias res,
Non secùs ac notas, auditorem rapit, et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.
Atque ità mentitur, sic veris falsa remiscet
Primo ne medium, medio ne discrepet imum

« Homère court toujours à l'évènement. Il em-« porte rapidement le lecteur au milieu des objets « qu'il suppose lui être familiers ; il ne s'arrête « pas un instant sur ce qu'il désespère de pré-« senter d'une manière heureuse ; et dans ses « agréables fictions il mêle avec tant d'art le faux « et le vrai, que le commencement, le milieu et « la fin, paraissent faits l'un pour l'autre. »

Franchissons les siècles de barbarie, et arrivons à celui de Léon X. Ce fut Jérôme Vida qui y donna

(1) *Poetic.* c. 25.
(2) *Id.* c. 27 N° 9.
(3) *Ep. ad Pis. de Arte poeticâ*, v. 148-152.

l'exemple et le précepte du goût. Il aimait beaucoup Virgile; mais il avait trop d'impartialité pour n'être pas juste envers Homère; il nous dépeint avec autant d'élégance que d'énergie l'empressement des lecteurs pour voir l'issue des événemens, soit dans l'Odissée, soit dans l'Iliade (1).

Elevé à l'école des Anciens, et nourri de leurs beautés, Boileau, en réfutant les ridicules paradoxes de Perrault, donne d'abord, dans sa poétique, le précepte suivant:

N'offrez pas un sujet d'incidens trop chargé:
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière.

Après avoir célébré dans ses vers le charme des compositions d'Homère, il continue ainsi:

Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique;
Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément.
Chaque vers, chaque mot, court à l'événement (2).

§ I.

Des Diascévastes et des Chorizontes.

XLVI. Il semble qu'après de tels suffrages sur l'unité des poëmes d'Homère, qui ne permet pas de croire que ces sublimes compositions

(1) Mémoire de M. de Sainte-Croix dans le Magasin Encyclopédique. 1797, p. 203.
(2) Art poëtique, liv. III, vers 253-5 et 314—316.

la révision des manuscrits où ils ne fesaient des corrections qu'autant qu'ils s'y croyaient autorisés par celles qu'avaient faites avant eux Zénodote, Aristarque et des grammairiens du premier ordre. C'est pourtant de ces obscurs diascévastes, dont pas un seul n'a transmis son nom à la postérité, qu'on a voulu faire des arrangeurs qui ont ajouté des fragmens considérables, de longs épisodes et des chants entiers au dessin primitif d'Homère (1). Quelle est donc cette satisfaction déplorable que l'on trouve à démentir l'Antiquité tout entière, et à croire savoir ce que tout le monde a ignoré pendant tant de siècles!

Les chorizontes modernes, ceux qui prétendent perfectionner l'Iliade, ont mis beaucoup de zèle à rechercher toutes les différences apparentes et les contradictions qui peuvent se rencontrer dans les diverses parties de ce poëme. Comment se fait-il, dit-on par exemple, qu'après un siège de dix ans, Priam, au troisième chant de l'Iliade, soit obligé de demander à Hélène les noms des héros grecs, et qu'Hélène ne sache pas si ses deux frères Castor et Pollux sont venus combattre devant Troie (2)?

La première partie de cette objection a déjà été combattue par madame Dacier dans ses notes;

(1) M. Letronne. Journal des Savans, déc. 1829, p. 73.

(2) Essai de M. Bignan sur l'épopée homérique, p. XL, dans l'édition de Paris 1830.

l'épisode amené par les questions de Priam, bien loin de mériter des reproches, est parfaitement bien placé pour varier le poëme et pour satisfaire la curiosité du lecteur. Quant à la prétendue invraisemblance, elle a été prévenue par Homère lui-même, qui dit qu'à l'occasion du combat de Pâris et de Ménélas dont il est ici question, tous les guerriers s'étaient dépouillés de leurs armes, et c'est ce qu'on n'avait pas encore vu.

La seconde partie de l'objection n'est pas moins facile à détruire. La malheureuse Hélène dit : « Je « ne vois pas mes deux frères, ces deux grands « guerriers, Castor si célèbre dans les combats à « cheval, et Pollux si renommé dans les exercices « du ceste : est-ce qu'ils ne sont pas venus de La« cédémone avec l'armée des Grecs? est-ce qu'étant « venus, ils ne veulent pas combattre pour une « femme indigne qui les a déshonorés? » Ainsi parlait Hélène, ajoute Homère; mais il y avait long-tems que tous deux étaient morts à Lacédémone.

Homère amène très-naturellement cette explication, observe madame Dacier : il veut apprendre à ses lecteurs que Castor et Pollux n'étaient pas venus à cette expédition, parce qu'ils étaient morts. Hélène, dans l'Iliade, ne perd pas une occasion de témoigner son repentir. Elle ignorait la mort de ses deux frères, parce que, sans doute, Pâris avait pris les précautions nécessaires pour

l'empêcher d'apprendre une nouvelle qui devait si fort l'affliger (1).

Les deux objections sont donc mal fondées, et surtout la première, qui est relative aux questions faites à Hélène. Quoique la guerre durât depuis dix ans, Priam pouvait ne pas connaître les héros grecs aussi bien que l'épouse de l'un d'eux. Parvenu à un âge déjà très-avancé, le roi des Troyens ne devait pas avoir la vue bien distincte. Quelle misérable chicane faite à un poëte qui d'ailleurs n'était nullement obligé à une exactitude si rigoureuse ! Je croirais abuser de votre patience en répondant ici aux autres irrégularités du même genre (2).

§ II.

Beauté du plan de l'Iliade.

XLVII. Il serait à désirer qu'un homme de lettres habile recherchât toutes les allusions belles et délicates qui existent entre des parties de l'Iliade, fort éloignées les unes des autres ; les préparations que l'on trouve dans un livre, à des événemens qui ne sont racontés que dans un autre ; les légères anticipations prophétiques sur ce qui doit arriver, et les rapports également fugitifs avec ce

(1) Remarques de madame Dacier sur le 3e chant de l'Iliade.
(2) M. Bignan les détaille dans l'endroit que je viens de citer.

qui s'est passé; ces touches dénuées d'artifice et de préméditation, qui prouvent incontestablement que le même esprit a travaillé continuellement avec bien plus de suite que n'eût pu le faire un compilateur plus moderne. M. Lange l'a fait pour quelques passages, dans sa vive justification de l'unité de l'Iliade, adressée au célèbre Goëthe en 1826 (1). M. Payne Kuight, qui s'est appliqué à combattre les objections de Heyne, l'a fait avec un peu plus d'étendue, mais pas aussi complètement ni aussi parfaitement qu'il l'aurait pu. Il serait trop long de l'entreprendre ici après ces deux Savans; je me contenterai de rapporter le résumé d'un excellent journal anglais (2), en défendant cette unité d'intérêt qui forme des différens livres de l'Iliade un ensemble conçu et distribué d'avance, ou tout au moins une histoire continue, dans laquelle l'objet principal est quelquefois perdu de vue pour reparaître ensuite et reprendre son importance prédominante : tandis que toutes les autres parties du plan, quoique noblement placées, reconnaissent, pour ainsi dire, qu'elles sont subordonnées au personage qui est le centre, la grande figure principale de ce groupe majestueux.

Le plan général de l'Iliade est de célébrer la

(1) *Versuch die poetische einheil der Iliade zu Bestimmen*, von G. Lange. Darmstadt, 1826.

(2) *The quarterly review*, p. 150.

gloire des capitaines grecs à l'époque de la guerre de Troie, qui fut la plus féconde en événemens; et le but spécial est de célébrer la gloire du grand chef thessalien à cette même époque, qui fut la plus importante de sa vie. Le premier livre nous montre sur-le-champ celui qui doit être ce que l'on nomme vulgairement le héros du poëme : Achilles s'avance comme le défenseur du pouvoir des Dieux, le vengeur du sacerdoce injurié; il prend le commandement avec la supériorité que lui donne une valeur reconnue; il brave le souverain des hommes, le grand monarque placé à la tête de l'expédition. Injurié par Agamemnon de manière à soulever en sa faveur toutes les simpathies généreuses, mais sans avilir la dignité de son caractère, il s'abandonne à l'inaction, ce qui ne fait qu'accroître l'intérêt. Rien ne montre mieux l'excellent jugement du poëte que cette retraite pleine de dignité, qui dure pendant une grande partie du récit. Si Achilles avait été plus souvent mis en avant, on lui aurait résisté avec succès, et par là sa valeur aurait perdu cette éminence qui la distingue; ou bien le poëte aurait été contraint de lui créer de nouveaux antagonistes, plus vaillans et plus formidables, de la même manière que les romanciers sont forcés, pour conserver la gloire de leur Amadis ou de leur Esplandian, de créer sans cesse de nouveaux géans plus monstrueux, ayant un plus grand nombre de têtes, jusqu'à ce qu'ils aient épuisé toutes les dimensions imagi-

nables et toutes les multiplications possibles de têtes et de bras.

Dans l'Odissée, la diversité continuelle des aventures d'Ulisses lui permet d'être constamment en scène. Son caractère s'élève avec les dangers auxquels il est exposé; car il combat contre les élémens et les dieux. Achilles pourrait à peine être en danger, puisque ses antagonistes sont presque toujours des hommes.

On voit avec surprise combien la répétition des exploits guerriers est variée dans l'Iliade : mais cela vient principalement d'une fluctuation dans les combats, qui n'aurait guère pu avoir lieu en présence d'Achilles sans abaisser la hauteur de son caractère et de ses forces. Cependant, quoique Achilles se retire, nous ne le perdons pas de vue : semblable à cette figure de Brutus dans la procession romaine, son absence fixe notre attention, d'autant plus qu'à chaque instant le poëte fait allusion à son courage supérieur, à sa puissance, ou même à sa beauté et à son agilité. Dans cet intervalle, on saisit l'occasion de mettre en évidence la valeur des autres chefs; ils sont présentés successivement pour déployer tous leurs avantages; mais ils se trouvent en défaut quand l'heure de l'épreuve est arrivée. La bravoure de Diomèdes, l'esprit de Ménélas, la force brutale d'Ajax, le courage indomptable d'Idoménée, même le pouvoir et la ruse des dieux, viennent échouer devant les forces toujours progressives, toujours triom-

phantes d'Hector et des Troyens, qui entrent dans le camp et en détruisent les premiers retranchemens. Le succès des Troyens est rapide, mais non pas continu, et le sort des combats varie extrêmement. L'espoir et la crainte sont dans un état d'excitation continuelle. On craint qu'Hector ne soit frappé par une main indigne, et que la Grèce ne conserve sa supériorité malgré la retraite du glorieux Achilles. Cependant Jupiter est toujours inexorable : l'avantage des Troyens s'élève au plus haut point. Patrocles, revêtu des armes d'Achilles, suspend quelque tems leur succès, mais en vain; déjà ils touchent à la victoire. Enfin vient le moment, le point important du poëme, la crise effrayante pour laquelle l'Iliade semble n'avoir été jusque-là qu'un prélude habile; alors Achilles paraît sans vêtemens, sans armes, et avec sa voix seulement, avec la majesté de son aspect, où brillent les foudres de la divinité, il arrête et repousse le torrent. De ce moment, le triomphe de la Grèce est assuré; le sort d'Hector et celui de Troie sont à jamais fixés. Ce passage, comme expression de l'énergie humaine et empreint de la crainte mistérieuse qu'inspire un être protégé par les Dieux, est le plus sublime de toute cette poësie :

« Il s'arrête sur le fossé : de là il pousse un cri. « Minerve en fait entendre un plus terrible; la « terreur vole au milieu des Troyens. Telle, au « sein d'une cité, la trompette ennemie porte l'é- « pouvante et les alarmes. A la voix du héros, la

« frayeur pénètre au cœur des guerriers, les cour« siers, frappés de sinistres présages, fuient éper« dus. Tremblans à la vue de cette clarté menaçante « qui ceint la tête d'Achilles, leurs conducteurs « partagent leur effroi. Trois fois il répète son cri, « trois fois les Troyens et leurs alliés se troublent « et s'épouvantent » (1).

§ III.

Comparaison de l'Odissée à l'Iliade. Fin de l'Iliade.

XLVIII. On ne peut opposer Homère qu'à lui-même. Le seul passage que l'on puisse mettre à côté de celui que je viens de citer et qu'aucun autre poëte n'a égalé, est le moment décisif dans l'Odissée, où Ulisses rejette son vil déguisement, s'élance sur le seuil de la porte, et jette ses flèches terribles au milieu des amans de Pénélope. Il y a le même mélange de surnaturel lorsqu'Ulisses essaie son arc.

« Une horreur générale s'empare des Prétendans; « ils tremblent et pâlissent; la foudre gronde » (2). Après un court intervalle, « Ulisses ayant quitté

(1) Iliade. XVIII, 215.
(2) Odissée. XXI, 412.

« ses haillons, saute sur le seuil de la porte avec « son arc et son carquois, verse à ses piés toutes « ses flèches, et adresse la parole aux Poursui- « vans » (1).

Si l'on compare ces deux passages avec celui de l'Iliade, on éprouvera certainement une conviction intérieure et presque irrésistible de l'identité de l'esprit dont ils sont sortis. Cette réunion de tout l'intérêt vers un seul point, et cette *péripétie*, pour employer ici l'expression grecque, est amenée avec une énergie telle, que toute la puissance du caractère principal se déploie, et brille d'un effort incomparable. Chacune de ces deux péripéties semble trop originale pour être une imitation; et quoiqu'elles paraissent du même maître, l'une n'est point la copie de l'autre.

Il n'est pas une seule partie de l'Iliade sur laquelle on ait autant écrit que sur l'armure forgée par Vulcain, et spécialement sur le bouclier d'Achilles. Je ferai seulement remarquer ici combien cette scène est singulièrement bien placée comme point de repos, entre la première et soudaine sortie d'Achilles non armé, et son départ plus préparé pour le combat. Si ces deux passages se fussent suivis de trop près, ils auraient nui réciproquement à la clarté et à la perfection de chacun. Quant à la dernière sortie d'Achilles pour la bataille, à sa valeur irrésistible, à son combat avec le fleuve-

(1) Id. liv. XXII, vers 1-4.

dieu, et à sa supériorité immédiate sur Hector qui fuit épouvanté, il n'y a rien à dire, si ce n'est que tout cela répond à ce que l'on a droit d'attendre d'après tout ce qui a précédé. Le seul son de cette trompette qui commence son terrible retentissement, devient le bruit martial le plus imposant qu'ait jamais produit la puissance créatrice du poëte.

Les deux derniers livres eux-mêmes ne sont pas superflus, si nous supposons que l'objet principal d'Homère ait été la gloire du grand héros thessalien, et que ce poète a voulu organiser l'unité de sa fable de manière à ce qu'elle ne cessât jamais d'intéresser. L'influence religieuse que les rites funèbres avaient sur l'esprit des Grecs, et le désir de montrer Achilles aussi généreux que vaillant dans les échanges d'une noble politesse, ont pu engager Homère, certain de la profonde simpathie de son auditoire, à prolonger ses chants. Le dernier livre, quelque inutile qu'il paraisse au développement de la colère d'Achilles, est remarquablement utile au but réel, quoique caché, de l'Iliade. J'ai déjà fait observer que l'esprit supérieur du poëte semblait s'être attaché à placer à côté des féroces combats, des tableaux de mœurs plus douces. La conduite généreuse d'Achilles, et son respect touchant pour le vieux roi Priam, pourraient être regardés comme l'apologie prophétique d'un siècle plus civilisé, opposé à la barbarie que le poëte aurait cru nécessaire de peindre

pour complaire à l'esprit de vengéance implacable qui animait ses belliqueux contemporains. C'était pour le vulgaire féroce et guerrier, pour le belliqueux capitaine presque aussi sauvage que l'homme du nord, qu'Hector était traîné par le char de son fier vainqueur; mais le corps de cet infortuné fils de Priam, préservé par les soins des Dieux, rendu avec honneur à son père, pleuré par les femmes désolées, tout ce touchant tableau était pour le cœur du poëte lui-même, et pour quelques esprits qui pouvaient simpathiser avec sa belle ame.

Dans cette admirable composition, on ne retrouve cependant rien qui annonce l'art élaboré d'un siècle plus moderne; ce n'est pas un savant compilateur arrangeant ses matériaux de manière à produire l'effet le plus frappant. Le plan de l'ouvrage, et son achèvement, semblent évidemment de la même main : l'harmonie la plus parfaite existe dans le dessein, l'expression et la versification; aucun effort ne peut nous amener à croire que les passages séparés qui forment le principal intérêt de l'ouvrage, que les peintures brillantes ou les épisodes les plus touchans ont été originairement composés sans aucune intention pour leur effet général; qu'enfin toute une race d'Homères a produit, comme par accident, tous ces fragmens vivans et glorieux, qui sont restés comme un véritable chaos, jusqu'à ce qu'un Homère plus moderne, et sans doute plus habile,

leur ait commandé de prendre une forme, et de se grouper en un tout lié et harmonieux (1).

§ IV.

Opinion de M. Kreuser.

XLIX. D'après toutes ces observations, il semblerait que l'opinion de Wolf devrait être abandonnée en Allemagne; elle ne l'est cependant pas, et la doctrine innovatrice y a fait de tels progrès, que l'on cite peu de noms distingués qui, s'ils n'y ont pas ouvertement donné leur adhésion, aient montré un penchant décidé pour l'unité originelle d'Homère, ou du moins aient été plus loin que de conserver une prudente neutralité. M. Lange est le seul que j'aie pu citer comme ayant embrassé cette cause avec chaleur. D'un autre côté, un grand nombre se sont montrés avocats ardens et zélés de la doctrine de Wolf, du moins au point de la considérer comme un article reconnu et bien établi de la foi classique et poëtique. Cette opinion s'est si bien fondue dans la phraséologie ordinaire des écrivains allemands sur ce sujet, que nous trouvons maintenant bien plus souvent « les poëmes *Homériques* » que « les poëmes d'Homère ». Nous sommes tous d'accord sur ce sujet, *in hoc acquiescimus om-*

(1) *The quarterly review*, p. 154 et 155.

tout vestige dans sa course destructive, de même qu'à leur tour les hordes barbares de la Doride parcoururent le Péloponèse, sous la race des Héraclides, et renversèrent les royaumes d'Agamemnon et de Ménélas? Dans ce cas, l'art d'écrire et l'alfabet des Pélasges auraient subi le même sort que le premier culte de la nature, les mistères de la Samothrace, les rites dionisiens et la poësie orphique, toutes choses sur lesquelles Homère garde un silence aussi profond que mistérieux, quoique généralement elles soient attribuées par la voix de l'Antiquité au siècle le plus reculé.

L'âge homérique serait une sorte de tems gothique, pendant lequel la guerre et la piraterie étaient la seule jouissance, l'unique gloire des capitaines aventureux et fiers, et où les arts de la paix étaient abandonnés à une caste esclave et méprisée. Dans ce cas, sans attribuer au poëte cette étude artificielle du sistème correct, cette fidélité d'antiquaire aux mœurs anciennes, naturelles dans un Walter Scott de nos jours, mais tout-à-fait hors du caractère d'un barde, qui certainement ne pouvait maintenir l'intérêt de son auditoire, qu'en excitant la simpathie pour des mœurs et des sentimens à peu près semblables aux siens, l'auteur de l'Iliade aurait pu sentir l'inconvenance d'introduire toute allusion à un art qui, peut-être, était encore rare, et qui n'entrait guère dans la vie commune, au milieu

des rois guerriers pour lesquels la force corporelle et la valeur étaient le comble de la gloire, et dont le seul talent agréable était de jouer de la harpe; pour lesquels, enfin, la plus noble invention de l'homme, ce pouvoir de communiquer la pensée aux siècles éloignés, et de la perpétuer, n'aurait semblé qu'un talent bas et mécanique. Si le caractère religieux de l'entreprise n'avait pas engagé dans les croisades l'ordre savant aussi bien que l'ordre militaire de la féodale Europe; si l'intérêt commun n'avait pas rapproché l'érudit homme d'église du baron illétré, les allusions à l'art d'écrire auraient été aussi inconvenantes, et se seraient rencontrées aussi rarement dans un poëte contemporain des croisades que dans Homère : même dans l'état des choses, adoptant l'observation bizarre de Jean-Jacques Rousseau, qu'une lettre d'Ulisses à son épouse fidèle aurait gâté tout le plan de l'Odissée, on peut soupçonner que plus d'une Pénélope chrétienne, modèle aussi parfait de fidélité conjugale que la célèbre païenne, est peinte avec vérité par nos poëtes de ballades, lorsqu'ils la représentent recevant des nouvelles orales par quelque pélerin qui retourne, plutôt qu'attendant une tendre épître écrite ou seulement marquée d'une croix par son époux absent (1). L'objection de Jean-Jacques Rousseau, toute spécieuse qu'elle est, n'a donc

(1) *The quarterly review*, p. 142.

aucun fondement solide, et ne jette aucune tache sur l'admirable composition dont tout nous ramène à faire l'éloge.

CHAPITRE DIXIÈME.

Dernières observations sur Homère et ses poëmes.

L. Il n'entre pas dans mon sujet de parler ici de la fable publiée sous le nom de Constantin-Koliadès, et intitulée *Ulysse-Homère* (1). D'ailleurs M. Letronne a rempli cette tâche avec beaucoup d'esprit et de gaieté dans le Journal des Savans(2). Mais je crois devoir m'arrêter à une objection que m'a faite un autre Savant très-distingué.

Les livres de Moïse sont bien plus anciens que ceux d'Homère; ils prouvent qu'avant Cadmus les Égiptiens, les Phéniciens et les Hébreux ont connu l'écriture. Leur existence est donc favorable à la cause que je soutiens ici : elle a cependant donné lieu à l'objection que je vais rapporter.

(1) *London*, 1829, en anglais; et Paris, 1829, en français, in-folio.

(2) De cette même année 1829, p. 726. L'ouvrage avait été annoncé p. 253.

Astruc (1) a fait sur la Genèse le même travail que l'abbé d'Aubignac avait entrepris sur l'Iliade. Il s'est efforcé de prouver que Moïse n'avait pas réellement composé d'histoire, et qu'il n'avait fait qu'extraire ou copier des Mémoires plus anciens. Astruc en compte au moins quatre ; il les distingue par la diversité des noms donnés à Dieu dans la Genèse, et par la forme des récits qu'il a caractérisée avec assez d'habileté. C'est un sistème comme un autre, mais qui n'est rien moins que prouvé. Au reste, la chose est absolument possible pour un ouvrage en prose ; car rien n'empêche de placer la phrase d'un historien à la suite de celle d'un autre, et le sistème d'Astruc pourrait être admis sans que celui de l'abbé d'Aubignac en devînt plus vraisemblable. Ici ce sont des vers qu'il aurait fallu rassembler pour en faire un seul poëme ; ce serait un ouvrage d'imagination où tous les caractères sont prononcés avec une grande énergie, qu'il aurait fallu composer de pièces rapportées. Il me semble qu'une telle supposition entraîne un si grand nombre de difficultés, que l'Iliade serait encore plus admirable peut-être si elle était composée de cette manière. J'avoue que je ne puis la comprendre, et je préfère, sans hésiter, d'en croire toute l'Antiquité sur le poëte dont elle a reconnu l'existence. Ne pas reconnaître

(1) Conjectures sur les Mémoires originaux dont Moïse s'est servi pour la Genèse.

cette existence avec elle, ce serait nier toute l'histoire; ce serait ne plus donner aucune base à nos travaux historiques, à l'étude des monumens de l'Antiquité.

Un auteur bien moderne, puisqu'il a écrit en 1830, n'a pu parler de la langue d'Homère qu'avec l'extrême élévation d'un stile plein de chaleur (1). C'est M. Coleridge qui va parler :

« Le grec ! — Cet idiome est le foyer, le berceau « du génie du monde ancien; aussi universel que « notre race, aussi individuel que nous-mêmes, il a « une flexibilité infinie, une force infatigable, en « même tems que la complication et la clarté de la « nature elle-même; en lui, rien n'est vulgaire; chez « lui, rien n'est exclu; il parle à l'oreille comme « l'italien, à l'esprit comme l'anglais; il a des mots « semblables à des tableaux, d'autres pareils au « léger duvet des plantes en été; il réunit à la fois « la variété et le pittoresque d'Homère, le sombre « et l'intensité d'Eschile; Thucidides ne le serre « pas dans ses derniers retranchemens; Platon « ne le sonde jamais jusqu'au fond; enfin le grec « ne retentit pas de tous ses tonnerres et ne brille « pas de tous ses feux, même sous la touche « prométhéenne de Démosthènes » (2).

M. Coleridge est pénétré d'une telle admiration

(1) *Introduction to the study of the greek classic poets by* Henry Nelson Coleridge, *esq. M. A. part I. General Introduction-Homer.* London 1830.

(2) *The quarterly review*, p. 122.

pour Homère, qu'il trouve du mérite à M. Granville Penn, dont l'opinion (1) est assez singulière. Selon lui, Homère écrivit l'Iliade dans sa forme actuelle; mais au moyen des récits partiels qu'en fesaient les Rhapsodes, l'unité de son texte était perdue: Pisistrate ne fit que recueillir ces parties et les réunir dans leur ordre primitif. Ce serait accorder beaucoup à Wolf et lui donner un grand avantage. Je crois avoir prouvé au contraire que les poëmes d'Homère ont été conservés par Licurgue, après lequel Clisthènes, Solon, Pisistrate et Hippias en ont obtenu des copies. Je ne reviendrai pas sur tous ces faits. J'observerai seulement avec un critique anglais (2) que s'efforcer de représenter Homère comme un bon théologien, est certainement une idée pleine de charité chrétienne, mais qui s'éloigne beaucoup de la saine critique (3). M. Penn pense qu'il a découvert la clé long-tems cherchée de l'unité homérique, dans les simples mots Διὸς δ'ἐτελείετο βουλή. L'accomplissement de la volonté divine était le sujet de l'Iliade. Mais en quoi la volonté divine devait-elle être accomplie? Si nous fesons un pas de plus vers cette latitude infinie dans laquelle M. Penn croit avoir découvert le

(1) *Primary argument of the Iliad.*

(2) *The quarterly review*, p. 125.

(3) Le docteur K. H. V. Volcker, dans son traité *Ueber Homerische Geographie*, examine ce qu'était le ciel d'Homère, ainsi que l'enfer de ce grand poëte. Voyez l'analise détaillée de cet ouvrage dans le Bulletin des Sciences historiques, par M. le baron de Férussac. Paris, avril 1831, p. 394.

pieux dessein du poëte, de peindre l'influence divine, le poëme pourrait tout aussi bien renfermer la mort d'Achilles que la chute de Troie, ou tout autre événement dont l'accomplissement prouverait qu'il a eu lieu d'après la volonté du Tout-Puissant.

M. Payne Knight, qui avait beaucoup étudié Homère, et dont l'autorité est d'un poids fort différent, n'a rien vu de tout cela : mais il a protesté avec indignation contre cette action digne de Médée, la séparation des membres du corps vénérable d'Homère. Il déclare qu'il croirait tout aussi volontiers au concours fortuit des atômes.

§ I.

Objection de Wolf contre l'unité des deux poëmes d'Homère.

LI. Soit que l'introduction de l'écriture alfabétique remonte à une époque plus ou moins reculée en Grèce ; il est tout-à-fait prouvé, d'après l'évidence directe contenue dans les poëmes homériques et d'après chaque ligne vivante et parlante de cette poësie, que les chants homériques ont été composés pour être récités, et non pour être médités dans un cabinet ; pour être entendus, et non pour être lus : l'auteur était un Barde, et sa voix

(1) Knight, *Prolegomena*, p. 7.

était le chant; il n'était pas un écrivain qui réfléchît sur ses nobles conceptions et dont la première ambition fût de leur assurer un souvenir impérissable. Si l'écriture eût été inconnue, comme Wolf le prétend, la composition et la conservation de ces poëmes, dans de telles circonstances, est certainement un phénomène presque inexplicable. Comme l'observe avec justesse M. Coleridge (1), le point important n'est pas de savoir si des poëmes d'une telle dimension, une fois composés, ne pourraient pas être conservés par la mémoire, mais bien s'ils ont pu être construits dans l'esprit du Barde sans que les matériaux nécessaires à l'écriture vinssent à son secours pour inscrire les pensées qui se succédaient rapidement dans son esprit. Sur le premier point, comme dans toute sa discussion, Wolf a un langage auquel on ne peut refuser de la logique et de la candeur. Il reconnaît que si, dans le tems de la grandeur politique des Athéniens, il a pu se trouver, ainsi que l'autorité la plus sûre nous le dit, des hommes répétant en entier l'Iliade et l'Odissée, il n'y a nulle difficulté à supposer que, dans les siècles précédens, il a pu se rencontrer une plus grande perfection dans la mémoire non encore fatiguée, alors que cette faculté était une profession honorable et quelquefois lucrative : que le Rhapsode et le Barde étaient un seul et même homme :

(1) *The quarterly review*, p. 148.

que le récit aussi bien que la première effusion de la poësie, étaient considérés comme une inspiration divine, et qu'on les écoutait avec un respect religieux.

Il est réellement difficile de calculer jusqu'à quel point la mémoire peut être cultivée. Pour ne parler que d'un événement ordinaire, nous pouvons citer le premier acteur venu dans nos pièces de théâtre; il doit être prêt, au premier avertissement, à réciter chaque soir différens rôles qui, mis au bout les uns des autres, monteraient à une immense quantité de lignes. Mais ceci n'est rien auprès de deux exemples cités de nos jours (1).

M. Lockart se trouvait à Naples chez un Savant doué des plus hautes facultés intellectuelles, et qui a tenu un rang distingué parmi les hommes du dix-huitième siècle. Ce Savant lui raconta que, le jour précédent, il avait passé beaucoup de tems à interroger un homme ayant reçu une éducation ordinaire, et qui avait appris à répéter toute la Jérusalem délivrée du Tasse : non-seulement il la savait de suite, mais il récitait telle stance de tel livre que l'on souhaitait; il les répétait en intervertissant le sens, en allant de la huitième à la première ligne d'une octave, et en

(1) *The quarterly review*, p. 144. On assure que l'auteur de l'article qui rapporte ces faits est M. Lockart. Cet article est dans le journal de Janvier 1831.

changeant les rimes de place. Enfin, quel que fût le passage demandé, sa mémoire, qui semblait s'attacher aux mots bien plus qu'au sens, l'avait à son entière disposition, et le rendait sous quelque forme que ce fût.

Celui qui racontait ce prodige de mémoire, ajoutait que cet homme singulier était en train d'apprendre de même le Roland Furieux.

Mais ce fait lui-même est moins étonnant qu'un autre que peuvent avoir connu ceux qui ont visité la ville de Stirling en Écosse, vers l'an 1810. Ils n'ont vraisemblablement pas oublié un pauvre homme sans éducation, l'aveugle Jarnie, qui, après quelques minutes de recueillement, pouvait réciter tel verset de telle partie de la Bible que l'on souhaitait, sans en excepter les moins importantes énumérations des noms propres, et les choses les plus obscures.

Ces faits peuvent être regardés comme certains, et si nous trouvons tant de difficulté à calculer jusqu'à quelle étendue la mémoire peut être cultivée, sommes-nous de bons juges du point de perfection que peuvent atteindre l'invention et la mémoire combinées ensemble dans un siècle et chez un peuple plus simples, nous qui vivons dans des tems de lectures si variées, et au milieu de tant d'affaires qui nous préoccupent? Nous sommes accoutumés à mettre toute notre confiance dans les auxiliaires que nous avons à nos ordres, à sauter du haut en bas de notre lit,

comme on dit que le fesait Pope, pour chercher une plume et du papier, de crainte que les pensées de la nuit n'abandonnent notre mémoire malheureuse avec les rêves du matin.

§ II.

Du pouvoir de la mémoire.

LII. On sent combien le sistème de Wolf, qui suppose l'écriture presque hors d'usage du tems d'Homère, lui donne ici d'avantage. Pouvons-nous mesurer les profondeurs dans lesquelles reposaient les produits de l'imagination féconde d'un poëte privé de tout autre secours? La quantité d'idées et de mots que les tablettes de l'esprit sont capables de contenir? La puissance d'arranger, de combiner, de mettre en harmonie dans un esprit créateur ce qui y était né? Pouvons-nous, avec justesse et raison, assigner des limites à la facilité ou à la fidélité avec laquelle un poëte d'un esprit parfaitement calme, dévoué de toute son ame au développement de ses facultés, habitué à réciter constamment ses chants, peut avoir tracé de suite le plan hardi d'une grande épopée, et en avoir ensuite rempli toutes les parties avec la plus stricte simétrie? ou bien, comme cela est plus probable, après avoir décidé sur quel in-

térêt principal l'effet de l'ensemble devait reposer, ne peut-il pas avoir donné un libre cours à son invention, la laissant continuellement s'écarter de sa marche, si quelque incident remarquable l'y engage, mais aussi ramenant toujours ses épisodes à l'unisson, en conservant le grand sens prédominant du chant? Si donc nous pouvons concevoir la composition, pourquoi nous serait-il plus difficile d'admettre la conservation d'une telle production dans le sein paternel; surtout avec le secours de la mémoire technique du vers, imprimée plus profondément dans l'esprit par un récit fréquemment réitéré? Il y a sans doute quelque chose de curieux, et peut-être ce sujet n'a-t-il pas été assez approfondi, dans la composition et la conservation de poëmes fort étendus, chez des peuples comparativement très-peu civilisés. César, en nous parlant des Gaules, et Strabon des tribus espagnoles, nous disent qu'elles ont possédé des poëmes de plusieurs milliers de vers. Les nations asiatiques étaient encore plus fécondes, quoiqu'il ne fût pas tout à fait juste de parler des poëmes épiques indiens comme en fesant partie, car ceux-là naquirent chez une caste bien plus civilisée; je parle ici du *Mahabarata* et du *Ramayuna*, qui semblent être dans la même proportion avec l'Iliade et l'Odissée, que les Piramides avec le Parthénon. Cependant tous ces ouvrages ont dû être composés là où les matériaux nécessaires à l'écriture devaient encore

être rares, s'ils étaient d'un usage général, et devaient être employés très-probablement avec la plus stricte économie; car notre prodigalité de papier était un luxe inconnu des Anciens. Soit qu'ils écrivissent, comme au tems de Job, avec une plume de fer sur des planches de plomb, ou sur les feuilles de palmier de la sibille, ou sur des peaux lisses (διφθέραι) qui, à ce que nous dit Hérodote, étaient de son tems d'un commun usage chez les Grecs et chez les Barbares, et qui, nous avons de bonnes raisons pour le croire, étaient conservées comme documens politiques dans les archives des Perses, ou sur des tablettes de bois, comme celles qui contenaient les lois de Solon, ou sur des livres de toile, les *lintei libri* de l'ancienne Rome; toujours est-il reconnu qu'avant l'usage commun du parchemin, de la *charta pergamena*, ou du *papyrus* égiptien, les livres ont dû être les conservateurs rares et coûteux des ouvrages achevés, plutôt que l'instrument sur lequel le poëte composait, effaçait et corrigeait. Jusqu'à l'introduction générale du stilet et des tablettes de cire, le *multa litura*, ou ce que Pope appelle le plus noble des arts « l'art d'effacer », aussi bien que l'autre précepte du critique poëtique :

> *Sæpè stylum vertas, iterùm quæ digna legi sunt*
> *Scripturus,*

n'ont pu être au pouvoir des auteurs, que néan-

moins nous admirons à juste titre comme des modèles de pureté (1).

Pline (2) observe que l'usage des tablettes était connu avant la guerre de Troie, si l'on s'en rapporte à Homère. Il est évident que ces tablettes, qu'il appelle *pugillares*, ne sont que la traduction du πλυκτοὶ πίνακες de Bellérophon, dans Homère (*art.* VII.).

§ III.

Sur la composition des anciens ouvrages.

LIII. Il résulte des faits que je viens d'exposer une conséquence assez évidente, c'est que dans les premiers tems de la civilisation grecque, beaucoup plus de compositions ont dû être faites dans la mémoire, que de notre tems; car long-tems après que l'écriture fut connue comme un art, et employée pour conserver le souvenir des affaires publiques les plus importantes, ou pour transmettre à la postérité les compositions les plus célèbres, elle a dû être un talent rare : les poëtes et les maîtres de tout genre ont dû compter bien plus sur les puissances créatrice et conservatrice de leur esprit, que nous ne pouvons le comprendre à présent. Le récit des poëmes était une profession distincte, encore au tems de Platon;

(1) *The quarterly review*, p. 145 et 146.
(2) Livre XIII, chap. 21.

mais il paraît, d'après son élégant dialogue, qu'elle était tombée en discrédit. Le premier Rhapsode, celui qui était sacré, inspiré, fut probablement le poëte lui-même; et ce n'est pas une supposition bien hardie de penser qu'une assemblée de Grecs, remplis d'imagination, écoutait son chant magique avec cette longue et profonde attention que les Arabes et les autres peuples de l'Orient apportent encore maintenant aux aventures si souvent répétées de leur *Antar*, ou aux splendides fables de leurs conteurs de profession. Cette première composition appartient sans doute à l'improvisation, ou peut être apprise par cœur; mais là où la poësie était la seule jouissance douce et la plus intellectuelle, la seule instruction d'un peuple poëtique, le barde Rhapsode avait l'aiguillon le plus puissant pour élever son art au plus haut point de perfection, c'est-à-dire l'admiration religieuse et universelle de ses auditeurs; il était à la meilleure des écoles, puisqu'il pouvait étudier l'effet pratique et vivant de ses vers, dans les émotions et l'attention de son auditoire. Mais les profondeurs de son ame ont dû être pour lui le lieu ordinaire où il composait; c'était sur les tablettes de sa mémoire qu'il déposait et arrangeait ses matériaux, qu'il mariait ses pensées avec le vers; et, soit qu'il voulût chanter la simple aventure de quelque héros national, ou qu'il fût inspiré pour célébrer la gloire de tout un siècle d'ancêtres, il n'a dû

recevoir que peu de secours et d'assistance d'un art qui aurait pu à peine lui servir pendant le cours de sa composition, quoiqu'il pût être employé pour perpétuer des ouvrages achevés. Wolf ne doute point que tous les poëmes primitifs, quelque étendue qu'ils eussent, ceux de l'Orient, la longue suite de ceux postérieurs aux poëmes homériques, les ouvrages des poëtes cicliques qui existaient à une époque reculée, n'aient dû être composés dans des circonstances qui n'étaient pas plus favorables : l'esprit, suivant lui, et c'est là tout le fond de son sistème, a dû être originairement le livre dans lequel tout fut conçu et arrangé en vers.

Mais en laissant de côté les témoignages historiques déjà rapportés, et qu'il faut rejeter en entier pour admettre un pareil sistème, l'évidence interne du poëme lui-même doit décider la question sur les points de critique, et sur ceux qu'on appelle *points æsthétiques*. Semble-t-il que l'Iliade ait été jetée entière et parfaite dans un moule, par l'énergie vivifiante de son créateur original, ou porte-t-elle des marques irrécusables de son existence, comme assemblage de parties non liées, mêlées ensemble, et fondues en une seule masse par un compilateur plus moderne ?

Peut-on se défendre de regarder l'admiration universelle du meilleur, du plus poëtique siècle de la Grèce, pour son unité, comme un témoignage irrécusable en faveur de sa composition

originairement uniforme ? Son intégrité primitive ne fut pas mise en question avant le siècle des grammairiens, et il n'y a pas d'injustice à dire que l'esprit minutieux et analitique d'un grammairien n'est pas le meilleur pour bien comprendre et apprécier un ensemble harmonieux. Le plus parfait anatomiste ne peut pas être juge de la simétrie du corps humain, et nous consulterions Buffon plutôt que Daubenton sur les proportions et la beauté générale d'une figure.

Pope a répondu par une épigramme mordante aux prédécesseurs de Heyne et de Wolf. On peut sans doute compter, parmi leurs disciples, des hommes qui possèdent un haut sentiment poëtique, mais il y a une sorte de contagion dans le scepticisme littéraire, aussi bien que dans le scepticisme religieux : nous aimons, en littérature, à être du côté le plus fort, et les noms de Bentley, Wolf et Heyne ont entraîné une foule de disciples à leur suite. Chez les auteurs de paradoxes, la critique, semblable à la jalousie, fournit qui la fait vivre; et lorsqu'un d'eux est animé par son opinion favorite, c'est une chose étonnante que de voir quels forts argumens il tire de bagatelles, et quel dédain il a pour les objections les plus frappantes; puis, si la nouvelle doctrine parvient une fois à attirer sur elle l'attention générale, d'ardens prosélites abondent, et ce qui n'était d'abord qu'une hérésie incertaine et timide, devient un des principaux articles de foi

pour un homme de lettres qui a besoin de courage pour être d'une opinion contraire : telle semble avoir été la destinée de l'hipothèse combattue dans ce Mémoire (1). Peut-être à force de conjectures et de suppositions parviendra-t-on encore à lui donner quelque vraisemblance, et sans doute on y a déjà réussi, puisqu'elle a eu tant de partisans ; mais tout ce sistème s'écroulera devant une autre supposition qu'il n'est pas difficile de réaliser. Imaginons trois Anglais et trois Français réunis dans le même salon : quelqu'un vient leur porter un poëme qu'il dit être de Milton. Certainement les trois Français, quoique aussi bien instruits qu'on voudra le supposer, laisseront décider la question par les trois Anglais; et nous, quand toute l'Antiquité, quand toute la Grèce, pendant un espace de près de mille ans, se sont accordées à croire qu'Homère a existé, qu'il a fait l'Iliade et l'Odissée, nous entreprendrons de contester un fait aussi avéré ! Un helléniste allemand, un raisonneur napolitain, nous feront rouler aveuglément dans le tourbillon où ils veulent nous envelopper en nous dérobant la lumière du jour le plus pur ! C'est ce que la moindre réflexion doit suffire pour empêcher, et la manie des innovations ne peut nous entraîner jusque-là. Écoutons le savant auteur de la nouvelle diplomatique française, occupé toute sa vie

(1) *The quarterly review*, p. 146, 147 et 148.

à indiquer les moyens de distinguer le vrai du faux.

« Des auteurs qui outrent la critique sur les « monumens d'antiquité, » dit-il avec raison, « sont plus dangereux que les faussaires mêmes. « Ceux-ci n'en ont supposé ou corrompu qu'un « nombre assez borné, dont il a été facile d'aper- « cevoir le mensonge : ceux-là ont fait tous leurs « efforts pour en dégrader une multitude qui « portent les caractères de la vérité (1). L'homme « a bien de la peine à tenir le juste milieu ; s'il « évite un excès, c'est ordinairement pour tom- « ber dans un autre. Il a peur d'être la dupe de « l'imposture, en déférant trop à l'Antiquité, et i « le devient du pirrhonisme, en n'y déférant pa « assez. La difficulté du choix entre le vrai et l « faux, l'applique et le gêne. Dès qu'il sait qu' « ne doit pas admettre tout sans précaution, « trouve plus court de rejeter tout sans discerne « ment (2) ».

§ IV.

Conclusion.

LIV. Je crois en avoir assez dit pour constat l'existence d'un poëte dont toute l'Antiquité no

(1) D. Tassin, nouveau Traité de diplom. t. VI, préf. p. vi
(2) Id. ibid. 3. 234.

a entretenus, et pour faire voir que l'Iliade et l'Odissée, telles que nous les avons, ont été composées par lui seul, et se sont conservées sans aucune altération essentielle. J'ai d'abord expliqué comment l'histoire des tems passés s'était transmise jusqu'à nous, et comment l'écriture avait été introduite en Grèce. J'ai ensuite démontré l'existence d'Homère, en prouvant l'authenticité de son histoire donnée par six anciens écrivains. Dans un troisième chapitre, j'ai expliqué ce qu'étaient les Rhapsodes, et comment Licurgue et Pisistrate s'étaient procuré la copie des écrits d'Homère. Dans le quatrième, j'ai fait connaître les éditions des mêmes écrits en Égipte et en Grèce, jusqu'à l'ère chrétienne, et j'ai décrit les monumens élevés en faveur d'Homère. Dans le cinquième, j'ai rendu compte des paradoxes de Flavius Joseph et de Dion Chrisostôme, et j'ai donné l'histoire des écrits d'Homère jusques et compris le sixième siècle. Dans le sixième, j'ai répondu aux critiques de l'abbé d'Aubignac, de Perrault, et au sistème de Vico. Dans le septième, j'ai fait connaître l'opinion de Frédéric-Auguste Wolf, et j'en aidémontré la faiblesse. Dans le huitième, j'ai mis à découvert les erreurs dans lesquelles Wolf, par l'abus de ses principes, avait entraîné ses disciples. Dans le neuvième, j'ai fait voir que la nouvelle école allemande avait senti les défauts du sistème de Wolf, et l'avait combattu. Dans celui-ci, qui est le dixième et le dernier, je viens

de développer le tableau de la fausse route dans laquelle Wolf s'est égaré. Malgré tout ce que j'ai dit, je n'ai pas la prétention d'avoir épuisé mon sujet, et d'avoir réuni la foule immense des preuves qui m'ont paru nouvelles. J'exhorte les Savans plus jeunes que moi, et qui auront plus de loisir, à méditer sur ce travail, qui suffira pour illustrer leur carrière. Je les engage, avec le sage Rollin (1), à bien étudier Homère. Son histoire, et celle de ses ouvrages, sont, en quelque sorte, l'histoire de l'esprit humain. M. Dugas-Montbel, dans son élégante traduction, placée à côté du texte, donnera les moyens de bien connaître l'ouvrage. C'est à son école que nous apprendrons à vénérer le poëte auquel il a consacré une partie de sa vie. C'est peut-être parce qu'Homère lui a paru trop grand, qu'il s'est cru obligé d'y distinguer plusieurs hommes. Mais lui-même reconnaîtra facilement que ce brillant paradoxe, qui a séduit son imagination, ne méritait pas d'être développé par une plume aussi habile, et un Savant aussi distingué.

Sénèque (2) ne révoque pas en doute l'existence d'Homère; mais il range au nombre des questions inutiles et indignes des hommes sages, celle de savoir dans quel but Homère a écrit

(1) Traité de la lecture d'Homère, dans le Traité des Études, tome XXV, p. 420, édition de M. Letronne. Paris, 1821.

(2) Épître 89.

l'Iliade et l'Odissée, et dans quel pays Ulisses a erré. Malgré l'orgueil du philosophe stoïque, ces recherches ont encore de l'intérêt pour les esprits de l'ordre le plus élevé; tel est l'hommage rendu au génie par les contrées les plus éloignées et les siècles les plus reculés. On cite des jeunes gens nés dans l'Inde, y jouant des pièces de Shakspeare; ils sont ainsi la cause que, sur les bords du Gange, un grand nombre d'esprits éclairés trouvent du plaisir, et peut-être de l'avantage, à entendre les vers si peu travaillés du joyeux chasseur de daims du comté de Warwick. De même, dans toute la partie occidentale et septentrionale du continent européen, qui n'étaient que de vastes déserts inconnus, solitaires ou habités seulement par quelques chasseurs grossiers, lorsque les chants d'Homère retentirent pour la première fois sous les portiques des souverains, au bord de la mer Égée, dans tout ce continent qui n'était pour les Grecs que des contrées enveloppées dans une obscurité plus que Cimmérienne, au-delà des limites du monde vivant; là se trouvent des hommes doués des facultés les plus nobles, de la science la plus étendue, qui examinent, discutent et se disputent sur les moindres faits qui peuvent expliquer la poësie du Barde aveugle; des Savans qui développent, des antiquaires qui éclaircissent, des philosophes qui raisonnent, des hommes de génie qui traduisent dans leur langue natale, des poëtes qui s'honorent par une émulation

désespérante; enfin, tout l'esprit de l'homme instruit, sentant la puissance transcendante du poëte de l'Iliade et de l'Odissée. Certes, le triomphe si vanté de la poësie sur le tems et l'espace n'est plus une hiperbole hardie, c'est la réalité d'un sentiment que nous avons tous éprouvé (1).

Il ne serait donc pas indigne de nous, messieurs, de prononcer notre opinion sur une question déjà plusieurs fois agitée, mais qui n'avait jamais été discutée dans le sein de l'Académie. Le savant Vossius a combattu avec succès Flavius Joseph, qui, le premier, avait attaqué, non pas l'existence d'Homère, mais l'authenticité de ses deux poëmes. L'autorité du satirique Despréaux fut suffisante pour terrasser l'abbé d'Aubignac et Perrault, qui avaient osé renouveler cette querelle. M. de Sainte-Croix et M. Larcher, quoique d'accord avec M. de Villoison, n'ont pu imposer silence à Wolf qui, répétant les mêmes argumens, et ajoutant encore aux assertions des novateurs, avait nié jusqu'à l'existence d'Homère, ou l'avait confondue avec celle des Homérides. Le dernier éditeur de Glascow (2), Jean-Auguste Ernesti, a imprimé les prolégomènes de Wolf, sans aucune observation. Les nouveaux éditeurs de la Poliglotte d'Homère en sept langues, publiée en ce

(1) *The quarterly review*, p. 164 et 165.
(2) *Glascuæ* 1814, *Homeri operum appendix*, p. 148.

moment à Florence (1), n'ont guère pris que le rôle d'historiens dans cette importante discussion. Il serait à désirer que vous pûssiez enfin décider la question par un avis motivé, pareil à celui que l'Académie française donna sur le Cid. Je n'en présente ici qu'une ébauche, heureux si, dans ce tems où règne un esprit d'innovation souvent un peu hardie, j'ai pu du moins avoir le mérite de raffermir les principes qui doivent nous servir d'appui! Sans doute nous ne voulons pas renoncer à croire ce qu'ont cru nos ancêtres, et répudier en quelque sorte leur héritage. Nous ne voulons pas abandonner la doctrine qu'ils nous ont transmise, et que nous avons reçu la mission de transmettre à nos successeurs.

MM. Larcher, de Sainte-Croix et Villoison, nous ont, en quelque sorte, légué ce travail que M. Lange, en Allemagne, a déjà annoncé dans deux essais de critique. Il y promet un ouvrage achevé, que ces essais donnent lieu de regarder comme propre à faire entièrement oublier les paradoxes de Wolf. C'est ce que ne craint pas d'annoncer l'Antòlogie, journal très-estimé, qui se publie annuellement à Florence (2). Je désire

(1) Voyez l'*Antologia*, journal publié à Florence en janvier, février et mars 1831, p. 157. On y annonce pour l'édition poliglotte, 1° le texte grec; 2° la version latine littérale de Heyne; 3° la traduction en vers latins de Cunich; 4° l'italienne de Monti; 5° la française de M. Aignan; 6° l'anglaise de Pope; 7° l'allemande de Voss; 8° l'espagnole de Mélo.

(2) Id., p. 56.

que mon travail, terminé avant le sien, puisse être de quelque utilité à ce critique, et lui donne le moyen d'éclaircir complètement ce point d'histoire littéraire, en rétablissant Homère dans tous ses droits.

Paris, 16 *novembre* 1831.

TABLE DES MATIÈRES

SUR L'EXISTENCE D'HOMÈRE

ET SUR L'AUTHENTICITÉ DE SES OUVRAGES.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION. *De l'usage de l'écriture dans la Grèce.*

CHAPITRE SECOND.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

FIN DE LA TABLE.

On trouvera chez le même Libraire.

OEUVRES CHOISIES de M. le vicomte de CHATEAUBRIAND, 18 vol. in-12, et chez l'auteur, rue de la Rochefoucauld, n° 12, chaussée d'Antin.

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, ou Histoire universelle par ordre chronologique, en quatre parties :

1°. 5 vol. in-8° sur l'Histoire ancienne jusqu'à l'ère chrétienne ;

2°. 18 vol. in-8° sur l'Histoire moderne, depuis l'ère chrétienne jusqu'en 1770, suivis d'un vol. de tables;

3°. 8 vol. in-8° depuis 1770 jusqu'à nos jours, avec un volume de tables ;

4°. 4 vol. in-8° sur l'Amérique : le cinquième et le sixième, qui ont pour objet l'Histoire du Brésil, sont sous presse.

Il y a des exemplaires in-4° et in-folio de la première partie ;

In-4° seulement de la seconde, qui a été publiée in-folio par les Bénédictins ;

In-4° et in-folio de la troisième et de la quatrième.

HISTOIRE DU HAINAUT en 12 vol. in-8° : deux autres sont sous presse.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire ancienne du Globe. 10 volumes in-12.

NOUVEAU SISTÈME DE BIBLIOGRAPHIE ALFABÉTIQUE, in-12.

Et tous les Ouvrages du même auteur.

